

SERVICE DE PRESSE ET D'INFORMATION
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

**GUIDE
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

C. E. C. A. — C. E. E. — C. E. E. A.

Bruxelles - Luxembourg

Mai

1965

SERVICE DE PRESSE ET D'INFORMATION
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

**GUIDE
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

C. E. C. A. — C. E. E. — C. E. E. A.

Bruxelles - Luxembourg

Mai

1965



Les informations concernant les différentes institutions ont été établies en principe sur la base des renseignements disponibles en décembre 1964, l'ordre de préséance entre les trois Communautés étant celui en vigueur pour 1964. Dans la mesure du possible, il a également été tenu compte des modifications intervenues avant la date de publication.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Les Communautés européennes et leurs institutions	9
Parlement européen	11
Introduction	12
Bureau	12
Liste des représentants	13
Groupes politiques	18
Composition des commissions	22
Secrétariat général	29
Cour de justice des Communautés européennes	33
Introduction	33
Composition	34
Composition des chambres	36
Services de la Cour	37
Conférence des représentants des gouvernements des Etats membres et Conseils de ministres des Communautés européennes - Conseils d'association	39
Conférence des représentants des gouvernements des Etats membres	40
Conseil spécial de ministres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier	40
Commission de coordination	40
Comité mixte Conseil - Haute Autorité	41
Comité spécial « politique énergétique »	41
Conseil de la Communauté économique européenne	42
Comité des représentants permanents	42
Comité spécial de l'article 111	42
Comité spécial de l'agriculture	42

	Page
Conseil de la Communauté européenne de l'énergie atomique . . .	43
Comité des représentants permanents	43
Comité consultatif de la recherche nucléaire	43
Représentants des gouvernements des Etats membres participant habituellement aux sessions des Conseils (Liste)	45
Commission de coordination (Liste)	48
Représentations permanentes des Etats membres de la C. E. E. et de la C. E. E. A. (Liste)	49
Secrétariat général des Conseils des Communautés européennes . . .	56
 Conseil d'association entre la Communauté économique européenne et la Grèce	 62
 Conseil d'association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés	 63
Représentants des Etats africains et malgache associés, membres du Conseil d'association (Liste)	64
 Conseil d'association entre la Communauté économique européenne et la Turquie	 69
 Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.)	 71
Introduction	72
La Haute Autorité	74
Composition des groupes de travail	76
Délégation de la Haute Autorité auprès du gouvernement du Royaume-Uni	78
Bureau de liaison de la Haute Autorité en Amérique latine	78
Services de la Haute Autorité	79
<i>Comité consultatif</i>	87
Le bureau	88
Les Commissions permanentes	89
Les membres et les observateurs	90
Royaume-Uni - Haute Autorité. Conseil d'association	92
Confédération suisse - Haute Autorité. Commission mixte permanente	93
Gouvernement suisse - Gouvernements - Haute Autorité. Commission de transports	93
Gouvernement autrichien - Gouvernements - Haute Autorité. Commission de transports	93
Organe permanent pour la sécurité dans les mines de houille	94
Commission des présidents	95
Commissaire aux comptes	95

	Page
Communauté économique européenne (C.E.E.)	97
Introduction	98
La Commission	100
Composition des groupes de travail	102
Services de la Commission	104
Comité monétaire	120
Comité de politique conjoncturelle	122
Comité d'experts en conjoncture	123
Comité de politique économique à moyen terme	125
Comité des gouverneurs des banques centrales	127
Comité de politique budgétaire	127
Comité des transports	129
Commission administrative de la sécurité sociale des travailleurs migrants	133
Fonds social européen	135
Comités consultatif et technique	140
Banque européenne d'investissement	147
Conseil des gouverneurs	148
Conseil d'administration	148
Comité de direction	149
Directions	150
Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom)	151
Introduction	152
La Commission	154
Services centraux de la Commission	156
Centre commun de recherches nucléaires	166
Agence d'approvisionnement	168
Comité consultatif de l'agence d'approvisionnement d'Euratom	168
Comité scientifique et technique	170
Comité consultatif pour la recherche nucléaire	172
Accord Etats-Unis - Euratom	172
Accord Atomic Energy of Canada Ltd - Euratom	173
Accord Royaume-Uni - Euratom	173
Services communs des exécutifs des Communautés européennes	175
Les conseils d'administration des services communs	175

	Page
Service juridique des exécutifs européens	176
Service de presse et d'information des Communautés européennes	177
Office statistique des Communautés européennes	179
Organismes communs à la Communauté économique européenne et à l'Euratom	181
<i>Comité économique et social</i>	<i>181</i>
Bureau du Comité économique et social	182
Liste des conseillers	182
A. Liste alphabétique	182
B. Liste par nationalité	184
Composition des bureaux des sections spécialisées	185
Secrétariat	188
<i>Commission de contrôle de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique</i>	<i>189</i>
Missions d'Etats tiers et représentations des Etats associés auprès des Communautés européennes	190
<i>Annexe :</i>	
Les Ecoles européennes	199

LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET LEURS INSTITUTIONS

La Communauté européenne comprend six pays : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Ces nations comptent ensemble 177 millions d'habitants. Par la signature des traités suivants, elles ont décidé de lier désormais leurs destinées de plus en plus étroitement :

- Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, signé à Paris le 18 avril 1951 ;
- Traité instituant la Communauté économique européenne, signé à Rome le 25 mars 1957 ;
- Traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, signé à Rome le 25 mars 1957.

Les traités instituant la C. E. C. A., la C. E. E. et la C. E. E. A. poursuivent le but, actuellement en voie de réalisation, de la transformation progressive de l'économie des six pays en une seule unité. La C. E. C. A., dont la création a marqué le point de départ de l'intégration européenne, a institué le premier marché commun en Europe : celui du charbon et de l'acier, du minerai de fer et de la ferraille en 1953 ; Euratom a créé le marché commun des produits nucléaires le 1^{er} janvier 1959 ; l'ouverture du marché commun général — pour l'ensemble des produits, des services, de la main-d'œuvre et des capitaux — a commencé et se poursuivra au cours d'une période de transition dont l'issue avait primitivement été fixée à la fin de 1969. Devant l'ampleur des résultats obtenus jusqu'ici il a toutefois été possible d'envisager un raccourcissement de cette dernière période.

Le contrôle parlementaire de l'activité de la Haute Autorité et des deux Commissions est assuré par le Parlement européen qui joue également un rôle actif dans l'élaboration de la politique d'intégration européenne.

La Cour de justice a pour tâche d'assurer le respect du droit dans l'interprétation et l'application des traités instituant les trois Communautés européennes et des règlements d'exécution.

La coordination entre les politiques des gouvernements nationaux et celle des Communautés européennes est réalisée par les Conseils de ministres (Conseil spécial de ministres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, Conseil de la Communauté économique européenne, Conseil de la Communauté européenne de l'énergie atomique).

PARLEMENT EUROPÉEN

Secrétariat général

19, rue Beaumont, Luxembourg - Tél. 219.21

Introduction

Le Parlement européen est composé de 142 membres, actuellement élus au sein des Parlements des six Etats membres. Il exerce les pouvoirs de délibération et de contrôle qui lui sont attribués par les traités. Le Parlement nomme annuellement, dans sa session constitutive, son président, ses vice-présidents et désigne les membres des commissions parlementaires. Quatre groupes politiques se sont constitués : le groupe démocrate-chrétien, le groupe socialiste et le groupe des libéraux et apparentés, ainsi que le groupe de l' « Union démocratique européenne » ⁽¹⁾.

1. Bureau

Président : Jean DUVIEUSART

Vice-présidents : Jean FOHRMANN

Edoardo BATTAGLIA

Hans FURLER

Jacques VENDROUX

Gerhard KREYSSIG

Julien BRUNHES

Leopoldo RUBINACCI

Paul J. KAPTEYN

Cabinet du président : R. BUYSE, chef de cabinet

⁽¹⁾ Voir *Annuaire* du Parlement européen.

2. Liste des représentants

Représentants allemands

(36 membres)

Bundestag

ACHENBACH, Ernst	LENZ, Aloys M.
AIGNER, Heinrich	LÖHR, Walter
ARENDT, Walter	LÜCKER, Hans-August
BADING, Harri	MAUK, Adolf
BERGMANN, Karl	MERTEN, Hans
BURGBACHER, Friedrich	METZGER, Ludwig
DERINGER, Arved	MÜLLER-HERMANN, Ernst
DICHGANS, Hans	PHILIPP, Gerhard
ELSNER, Ilse (M ^{me})	PROBST, Maria (M ^{me})
FALLER, Walter	RADEMACHER, Willy Max
FRIEDENSBURG, Ferdinand	RICHARTS, Hans
FURLER, Hans	ROHDE, Helmut
HAHN, Karl	SEIFRIZ, Hans Stefan
ILLERHAUS, Joseph	SEUFFERT, Walter
KLINKER, Hans-Jürgen	STARKE, Heinz
KREYSSIG, Gerhard	STORCH, Anton
KRIEDEMANN, Herbert	STROBEL, Käte (M ^{me})
KULAWIG, Alwin	WEINKAMM, Otto

Secrétariat

H. EBERHARD

Bundeshaus, Bonn

Représentants belges

(14 membres)

Sénat

DE BLOCK, August

HOUARDY, Norbert

DEHOUSSE, Fernand

LEEMANS, Victor

DE SMET, Pierre

TROCLET, Léon-Éli

DUVIEUSART, Jean

Chambre des représentants

BREYNE, Gustaaf

PÊTRE, René

DE GRYSSE, Albert

RADOUX, Lucien

DUPONT, Josephus

TOUBEAU, Roger

JANSSENS, Charles

Secrétariat

G. WAUTERS, R. GODEFRIDI

Sénat de Belgique — Palais de la Nation
Bruxelles

Représentants français

(36 membres)

Sénat

ALRIC, Gustave	CARCASSONNE, Roger
ARMENGAUD, André	COLIN, André
BERTHOIN, Jean	ESTÈVE, Yves
BLONDELLE, René	POHER, Alain
BOUSCH, Jean-Éric	RESTAT, Étienne
BRUNHES, Julien	VANRULLEN, Émile

Assemblée nationale

BERNASCONI, Jean	LIPKOWSKI, Jean de
BORD, André	LOUSTAU, Kléber
BOSCARY-MONSSERVIN, Roland	MALÈNE, Christian de la
BOURGES, Yvon	PFLIMLIN, Pierre
BRIOT, Louis	PIANTA, Georges
CHARPENTIER, René	PLEVEN, René
DARRAS, Henri	ROSSI, André
DROUOT L'HERMINE, Jean	SPENALE, Georges
FANTON, André	TERRENOIRE, Louis
FAURE, Maurice	TOMASINI, René F.
JARROT, André	VALS, Francis
LAUDRIN, Hervé	VENDROUX, Jacques

Secrétariat

Y. COTTREL

Sénat — Paris

Représentants italiens

(36 membres)

Sénat

ANGELINI, Armando	GARLATO, Giuseppe
BATTAGLIA, Edoardo	GRANZOTTO BASSO, Luciano
BATTISTA, Emilio	MICARA, Pietro
BRACCESI, Giorgio	MORO, Gerolamo Lino
CARBONI, Enrico	PICCIONI, Attilio
CERULLI IRELLI, Giuseppe	RUBINACCI, Leopoldo
DE BOSIO, Francesco	SANTERO, Natale
FERRARI, Francesco
FERRETTI, Lando

Chambre des députés

ANGIOY, Giovanni M.	MARTINO, Gaetano
BATTISTINI, Giulio	PEDINI, Mario
BERSANI, Giovanni	PRETI, Luigi
CARCATERRA, Antonio	SABATINI, Armando
DANIELE, Antonio	SCARASCIA MUGNOZZA, Carlo
GENNAI TONIETTI, Erisia (M ^{me})	SCELBA, Mario
GRAZIOSI, Dante	STORTI, Bruno
MARENGHI, Francesco
MARTINO, Edoardo

Secrétariat

A. CHITI-BATELLI, G. GRANATA

Senato della Repubblica — Rome

Représentants luxembourgeois

(6 membres)

Chambre des députés

BECH, Jean	KRIER, Antoine
FOHRMANN, Jean	THORN, Gaston
HERR, Joseph	WOHLFART, Joseph

Secrétariat

M. MERIS

Chambre des députés — Luxembourg

Représentants néerlandais

(14 membres)

Première chambre des États généraux

BAAS, Jan	HULST, Johan W. van
CAMPEN, Philippus C. M. van	KAPTEYN, Paul J.

Seconde chambre des États généraux

BERKHOUWER, Cornelis	PLOEG, Cornelis, J. van der
BLAISSE, Pieter A.	POSTHUMUS, Sijbrandus A.
GOES van NATERS, Jhr. Marinus van der	RUTGERS, Jacqueline C. (M ^{lle})
LARDINOIS, Pierre J.	SCHUIJT, Wilhelmus J.
NEDERHORST, Gerard M.	VREDELING, Hendrikus

Secrétariat

J. L. KRANENBURG

1a, Binnenhof — La Haye

3. Groupes politiques

Groupe démocrate-chrétien

(62 membres)

Président

POHER

Membres du bureau

ILLERHAUS, LEEMANS, PICCIONI, van HULST, BECH,
DUVIEUSART, FURLER, RUBINACCI

Membres

AIGNER	DUPONT	MÜLLER-
ANGELINI	FERRARI	HERMANN
BATTISTA	FRIEDENSBURG	PEDINI
BATTISTINI	GARLATO	PÊTRE
BERSANI	GENNAI TONIETTI	PFLIMLIN
BLAISSE	(M ^{me})	PHILIPP
BRACCESI	GRAZIOSI	van der PLOEG
BURGBACHER	HAHN	PROBST (M ^{me})
van CAMPEN	HERR	RICHARTS
CARBONI	KLINKER	RUTGERS (M ^{lle})
CARCATERRA	LARDINOIS	SABATINI
CERULLI IRELLI	LENZ	SANTERO
CHARPENTIER	LÖHR	SCARASCIA
COLIN	LÜCKER	MUGNOZZA
DE BOSIO	MARENGHI	SCELBA
DE GRYSE	MARTINO Edoardo	SCHUIJT
DERINGER	MICARA	STORCH
DE SMET	MORO	STORTI
DICHGANS		WEINKAMM

Secrétariat

C.-O. LENZ, secrétaire général

M^{me} M. MAGRINI-VALENTIN, secrétaire général adjoint

A. FERRAGNI, secrétaire général adjoint

19, rue Beaumont, Luxembourg - Tél. 219.21 - 283.10

Groupe socialiste

(36 membres)

Président

STROBEL (M^{me})

Vice-présidents

VANRULLEN, DEHOUSSE, PRETI

Secrétaire parlementaire, trésorier

FOHRMANN

Membres du bureau

DE BLOCK, van der GOES van NATERS, METZGER

Membres

ARENDDT	LOUSTAU
BADING	MERTEN
BERGMANN	NEDERHORST
BREYNE	POSTHUMUS
CARCASSONNE	RADOUX
DARRAS	ROHDE
ELSNER (M ^{me})	SEIFRIZ
FALLER	SEUFFERT
GRANZOTTO BASSO	SPENALE
KAPTEYN	TOUBEAU
KREYSSIG	TROCLET
KRIEDEMANN	VALS
KRIER	VREDELING
KULAWIG	WOHLFART

Secrétariat

F. GEORGES, secrétaire général

J. FEIDT, secrétaire général adjoint

K. POEHLE, secrétaire général adjoint

19, rue Beaumont, Luxembourg - Tél. 219.21

Groupe des libéraux et apparentés

(25 membres)

Président

PLEVEN

Vice-présidents

Gaetano MARTINO, JANSSENS, STARKE, THORN,
BERKHOUWER

Secrétaire

THORN

Trésorier

STARKE

Membres

ACHENBACH	BLONDELLE	HOUGARDY
ALRIC	BOSCARY-	MAUK
ANGIOY	MONSSERVIN	PIANTA
ARMENGAUD	BRUNHES	RADEMACHER
BAAS	DANIELE	RESTAT
BATTAGLIA	FAURE	ROSSI
BERTHOIN	FERRETTI	

Secrétariat

L. MAURY, secrétaire général
M^{me} D. STERNER-LISE, secrétaire général adjoint
K. WALPER, secrétaire général adjoint
19, rue Beaumont, Luxembourg - Tél. 290.61 - 219.21

Union démocratique européenne

(15 membres)

Président

VENDROUX

Vice-président et secrétaire parlementaire

BORD

Membres

BERNASCONI

JARROT

BOURGES

LAUDRIN

BOUSCH

de LIPKOWSKI

BRIOT

de la MALÈNE

DROUOT L'HERMINE

TERRENOIRE

ESTÈVE

TOMASINI

FANTON

Secrétariat

A. SCHERTZER, secrétaire général

19, rue Beaumont, Luxembourg - Tél. 219.21

4. Composition des commissions

Commission politique

(29 membres)

Président : MARTINO Edoardo

Vice-présidents : van der GOES van NATERS, JANSSENS

Membres : BATTISTA, DE GRYSE, DEHOUSSE, ELSNER (M^{me}), FAURE, FOHRMANN, FRIEDENSBURG, FURLER, HERR, ILLERHAUS, de la MALÈNE, MARTINO Gaetano, METZGER, PFLIMLIN, PICCIONI, PLEVEN, PRETI, PROBST (M^{me}), SANTERO, SCELBA, SCHUIJT, STARKE, STROBEL (M^{me}), TERRENOIRE, VALS, VENDROUX

Commission du commerce extérieur

(29 membres)

Président : BLAISSE

Vice-présidents : KRIEDEMANN, MAUK

Membres : BADING, BECH, BOSCARY-MONSSERVIN, BRIOT, CARCATERRA, DARRAS, DE GRYSE, DROUOT L'HERMINE, FERRETTI, HAHN, KAPTEYN, LÖHR, de la MALÈNE, MARENGHI, MARTINO Edoardo, MORO, PEDINI, PIANTA, RADEMACHER, RADOUX, RICHARTS, ROSSI, RUBINACCI, SCHUIJT, TOUBEAU, VREDELING

Commission de l'agriculture

(29 membres)

Président : BOSCARY-MONSSERVIN

Vice-présidents : SABATINI, VREDELING

Membres : BAAS, BADING, BERTHOIN, BLONDELLE, BRACCESI, BREYNE, BRIOT, van CAMPEN, CARBONI, CHARPENTIER, DUPONT, ESTÈVE, HERR, KLINKER, KRIEDEMANN, LARDINOIS, LAUDRIN, LOUSTAU, LÜCKER, MARENGHI, MAUK, RESTAT, RICHARTS, STORCH, STROBEL (M^{me}), VALS

Commission sociale

(29 membres)

Président : TROCLET

Vice-présidents : STORCH, ANGIOY

Membres : BERKHOUWER, BERSANI, BOUSCH, CARCATERRA, COLIN, DARRAS, ELSNER (M^{me}), HERR, HOUGARDY, van HULST, KRIER, MAUK, MERTEN, MORO, NEDERHORST, PÊTRE, PIANTA, van der PLOEG, PROBST (M^{me}), RICHARTS, ROHDE, RUBINACCI, SABATINI, TERRENOIRE, TOMASINI, VREDELING

Commission du marché intérieur

(29 membres)

Président : CARBONI

Vice-présidents : BERKHOUWER, SEUFFERT

Membres : ALRIC, ARMENGAUD, BECH, BERSANI, BLAISE, BREYNE, DARRAS, DERINGER, DE SMET, FANTON, FERRETTI, GRAZIOSI, HAHN, ILLERHAUS, JARROT, KREYSSIG, KULAWIG, LEEMANS, MARENGHI, MARTINO Edoardo, NEDERHORST, PHILIPP, SCARASCIA MUGNOZZA, STARKE, TOMASINI, WOHLFART

Commission économique et financière

(29 membres)

Président : ELSNER (M^{me})

Vice-présidents : van CAMPEN, STARKE

Membres : AIGNER, BAAS, BATTISTA, BERSANI, BOUSCH, BRACCESI, BRUNHES, COLIN, DE BLOCK, DE SMET, DICHGANS, DROUOT L'HERMINE, DUPONT, FERRARI, FOHRMANN, KAPTEYN, KRIEDEMANN, de LIPKOWSKI, LÜCKER, PEDINI, PLEVEN, PRETI, ROHDE, SABATINI, THORN, VALS

**Commission pour la coopération avec des pays en voie
de développement**

(29 membres)

Président : THORN

Vice-présidents : CARCASSONNE, PEDINI

Membres : ACHENBACH, AIGNER, ANGIOY, ARMENGAUD, BERTHOIN, BRIOT, CARBONI, CHARPENTIER, DEHOUSSE, DERINGER, van der GOES van NATERS, HAHN, van HULST, LAUDRIN, de LIPKOWSKI, LÖHR, LÜCKER, MARTINO Edoardo, METZGER, MORO, PÊTRE, RUTGERS (M^{lle}), SCARASCIA MUGNOZZA, SEUFFERT, SPENALE, TROCLET

Commission des transports

(29 membres)

Président : POSTHUMUS

Vice-présidents : MÜLLER-HERMANN, RADEMACHER

Membres : ANGELINI, BATTISTA, BECH, BERNASCONI, BERSANI, BRUNHES, CARCATERRA, DE BOSIO, DE GRYSSE, DROUOT L'HERMINE, FALLER, FANTON, FERRARI, HOUGARDY, JARROT, KAPTEYN, KLINKER, KRIER, LARDINOIS, LENZ, LÖHR, PIANTA, SEIFRIZ, THORN, VANRULLEN, WOHLFART

Commission de l'énergie

(29 membres)

Président : BURGBACHER

Vice-présidents : DE BLOCK, BOUSCH

Membres : ACHENBACH, ALRIC, ARENDT, BATTAGLIA, BATTISTINI, BECH, BERGMANN, BLAISSE, BORD, BRUNHES, GENNAI TONIETTI (M^{me}), GRAZIOSI, JARROT, KULAWIG, LEEMANS, LENZ, MICARA, NEDERHORST, PEDINI, PHILIPP, POHER, POSTHUMUS, ROSSI, SCARASCIA MUGNOZZA, TOUBEAU, VANRULLEN

Commission de la recherche et de la culture

(29 membres)

Président : TERRENOIRE

Vice-présidents : SCHUIJT, MERTEN

Membres : ALRIC, BATTAGLIA, BATTISTINI, BERKHOUWER, BERNASCONI, BERTHOIN, CARCASSONNE, CARCATERRA, CHARPENTIER, DE BLOCK, DE SMET, FRIEDENSBURG, HOUGARDY, van HULST, ILLERHAUS, MORO, PEDINI, PICCIONI, POHER, POSTHUMUS, RADOUX, SCARASCIA MUGNOZZA, SEUFFERT, VANRULLEN, VENDROUX, WEINKAMM

Commission de la protection sanitaire

(17 membres)

Président : STORCH

Vice-présidents : BERGMANN, BORD

Membres : ANGIOY, BERKHOUWER, BERNASCONI, BOUSCH, DE BOSIO, FOHRMANN, GENNAI TONIETTI (M^{me}), LENZ, PÊTRE, van der PLOEG, PRETI, SANTERO, SPENALE, TROCLET

Commission des budgets et de l'administration

(17 membres)

Président : VALS

Vice-présidents : CARCATERRA, BERNASCONI

Membres : ACHENBACH, AIGNER, BAAS, BATTAGLIA, BRACCESI, CARBONI, KREYSSIG, KRIER, LEEMANS, POHER, RUTGERS (M^{lle}), THORN, WEINKAMM, WOHLFART

Commission juridique

(17 membres)

Président : WEINKAMM

Vice-présidents : GRANZOTTO BASSO, DROUOT L'HERMINE

Membres : BECH, CARCASSONNE, CERULLI IRELLI, DE BOSIO, DEHOUSSE, ESTÈVE, FERRARI, JANSSENS, POHER, PROBST (M^{me}), RADOUX, RUBINACCI, SCELBA, THORN

Commission parlementaire d'association

(29 membres)

Président : JANSSENS

Vice-présidents : VANRULLEN, LEEMANS

Membres : ALRIC, BATTAGLIA, BERKHOUWER, BORD, BRACCESI, CARBONI, FALLER, FRIEDENSBURG, van der GOES van NATERS, HAHN, HERR, ILLERHAUS, KAPTEYN, KREYSSIG, LARDINOIS, LÜCKER, MARTINO Edoardo, METZGER, MORO, PEDINI, PRETI, RADEMACHER, RADOUX, SCARASCIA MUGNOZZA, TERRENOIRE, VENDROUX

Membres du Parlement européen à la conférence parlementaire de l'association

(54 membres)

ACHENBACH *, AIGNER *, ANGIOY, ARMENGAUD *, BAAS, BADING, BATTAGLIA ⁽¹⁾, BLONDELLE, BORD, BOSCARY-MONSERVIN, BRACCESI, BRIOT *, CARBONI *, CARCASSONNE * ⁽¹⁾, CARCATERRA, CHARPENTIER *, DE BLOCK, DEHOUSSE *, DROUOT L'HERMINE, DUPONT *, DUVIEUSART ⁽¹⁾, ELSNER (M^{me}), FRIEDENSBURG, FURLER ⁽¹⁾, van der GOES van NATERS *, HERR, van HULST, KAPTEYN, KREYSSIG, LARDINOIS, LAUDRIN *, de LIPKOWSKI, LÜCKER, MARTINO Edoardo, METZGER, MORO *, MÜLLER-HERMANN, NEDERHORST, PEDINI *, POHER, RADEMACHER, RICHARTS *, RUBINACCI, SABATINI, SANTERO, SCARASCIA MUGNOZZA, SCHUIJT *, SPENALE, STORCH, STROBEL (M^{me}) *, THORN * ⁽²⁾, TROCLET, VALS, VENDROUX

* Font également partie de la commission paritaire de la conférence.

⁽¹⁾ Vice-président de la conférence.

⁽²⁾ Président de la commission paritaire de la conférence.

5. Secrétariat général

19, rue Beaumont, Luxembourg

Tél. 219.21

H. R. NORD, secrétaire général

M^{lle} M. ROOSENS, assistante

DIRECTION GÉNÉRALE A : AFFAIRES GÉNÉRALES

H.-J. OPITZ, directeur général

Th. RUEST, P. GINESTET, directeurs

A. DUCCI, chef de division

Division bureau, séances, membres

R. BUYSE, chef de division ⁽¹⁾

*Division actes officiels, courrier-archives,
reproduction-distribution*

W. von PADBERG, chef de division

Division de la traduction

M^{lle} N. ROOS, chef de division

M^{lle} A. MARAZZA, chef de division adjoint

(1) Actuellement détaché comme chef de cabinet du président. Voir p. 12.

**DIRECTION GÉNÉRALE B : COMMISSIONS ET ÉTUDES
PARLEMENTAIRES**

G. van den EEDE, directeur général

DIRECTEUR A

F. PASETTI BOMBARDELLA

Pour les questions relevant de la

— *Commission politique*

— *Commission du commerce extérieur*

— *Commission parlementaire d'association*

E. VINCI, chef de division

— *Commission de l'agriculture*

F. ROY, chef de division

— *Commission pour la coopération avec des pays en voie de développement*

— *Commission paritaire C. E. E. - E. A. M. A.*

A. ARNO, chef de division

— *Commission de l'énergie*

A. VAN NUFFEL, chef de division

— *Commission de la recherche et de la culture*

— *Commission juridique*

P. ANDRÉ, chef de division

DIRECTEUR B

C. L. WAGNER

Pour les questions relevant de la

— *Commission sociale*

A. VAN NUFFEL, chef de division

— *Commission du marché intérieur*

— *Commission du budget et de l'administration*

R. BRUCH, chef de division

— *Commission économique et financière*

— *Commission des transports*

H. APTEL, chef de division

— *Commission de la protection sanitaire*

P. ANDRÉ, chef de division

Division des études parlementaires

N. LOCHNER, chef de division

**DIRECTION GÉNÉRALE C : DOCUMENTATION
PARLEMENTAIRE ET INFORMATION**

R. LEGRAND-LANE, directeur général

DOCUMENTATION PARLEMENTAIRE

M^{me} E. BUBBA, directeur

H. KUBY, chef de division

K. NEUNREITHER ⁽¹⁾, chef de division

INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

V. LAGACHE ⁽²⁾, directeur

Responsables des secteurs géographiques

Allemagne : **F. HEIDELBERG, chef de division**

France : **F. FRANÇOIS, chef de division**

Italie : **D. ANGELINI, chef de division**

Luxembourg : **P. SCHROEDER**

Pays associés d'outre-mer :, chef de division

Bureau d'information de Bruxelles ⁽³⁾

J. S. HOEK ⁽⁴⁾, chef de division

⁽¹⁾ Egalement chargé des publications et de la bibliothèque.

⁽²⁾ Egalement chargé du secteur belge.

⁽³⁾ Bruxelles, Palais des Congrès, Coudenberg - Tél. 11.28.81.

⁽⁴⁾ Egalement chargé du secteur néerlandais.

DIRECTION GÉNÉRALE D : ADMINISTRATION

G. CICONARDI, directeur général

L. LIMPACH, directeur

Division du personnel

J. FAYAUD, chef de division

Division des finances

M. J. SPITTERS, chef de division

Division conférences, intendance

J. C. GALLI-CAVOUKDJIAN, chef de division

GREFFE TEMPORAIRE (1)

J. LYON, greffier adjoint

M. ANGIOY, comptes rendus

(1) Renforce le secrétariat général pendant les sessions.

COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

12, rue de la Côte-d'Eich, Luxembourg - Tél. 215.21

Case postale 96, Luxembourg-Ville

Introduction

La Cour de justice a pour tâche d'assurer le respect du droit dans l'interprétation et l'application des traités instituant les trois Communautés européennes et des règlements d'exécution. La Cour est formée de sept juges et elle est assistée de deux avocats généraux. Les juges désignent parmi eux le président de la Cour pour trois ans ; les présidents de chambre sont élus par la Cour pour la durée d'une année.

Pour les arrêts de la Cour et les conclusions des avocats généraux, voir *Recueil de la Jurisprudence de la Cour*.

Président

Ch. L. HAMMES

Attaché

G. RASQUIN

Président de chambre

A. M. DONNER

Attaché

W. A. HAMEL

Président de chambre

R. LECOURT

Attaché

R. CHEVALLIER

Juge

L. DELVAUX

Attaché

E. HAMOIR

Juge

A. TRABUCCHI

Attaché

P. GORI

Juge

W. STRAUSS

Attaché

H. W. DAIG

Juge

R. MONACO

Attaché

S. NERI

Avocat général

K. ROEMER

Attaché

K. WOLF

Avocat général

J. GAND

Attaché

L. SIZARET

Greffier

A. VAN HOUTTE

Greffier adjoint

H. J. EVERSEN

COMPOSITION DES CHAMBRES

(1^{er} octobre 1964 - 30 septembre 1965)

Première chambre

Président de chambre : R. LECOURT

Juges : L. DELVAUX

A. TRABUCCHI

Avocat général : K. ROEMER

Deuxième chambre

Président de chambre : A. M. DONNER

Juges : W. STRAUSS

R. MONACO

Avocat général : J. GAND

Services de la Cour

**Administrateur, directeur
de l'administration**

E. MOROZZO DELLA ROCCA

1. Service financier

J. FETTLER

2. Service du personnel

J. WALLERAND

3. Service intérieur

Ch. BECK

**Chef du service de documentation
et bibliothèque**

H. SPERL

Chef du service linguistique

M. DOUCET

**CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES
GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES
ET
CONSEILS DE MINISTRES
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Secrétariat général

**2, rue Ravenstein
Bruxelles 1**

**3-5, rue Auguste-Lumière
Luxembourg**

CONSEILS D'ASSOCIATION

CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

Les traités instituant la C. E. C. A., la C. E. E. et la C. E. E. A. prévoient que certaines décisions sont prises d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres.

CONSEILS

CONSEIL SPÉCIAL DE MINISTRES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

Le Conseil exerce ses attributions dans les cas prévus et de la manière indiquée par le traité, notamment en vue d'harmoniser l'action de la Haute Autorité et celles des gouvernements responsables de la politique économique générale de leurs pays.

Le Conseil est formé par les représentants des Etats membres. Chaque Etat y délègue un membre de son gouvernement. (Voir liste pages 45 à 48.)

COMMISSION DE COORDINATION

La préparation des travaux du Conseil est assurée par une Commission de coordination formée de délégués des gouvernements des Etats membres. (Voir liste page 48.)

COMITÉ MIXTE CONSEIL — HAUTE AUTORITÉ

Le Comité mixte Conseil — Haute Autorité a été institué par le Conseil spécial de ministres de la C. E. C. A. lors de sa session des 9 et 10 avril 1954.

Le Comité est composé de représentants des Etats membres et de la Haute Autorité de la C. E. C. A. Il est présidé par un directeur de la direction générale « Economie et énergie » de la Haute Autorité. Son secrétariat est assuré par le secrétariat général des Conseils.

Le protocole sur les moyens d'assurer une politique coordonnée dans le domaine de l'énergie — intervenu entre le Conseil et la Haute Autorité lors de la session du 8 octobre 1957 — a donné au Comité mixte un nouveau mandat, aux termes duquel le Comité doit s'associer à la Haute Autorité pour poursuivre un certain nombre d'études en matière énergétique et présenter à la Haute Autorité et aux gouvernements des rapports périodiques comportant des propositions sur les conditions d'équilibre de l'approvisionnement énergétique à court, moyen et long terme et sur les moyens appropriés pour réaliser cet équilibre.

COMITÉ SPÉCIAL « POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE »

Le Comité spécial « politique énergétique » a été institué par le Conseil spécial de ministres de la C. E. C. A. lors de sa session du 2 mai 1963. Il est chargé d'examiner les problèmes qui se posent en matière d'énergie à l'échelon de la Communauté ainsi que ceux relatifs à la réalisation progressive d'une politique énergétique commune. Il lui incombe également de rechercher les principes à suivre pour résoudre ces problèmes ainsi que les moyens d'action à mettre en œuvre et les priorités à envisager.

Le Comité est composé de représentants des Etats membres, de la Haute Autorité de la C. E. C. A. et des Commissions de la C. E. E. et de la C. E. E. A. Il est présidé par le directeur général de la direction générale « Economie et énergie » de la Haute Autorité de la C. E. C. A. Son secrétariat est assuré par le secrétariat général des Conseils.

En outre, divers groupes effectuent des travaux préparatoires dans le cadre du Conseil de la C. E. C. A.

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

En vue d'assurer la réalisation des objectifs fixés par le traité de la C. E. E. et dans les conditions prévues par celui-ci, le Conseil assure la coordination des politiques économiques générales des Etats membres et dispose d'un pouvoir de décision.

Le Conseil est formé par les représentants des Etats membres. Chaque gouvernement y délègue un de ses membres. (Voir liste pages 45 à 48.)

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS

Le Conseil de la C. E. E. est assisté par un Comité formé de représentants des Etats membres (Comité des représentants permanents) institué aux termes de l'article 151, alinéa 2, du traité. Ce Comité a pour tâche de préparer les travaux du Conseil et d'exécuter les mandats qui lui sont confiés par celui-ci. (Voir liste pages 49 à 54.)

COMITÉ SPÉCIAL DE L'ARTICLE 111

Le Comité spécial de l'article 111 a été institué par le Conseil en date du 5 mai 1959.

Aux termes de l'article 111 du traité instituant la C. E. E., ce Comité spécial est chargé d'assister la Commission dans la conduite de négociations tarifaires que celle-ci mène en consultation avec ce Comité.

Le Comité spécial de l'article 111 est présidé par le représentant du pays assumant la présidence du Conseil. Il se réunit au niveau des membres titulaires ou au niveau des membres suppléants suivant le lieu et le caractère de la négociation. (Voir liste page 55.)

COMITÉ SPÉCIAL DE L'AGRICULTURE

Les représentants des gouvernements des Etats membres, dans le cadre de leur décision du 12 mai 1960 relative à l'accélération du rythme de réalisation des objets du traité de la C. E. E., ont institué un Comité

spécial pour préparer les décisions du Conseil en matière de politique agricole commune. Par la suite, ce mandat a été confirmé par le Conseil.

En outre, divers groupes effectuent des travaux préparatoires dans le cadre du Conseil de la C. E. E.

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Le Conseil exerce ses attributions et ses pouvoirs de décision dans les conditions prévues par le traité de la C. E. E. A. Il prend toute mesure relevant de sa compétence en vue de coordonner les actions des Etats membres de la Communauté.

Le Conseil est formé par les représentants des Etats membres. Chaque gouvernement y délègue un de ses membres. (Voir liste pages 45 à 48.)

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS

Le Conseil de la C. E. E. A. est assisté par un Comité formé de représentants des Etats membres (Comité des représentants permanents) institué aux termes de l'article 121, alinéa 2, du traité. Ce Comité a pour tâche de préparer les travaux du Conseil et d'exécuter les mandats qui lui sont confiés par celui-ci. (Voir liste pages 49 à 54.)

COMITÉ CONSULTATIF DE LA RECHERCHE NUCLÉAIRE

Le Comité consultatif de la recherche nucléaire a été institué par une décision intervenue au cours de la session du Conseil de la Communauté européenne de l'énergie atomique des 30 et 31 janvier 1961. Il est destiné à faciliter :

- la confrontation des points de vue des représentants des Etats membres et de la Commission sur les différents aspects des programmes de recherche nationaux et communautaires dans le domaine nucléaire et l'information mutuelle de ces représentants dans ce domaine ;
- la coordination du développement de la recherche nucléaire dans la Communauté.

Il siège sous la présidence du président de la Commission de l'Euratom. Son secrétariat est assuré par le secrétariat général des Conseils, assisté d'un expert de la Commission.

Le Comité se réunit au moins deux fois par an sur convocation de son président et notamment avant l'étude par la Commission de l'avant-projet de budget de recherches et d'investissement de la Communauté.

En outre, divers groupes effectuent des travaux préparatoires dans le cadre du Conseil de la C. E. E. A.

**LISTE DES REPRÉSENTANTS DES
GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES
PARTICIPANT HABITUELLEMENT
AUX SESSIONS DES CONSEILS**

Allemagne

Gerhard SCHRÖDER, ministre fédéral des affaires étrangères

Kurt SCHMÜCKER, ministre fédéral de l'économie

Rolf DAHLGRÜN, ministre fédéral des finances

Werner SCHWARZ, ministre fédéral de l'alimentation, de
l'agriculture et des forêts

Theodor BLANK, ministre fédéral du travail et des affaires
sociales

Hans-Christoph SEEBOHM, ministre fédéral des transports

Hans LENZ, ministre fédéral de la recherche scientifique

Karl CARSTENS, secrétaire d'Etat au ministère fédéral des
affaires étrangères

Rolf LAHR, secrétaire d'Etat au ministère fédéral des affaires
étrangères

Wolfram LANGER, secrétaire d'Etat au ministère fédéral de
l'économie

Fritz NEEF, secrétaire d'Etat au ministère fédéral de l'éco-
nomie

Walter GRUND, secrétaire d'Etat au ministère fédéral des
finances

Rudolf HÜTTEBRÄUKER, secrétaire d'Etat au ministère
fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts

Wolfgang CARTELLIERI, secrétaire d'Etat au ministère fédé-
ral de la recherche scientifique

Belgique

Paul-Henri SPAAK, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères

André DEQUAE, ministre des finances

Charles HEGER, ministre de l'agriculture

Antoine SPINOY, ministre des affaires économiques et de l'énergie

Edmond LEBURTON, ministre de la prévoyance sociale

Maurice BRASSEUR, ministre du commerce extérieur et de l'assistance technique

Henri FAYAT, ministre, adjoint aux affaires étrangères

Léon SERVAIS, ministre de l'emploi et du travail

Alfred BERTRAND, ministre des communications

France

Maurice COUVE DE MURVILLE, ministre des affaires étrangères

Gaston PALEWSKI, ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales

Valery GISCARD D'ESTAING, ministre des finances

Marc JACQUET, ministre des travaux publics et des transports

Michel MAURICE-BOKANOWSKI, ministre de l'industrie

Edgar PISANI, ministre de l'agriculture

Gilbert GRANDVAL, ministre du travail

Michel HABIB-DELONCLE, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères

Italie

Amintore FANFANI, ministre des affaires étrangères

Emilio COLOMBO, ministre du trésor

Roberto TREMELLONI, ministre des finances

Mario FERRARI AGGRADI, ministre de l'agriculture et des forêts

Angelo Raffaello JERVOLINO, ministre des transports

Edgardo LAMI STARNUTI, ministre de l'industrie et du commerce

Umberto DELLE FAVE, ministre du travail et de la prévoyance sociale

Bernardo MATTARELLA, ministre du commerce extérieur

Luxembourg

Pierre WERNER, président du gouvernement, ministre des affaires étrangères

Antoine WEHENKEL, ministre du budget, de l'économie nationale et de l'énergie

Albert BOUSSER, ministre des transports

Emile COLLING, ministre de l'agriculture

Nicolas BIEVER, ministre du travail, de la sécurité sociale, des mines et de la santé publique

Marcel FISCHBACH, ministre adjoint aux affaires étrangères

Jean-Pierre BUCHLER, secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la viticulture

Raymond VOUEL, secrétaire d'Etat à la santé publique, au travail, à la sécurité sociale et aux mines

Pays-Bas

J. M. A. H. LUNS, ministre des affaires étrangères
L. DE BLOCK, secrétaire d'Etat des affaires étrangères
J. E. ANDRIESSEN, ministre des affaires économiques
B. W. BIESHEUVEL, ministre de l'agriculture
H. J. WITTEVEEN, ministre des finances
W. H. VAN DEN BERGE, secrétaire d'Etat du ministère des finances
G. M. J. VELDKAMP, ministre des affaires sociales
M. J. KEYSER, secrétaire d'Etat du ministère des transports

Commission de coordination

Allemagne

M. WORATZ Ministerialdirektor,
Ministère fédéral de l'économie

Belgique

J. VAN DER MEULEN Représentant permanent de la Belgique auprès des Communautés européennes

France

J.-C. SORE Secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne

Italie

G. CHIABRANDO Inspecteur général au ministère de l'industrie et du commerce

Luxembourg

P. ELVINGER Conseiller de gouvernement au ministère des affaires étrangères

Pays-Bas

H. J. van OORSCHOT Directeur adjoint de la direction générale pour les relations économiques extérieures au ministère des affaires économiques

**Représentations permanentes
des États membres
de la C.E.E. et de la C.E.E.A.**

ALLEMAGNE

Chancellerie : 64, rue Royale, Bruxelles
Tél. 13.45.00

G. HARKORT	Ambassadeur Représentant permanent
E. BOEMCKE	Ministre conseiller Représentant permanent adjoint

Ministère des affaires étrangères

H. HAEDRICH	Conseiller d'ambassade
F.-J. ZENS	Premier secrétaire d'ambassade, attaché de presse
G. SCHAAR	Premier secrétaire d'ambassade
W. GERHARDT	Deuxième secrétaire d'ambassade
H. GRADE	Troisième secrétaire d'ambassade
H. VITT	Attaché d'ambassade

Ministère des affaires économiques

H. MOLTRECHT	Conseiller
H. WALLNER	Premier secrétaire
H. STORDEL	Premier secrétaire
H. J. MUSIELACK	Attaché
W. EHRT	Attaché

Ministère des finances

K. D. WOLFRAM	Conseiller
G. WEIHRAUCH	Premier secrétaire
G. von WESTPHALEN	Deuxième secrétaire

Ministère du ravitaillement, de l'agriculture et des forêts

G. DOBRAVSKY Premier secrétaire
E. PABSCH Deuxième secrétaire

Ministère du travail

O. WLOTZKE Premier secrétaire

Ministère des transports

O. GOLBS-WILMS Premier secrétaire

Ministère des affaires atomiques

R. KORZILIUS Deuxième secrétaire

BELGIQUE

Chancellerie : 62, rue Belliard, Bruxelles

Tél. 13.45.70 - 13.45.78 - 13.45.79

J. VAN DER MEULEN Ambassadeur
Représentant permanent
J. VAN TICHELEN Directeur général au ministère des
affaires économiques
J. DOUMONT Conseiller d'ambassade
Représentant permanent adjoint

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur

E. LEEMANS Conseiller d'ambassade
H. ROBINET Conseiller d'ambassade
F. FRANS Premier secrétaire d'ambassade
P. NOTERDAEME Secrétaire d'ambassade
E. MICHIELS Conseiller adjoint
A. COUBEAU Chargé de mission
E. BECQAERT Chargé de mission

Services du premier ministre

J. VALLEY Inspecteur général, conseiller pour les pro-
blèmes relatifs aux pays en voie de déve-
loppement

Ministère des finances et des affaires économiques

Finances

R. MERMOUX	Conseiller financier
L. COUCOUREUX	Attaché financier
P.-M. COLMANT	Premier conseiller commercial
G. PEYROLES	Deuxième conseiller commercial
L. GUERIN	Attaché agricole
G. DESSAUX	Attaché adjoint au conseiller commercial
M. LEFLON	Attaché adjoint au conseiller commercial

Questions douanières

G. ROISIN	Administrateur civil
-----------	----------------------

Commissariat à l'énergie atomique

A. PETIT	Attaché pour les questions atomiques
----------	--------------------------------------

Ministère des transports

J. DENOUEIX	Attaché pour les questions de transports
-------------	--

ITALIE

Chancellerie : 62, rue Belliard, Bruxelles

Tél. 13.40.70 - 13.40.78 - 13.40.79 - 13.44.52 - 13.44.53 - 13.44.54

A. VENTURINI	Ambassadeur
	Représentant permanent
U. MOSCA	Ministre conseiller
	Représentant permanent adjoint
M. BUCCI	Conseiller
R. VANNI d'ARCHIFARI	Premier secrétaire d'ambassade
L. GUIDOBONO	
CAVALCHINI GAROFOLI	Deuxième secrétaire
A. NEGROTTO CAMBIASO	Deuxième secrétaire
F. RIZZETTO	Conseiller pour les pays d'outre-mer
A. MACCHIA	Conseiller pour les affaires sociales et l'émigration
E. MACCHIA	Conseiller commercial
P. F. VALLE	Attaché pour les affaires sociales et l'émigration
G. URBINI	Attaché commercial

PAYS-BAS

Chancellerie : 62, rue Belliard, Bruxelles
Tél. 13.65.70

D. P. SPIERENBURG

**Ambassadeur
Représentant permanent**

M. H. J. CH. RUTTEN

**Conseiller d'ambassade
Représentant permanent adjoint**

P. A. E. RENARDEL
de LAVALETTE

Conseiller d'ambassade

R. A. FERRIER

Conseiller d'ambassade
(association Surinam)

G. W. BENDIEN

Conseiller d'ambassade
(affaires atomiques)

A. van der WILLIGEN

Premier secrétaire d'ambassade

B. R. BOT

Attaché d'ambassade

H. H. MAAS

Conseiller commercial

J. G. van der TAS

Deuxième secrétaire commercial

P. C. NIEMAN

Attaché d'ambassade

D. J. F. de MAN

Conseiller d'ambassade
(questions culturelles et de presse)

Ministère des finances

F. A. van ALPHEN

Attaché pour les affaires fiscales et douanières

A. IJ. A. LOOIJEN

Attaché financier

Ministère des transports

R. J. ZWANENBURG

Attaché des transports

Ministère de l'agriculture

W. G. F. VAN OOSTEN

Directeur au ministère de l'agriculture,
attaché agricole

E. STEENBEEK

Attaché agricole adjoint

Ministère des affaires sociales et de la santé publique

J. A. U. M. VAN GREVENSTEIN

Attaché social, directeur au ministère des
affaires sociales

E. A. VAN TRAA

Attaché adjoint pour les affaires sociales

H. A. BARFOED

*

Chancelier

Comité spécial de l'article 111

Les membres titulaires de ce Comité sont :

Allemagne

G. KEYSER Ministerialdirektor, ministère des affaires économiques, division du commerce extérieur

Belgique

C. van BELLINGHEN Administrateur, directeur général des relations économiques extérieures

E. LONGERSTAEY Directeur général adjoint des relations économiques extérieures

France

F. BIZARD Directeur des relations économiques extérieures au ministère des finances et des affaires économiques

Italie

G. FERLESCH Directeur général pour les accords commerciaux au ministère du commerce extérieur

Luxembourg

A. DUHR Conseiller de légation au ministère des affaires étrangères

Pays-Bas

W. P. H. van OORSCHOT Directeur général des relations économiques extérieures au ministère des affaires économiques

Direction générale A

Administration générale — Statut des fonctionnaires —
Administration du personnel — Services généraux

Budgets et règlements financiers

Service linguistique

Directeur général : F. MARKULL

Matière	Responsable
Administration générale - Statut des fonctionnaires - Administration du personnel - Services généraux Budgets et règlements financiers	G. RICOVERI Directeur S. A. BOSMAN Administrateur principal
Service linguistique	H. NOACK Chef du service linguistique G. BATTIN Chef adjoint du service linguistique D. POLIAKOFF Chef de la section française R. LOEBISCH Chef de la section allemande T. VALERIO Chef de la section italienne W. VAN ROYEN Chef de la section néerlandaise

Direction générale B

Questions institutionnelles, sociales, économiques et financières, agricoles, documentation

Directeur général : G. ZAMPAGLIONE

Matière	Responsable
Questions institutionnelles - Comité économique et social (C.E.E. - C.E.E.A.) et Comité consultatif (C.E.C.A.) - Questions sociales	E. HEYNIG Directeur E. CHIOCCIOLI Administrateur principal
Affaires parlementaires - Relations avec les organismes et mouvements européens Questions relatives à l'agriculture	G. de THOMASIS Chef de division F. ROSSI Directeur J. BOCQUILLON Chef de division H.-R. KAHL Administrateur principal Ch. STREBLER Administrateur principal M. FORMENTI Administrateur principal
Questions économiques, documentation, publications, information	R. POURVOYEUR Chef de division D. A. E. de LOOS Administrateur principal
Questions monétaires, financières et de conjoncture	W. SCHLICHTING Chef de division

Direction générale C

Marché commun sidérurgique — Marché intérieur en général — Transports

Directeur général : G. J. BALKENSTEIN

Matière	Responsable
Sidérurgie - Droit d'établissement et services	J. PELTIER Chef de division
Union douanière - Rapprochement des législations - Règles de concurrence	E. H. a CAMPO Chef de division J. SAUR Administrateur principal
Transports	J. von HOFFMANN Chef de division P. DEHOUX Administrateur principal

Direction générale D

Energie et Euratom

Directeur général : A. ZIPCY

J. LECLERC : Directeur (Luxembourg)

Matière	Responsable
Questions relatives à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique énergétique commune, et à l'établissement du marché commun de l'énergie ; secrétariat du Comité mixte « Conseil - Haute Autorité » et du Comité spécial « politique énergétique »	P. SIEBEN Administrateur principal W. TREITSCHKE Administrateur principal
Questions relatives aux diverses sources d'énergie — charbon, gaz manufacturés — pétrole - gaz naturel — énergie nucléaire	
Questions relatives à l'Euratom et secrétariat du Comité consultatif de la recherche nucléaire	G. BRANDAU Chef de division J.-M. DIDIER Administrateur principal

Direction générale E

Relations extérieures et relations avec les Etats associés

Directeur général : F. DE SCHACHT

Matière	Responsable
Relations bilatérales avec les pays tiers - Questions concernant la participation de la Communauté dans les organisations et conférences économiques internationales - Politique commerciale et tarifaire - Assurance crédit et financement à l'exportation	L. FRICCHIONE Directeur P. TALIANI Chef de division J.-P. FELSENHART Administrateur principal K.-D. JAGSTAIDT Administrateur principal A. CORET Administrateur principal
Relations avec les pays européens associés et les pays tiers européens membres de l'O. C. D. E. - Relations avec les pays d'Afrique du Nord - O. C. D. E.	A. DUBOIS Chef de division G. GIOLA Administrateur principal
Relations avec les Etats africains et malgache associés et les pays tiers africains au sud du Sahara - Pays et territoires d'outre-mer	R. SCHEIBER Chef de division C. PAOLI Administrateur principal

CONSEIL D'ASSOCIATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA GRÈCE

L'application de l'accord d'association entre la C. E. E. et la Grèce, signé à Athènes le 9 juillet 1961, est assurée par un *Conseil* d'association qui dispose d'un pouvoir de décision. Le Conseil d'association est composé, d'une part, des gouvernements des Etats membres, du Conseil et de la Commission de la Communauté économique européenne et, d'autre part, du gouvernement hellénique.

Les gouvernements des Etats membres, le Conseil et la Commission sont représentés au Conseil d'association au niveau ministériel par les ministres et membres de la Commission qui participent habituellement aux sessions du Conseil de ministres de la C. E. E. et, au niveau des représentants, par les ambassadeurs, représentants permanents auprès des Communautés européennes, et le directeur général des relations extérieures de la Commission. Le secrétaire général du Conseil et/ou le directeur général des relations extérieures du secrétariat des Conseils assistent également aux réunions du Conseil d'association.

Le gouvernement hellénique est représenté au niveau ministériel par son ministre de la coordination, M. S. STEPHANOPOULOS.

Le Conseil d'association est assisté d'un Comité d'association chargé de préparer ses délibérations et d'assurer la continuité de coopération nécessaire au bon fonctionnement de l'accord.

Représentation diplomatique de la Grèce (1)

Chancellerie : 35, rue Belliard, Bruxelles - Tél. 11.98.35

Constantin N. TRANOS, ambassadeur, délégué permanent
Stravos G. ROUSSOS, délégué permanent adjoint

Secrétariat du Conseil d'association

2, rue Ravenstein, Bruxelles

Les tâches de secrétariat sont assurées en commun par un agent de la Communauté économique européenne et un agent du gouvernement hellénique. Ont été désignés à cet effet, du côté de la Communauté, M. A. DUBOIS, chef de division au secrétariat général des Conseils, et, du côté grec, M. C. STAVROU, premier secrétaire près la délégation permanente hellénique auprès de la C. E. E.

(1) Egalement auprès de la C. E. C. A. et de la C. E. E. A.

CONSEIL D'ASSOCIATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LES ÉTATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIÉS

L'application de la convention d'association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés à cette Communauté, signée à Yaoundé (Cameroun) le 20 juillet 1963, est assurée par un *Conseil* d'association qui dispose d'un pouvoir de décision et peut également formuler des résolutions, recommandations ou avis. Le Conseil d'association est composé, d'une part, des membres du Conseil de la Communauté économique européenne et de membres de la Commission de la C. E. E. et, d'autre part, d'un membre du gouvernement de chaque Etat associé.

La présidence du Conseil d'association est exercée à tour de rôle par un membre du Conseil de la Communauté économique européenne et un membre du gouvernement d'un Etat associé.

Le Conseil d'association est assisté dans l'accomplissement de sa tâche par un Comité d'association composé, d'une part, d'un représentant de chaque Etat membre et d'un représentant de la Commission et, d'autre part, d'un représentant de chaque Etat associé. La présidence en est assurée par l'Etat assumant la présidence du Conseil d'association.

Le secrétariat du Conseil d'association et du Comité d'association est assuré sur une base paritaire.

**Représentants des États africains et malgache
associés, membres du Conseil d'association**

BURUNDI

29, chaussée de Tervueren, Waterloo
Tél. 54.96.75

Louis BARUSASIYEKO	Ambassadeur Représentant
Henri LANDAU	Conseiller

CAMEROUN

24, boulevard Louis-Schmidt, Bruxelles 4
Tél. 35.61.76

Vincent-de-Paul AHANDA	Ambassadeur Représentant
Michel MVOM	Deuxième secrétaire

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

304, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 48.71.42 - 48.71.46

Roger GUÉRILLOT	Ambassadeur Représentant
Nicolas AWOYAMO	Premier secrétaire

CONGO (Brazzaville)

57 bis, rue Schaeffer, Paris-16°
Tél. PAS 77.09

Nicolas MONDJO	Ambassadeur Représentant
OUATOULA	Chargé d'affaires

CONGO (Léopoldville)

30, rue Marie-de-Bourgogne, Bruxelles 4
Tél. 13.66.10

Joseph MBEKA	Ambassadeur Représentant
Michel SUMINWA	Deuxième conseiller

CÔTE-D'IVOIRE

234, avenue F.-D.-Roosevelt, Bruxelles 5
Tél. 72.23.57

Koffi AOUSSOU	Ambassadeur Représentant
Benié NIOUPIN	Premier conseiller

DAHOMEY

81 A, rue de la Loi, Bruxelles 1
Tél. 11.76.20

Émile POISSON	Ambassadeur Représentant
Guy de SOUZA	Conseiller

GABON

265, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 49.33.60

Marcel SANDOUNGOUT	Ambassadeur Représentant
Désiré CARLI	Expert-conseiller

HAUTE-VOLTA

16, place Guy-d'Arezzo, Bruxelles 6
Tél. 43.50.11 - 43.50.12

Georges BRESSON	Ambassadeur Représentant
Olivier KINI	Premier conseiller

MADAGASCAR

276, avenue de Tervueren, Bruxelles 15
Tél. 70.17.26

Armand RAZAFINDRABE	Ambassadeur Représentant
Rodolphe RAMBAHINIARISON	Conseiller

MALI

112, rue Camille-Lemonnier, Bruxelles 18
Tél. 45.74.32

Mamadou TRAORE	Ambassadeur Représentant
Diadié BOCOUM	Premier secrétaire

MAURITANIE

Friedrichstrasse 8, Bad Godesberg
Tél. 658.27 - 658.28

Mamadou TOURE	Ambassadeur Représentant
Abdoul Silèye SECK	Premier secrétaire

NIGER

15, boulevard de l'Empereur, Bruxelles 1
Tél. 11.84.13 - 11.84.27

Abdou SIDIKOU	Ambassadeur Représentant
Jacques KNOLL	Conseiller technique

RWANDA

201, boulevard Auguste-Reyers, Bruxelles 4
Tél. 34.17.63

Augustin MUNYANEZA	Ambassadeur Représentant
Claude BAHINTASI	Premier secrétaire

SÉNÉGAL

1039, chaussée de Waterloo, Bruxelles 18
Tél. 74.59.27

Djïme Momar GUEYE	Ambassadeur Représentant
Abd-El-Kader N'DIAYE	Premier conseiller

SOMALIE

29, avenue Brugmann, Bruxelles 6
Tél. 38.41.66

Hussein NUR ELMI

**Ambassadeur
Représentant**

Mohamed Said SAMANTAR

Conseiller - Chargé d'affaires

TCHAD

52, boulevard du Jardin-Botanique, Bruxelles 5
Tél. 18.75.43

Adoum AGANAYE

**Ambassadeur
Représentant**

Khalifa SOW

Premier secrétaire

TOGO

1, avenue Maurice, Bruxelles 5
Tél. 49.66.65

Joachim HUNLEDE

**Ambassadeur
Représentant**

Gabriel PEDANOU

**Secrétaire d'ambassade
Représentant adjoint**

Secrétariat du Conseil et du Comité d'association

A titre provisoire, les tâches de secrétariat du Conseil d'association et du Comité d'association sont assurées en commun par les mêmes personnes qui avaient été chargées d'assurer le secrétariat du Comité intérimaire.

Du côté des E. A. M. A., M. NIOUPIN, conseiller à l'ambassade de Côte-d'Ivoire auprès de la C. E. E., avait été désigné comme co-secrétaire du Comité intérimaire.

De son côté, la Communauté avait désigné M. SCHEIBER, chef de division au secrétariat du Conseil des Communautés européennes.

CONSEIL D'ASSOCIATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA TURQUIE

L'application de l'accord d'association entre la C. E. E. et la Turquie, signé à Ankara le 12 septembre 1963, est assurée par un Conseil d'association qui dispose d'un pouvoir de décision. Le *Conseil* d'association est composé, d'une part, des gouvernements des Etats membres, du Conseil et de la Commission de la Communauté économique européenne et, d'autre part, du gouvernement turc.

Les gouvernements des Etats membres, le Conseil et la Commission sont représentés au Conseil d'association au niveau ministériel par les ministres et membres de la Commission qui participent habituellement aux sessions du Conseil de ministres de la C. E. E. et, au niveau des représentants, par les ambassadeurs, représentants permanents auprès des Communautés européennes, et le directeur général des relations extérieures de la Commission. Le secrétaire général du Conseil et/ou le directeur général des relations extérieures du secrétariat des Conseils assistent également aux réunions du Conseil d'association.

Le gouvernement turc est représenté au niveau ministériel par son ministre des affaires étrangères, M. F. C. ERKIN.

Le Conseil d'association est assisté d'un Comité d'association chargé de préparer ses délibérations et d'assurer la continuité de coopération nécessaire au bon fonctionnement de l'accord.

Représentation diplomatique de la Turquie

Chancellerie : 477 à 485, avenue Louise, Bruxelles 5

Tél. 49.34.44 - 49.32.96 - 49.33.28

Oguz GÖKMEN, ambassadeur, chef de la mission

Tefvik SARAÇOĞLU, chef adjoint

Secrétariat du Conseil d'association

2, rue Ravenstein, Bruxelles

Les tâches de secrétariat sont assurées en commun par un agent de la Communauté économique européenne et un agent du gouvernement turc. Ont été désignés à cet effet, du côté de la Communauté, M. A. DUBOIS, chef de division au secrétariat général des Conseils, et M. I. BIRSEL, premier secrétaire près la mission de Turquie auprès des Communautés.

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
(C. E. C. A.)**

Introduction

La Communauté européenne du charbon et de l'acier est née d'une initiative française. Le 9 mai 1950, M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères de la République française, proposait une politique nouvelle et révolutionnaire pour parvenir à l'unification européenne : celle de l'intégration économique visant à créer une solidarité de fait entre les pays européens.

En établissant, dès 1953, le marché commun des deux produits de base de l'économie moderne, le charbon et l'acier, la C. E. C. A. a commencé à transformer les formes du passé, en adaptant progressivement les économies et les institutions des pays de l'Europe occidentale, comme les mentalités des hommes, aux conditions du monde moderne. Elle a introduit, dans la structure d'une Europe façonnée par les guerres et les rivalités, des institutions et des règles communes, contribuant ainsi à l'unification européenne.

La C. E. C. A. « a pour mission de contribuer, en harmonie avec l'économie générale des Etats membres et grâce à l'établissement d'un marché commun..., à l'expansion économique, au développement de l'emploi et au relèvement du niveau de vie dans les Etats membres. La Communauté doit réaliser l'établissement progressif de conditions assurant par elles-mêmes la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé, tout en sauvegardant la continuité de l'emploi et en évitant de provoquer, dans les économies des Etats membres, des troubles fondamentaux et persistants » (article 2, traité C. E. C. A.).

La mise en commun des ressources de charbon et d'acier des Six, leur mise en valeur au profit de tous, ont rendu nécessaire la création d'institutions capables de dégager l'intérêt

commun et d'agir au nom de tous. La Haute Autorité est l'organe exécutif de la Communauté qui est chargée d'assurer la réalisation des objectifs de la C. E. C. A. A cet effet, elle dispose de pouvoirs supranationaux, jouit d'une autonomie financière et représente la Communauté dans ses relations avec le reste du monde. Elle contrôle l'application des règles du marché commun et peut la sanctionner.

Un Comité consultatif de 51 membres, composé de producteurs, d'utilisateurs et de travailleurs, est placé auprès de la Haute Autorité qui le consulte dans la préparation de ses décisions majeures.

Pour les publications de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, voir *Catalogue des publications des Communautés européennes*.

Pour les décisions, etc., prises par la Haute Autorité, voir *Journal officiel des Communautés européennes*.

La Haute Autorité

2, place de Metz, Luxembourg - Tél. 288.31/41

La Haute Autorité est composée de neuf membres nommés pour six ans. Les membres sortants peuvent être nommés de nouveau. Seuls des nationaux des Etats membres peuvent faire partie de la Haute Autorité qui ne peut comprendre plus de deux membres ayant la nationalité d'un même Etat. La première Haute Autorité a été nommée pour six ans, à compter de la date d'établissement du marché commun du charbon, c'est-à-dire le 10 février 1953. Le 15 septembre 1959, le renouvellement général de la Haute Autorité a eu lieu. Depuis lors, un tiers des membres de la Haute Autorité est renouvelé tous les deux ans. Les renouvellements réguliers résultant de l'expiration des périodes biennales s'opèrent alternativement par nomination par les gouvernements des Etats membres et par cooptation. Le président et le vice-président de la Haute Autorité sont désignés parmi ses membres pour deux ans. Leur mandat peut être renouvelé.

Les neuf membres exercent leur mandat en pleine indépendance et dans l'intérêt général de la Communauté. Dans l'accomplissement de leur devoir, ils ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme.

Président **Dino DEL BO**
Chef de cabinet Luciano MERLO
Chef adjoint de cabinet Fulvio TORTORA

Vice-président **Albert COPPÉ**
Chef de cabinet Daniel CARDON de LICHTBUER
Chef adjoint de cabinet Paul LEMOINE

Membre **Albert WEHRER**
Chef de cabinet Guy MINES
Chef adjoint de cabinet Henri GUILLAUME

Membre **Paul FINET**
Chef de cabinet Henri DOFNY
Chef adjoint de cabinet

Membre **Roger REYNAUD**
Chef de cabinet Jean DEGIMBE
Chef adjoint de cabinet Jean LAFUMA

Membre **Pierre-Olivier LAPIE**
Chef de cabinet Pierre BAICHERE
Chef adjoint de cabinet Paul Mathias SCHMITT

Membre **Fritz HELLWIG**
Chef de cabinet Wilhelm KRAFFT
Chef adjoint de cabinet Karlheinz REICHERT

Membre **Karl M. HETTLAGE**
Chef de cabinet Karl MOOS
Chef adjoint de cabinet W. v. PÖLNITZ v. u. zu EGLOFFSTEIN

Membre **J. LINTHORST HOMAN**
Chef de cabinet G. WISSELS
Chef adjoint de cabinet M. HEINSIUS

COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL

Transports

Président : Albert COPPÉ

Membre : Pierre-Olivier LAPIE

Relations extérieures

Président : Albert WEHRER

Membre : Roger REYNAUD

Information

Président : Albert COPPÉ

Membre : Albert WEHRER

Problèmes sociaux

Président : Paul FINET

Membre : Karl M. HETTLAGE

Politique économique et reconversion industrielle

Président : Roger REYNAUD

Membre : Paul FINET

Coordination des politiques énergétiques

Président : Pierre-Olivier LAPIE

Membre : Fritz HELLWIG

Marché du charbon et de l'acier

Président : Fritz HELLWIG

Membre : Roger REYNAUD

Finances et investissements

Président : Karl M. HETTLAGE

Membre : Albert WEHRER

Concurrence

Président : J. LINTHORST HOMAN

Membre : Pierre-Olivier LAPIE

Groupe d'instruction

Président : Pierre-Olivier LAPIE

Membres : Albert WEHRER

Karl M. HETTLAGE

Commission administrative

Président : Roger REYNAUD

Membres : Albert COPPÉ

Albert WEHRER

Karl M. HETTLAGE

**Délégation de la Haute Autorité auprès
du gouvernement du Royaume-Uni**

Chesham Street 23, Londres S. W. 1 - Tél. BEL 4904-7

E. N. van KLEFFENS, ambassadeur, chef de la délégation

G. BERTHOIN, conseiller principal, chef adjoint de la délégation

G. AHRENS, membre de la délégation

Bureau de liaison de la Haute Autorité en Amérique latine
Santiago du Chili (Casilla postal 10093)

Chef du bureau : **W. RENNER**

SERVICES DE LA HAUTE AUTORITÉ

I. Secrétariat général

Secrétaire général : E. P. WELLENSTEIN

2, place de Metz, Luxembourg - Tél. 288.31

Direction	Division	Responsable
RELATIONS EXTÉRIEURES	<ol style="list-style-type: none">1. Politique commerciale - Pays tiers2. Affaires politiques - Organisations internationales3. Affaires générales - Protocole	Ch. REICHLING Conseiller hors classe Directeur S. GAHLER C. CHRISTAKI de GERMAIN A. delli PAOLI
SECRETARIAT DE LA HAUTE AUTORITÉ		W. VERHEYDEN Directeur
PORTE-PAROLE	<ol style="list-style-type: none">1. Presse et public relations2. Rapports généraux et bulletins	L. JANZ Directeur E. BRESCHI R. GACHOT

II. Direction générale « Administration et finances »

Directeur général : J. DINJEART

Conseiller hors classe : M. JAURANT-SINGER

Secrétaire de la direction générale : L. MAY

Place de la Gare, Luxembourg - Tél. 434.91

Direction	Division	Responsable
A. PERSONNEL	<ol style="list-style-type: none">1. Gestion2. Recrutement et formation du personnel3. Welfare et pensions	C. ALMINI Directeur J. DE GROOTE M. A. de BRIEY M. GLAEZER
B. AFFAIRES INTÉRIEURES	<ol style="list-style-type: none">1. Administration intérieure (y compris l'interprétation)2. Documentation - Archives3. Etudes et analyses4. Publications5. Traduction	T. F. NOYON Directeur G. SPIRA J. LEYMARIE C. GOUDIMA L. KNAFF R. THOMIK
C. BUDGET	<ol style="list-style-type: none">1. Etat prévisionnel2. Budget de recherche et de réadaptation	J. P. A. MONNOBY Directeur H. HAIGHTON G. MACQUERON
INSPECTION (1)		A. CARISI Directeur A. DE JONG Conseiller principal

(1) La direction de l'inspection ne relève de la direction générale qu'en matière administrative.

III. Direction générale « Économie et énergie »

Directeur général : **J. DENIZET**

Adjoints du directeur général : **W. KLAER**, conseiller hors classe

J. CROS, directeur

assistés de : Ch. **BARÉ**, conseiller

J. HARTMANN, conseiller

Secrétaire de la direction générale : Cl. **J. STUFFMANN**

29, rue Aldringer, Luxembourg - Tél. 292.41

Direction	Division	Responsable
A. ENTENTES ET CONCENTRA- TIONS		J. PETRICK Directeur J. JAEGER E. SCHMITZ W. von der HEIDE
B. ÉCONOMIE D'ENTREPRISES	Prix de revient et recettes : Charbon Acier	O. SCHUMM Directeur S. von LUDWIG W. SCHWARZ

Direction	Division	Responsable
C. ÉTUDES ET STRUCTURES		P. MAILLET Directeur
	1. Objectifs généraux : Acier - Rapp. art. 46	M. PANNIER
	2. Objectifs généraux : Energie - Charbon	J. P. ABRAHAM
	3. Etudes et expansion générale	H. KRIJNSE-LOCKER
	4. Fonctionnement du marché	W. RENNER
5. Economie sociale et régionale	M. SOLIMA	
D. AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE		L. CORRADINI Directeur
	1. Pétrole - Gaz naturel	*
E. TRANSPORTS		I. DEBOIS Directeur
	1. Affaires générales	*
	2. Chemins de fer	W. KOCH
3. Navigation - Routes	V. SCHMITT	

* Unités placées sous l'autorité directe du directeur.

IV. Direction générale « Charbon »

Directeur général : H. DEHNEN

Secrétaire de la direction générale : R. ANDRÉ

91, boulevard Grande-Duchesse-Charlotte, Luxembourg - Tél. 292.41

Direction	Division	Responsable
A. PRODUCTION	1. Recherches techniques	M. SCHENSKY Directeur Conseiller hors classe G. WONNERTH
	2. Exploitation	G. BERDING
	3. Sécurité	J. LECLERCQ
B. APPROVISIONNEMENT ET PROBLÈMES STRUCTURELS	1. Approvisionnement	E. DUTILLEUL Directeur F. LONG
	2. Problèmes structurels	M. TEITGEN
C. QUESTIONS COMMERCIALES	1. Prix et barèmes	J. VERGES Directeur H. WITLOX
	2. Règles du marché

V. Direction générale « Acier »

Directeur général : F. PECO

Secrétaire de la direction générale : R. PEETERS

Place Guillaume, Luxembourg - Tél. 292.41

Direction	Division	Responsable
A. PRODUCTION		E. SCHNEIDER Directeur Conseiller hors classe
	1. Hauts fourneaux et minerais	*
	2. Aciéries	C. RICCI
	3. Laminoirs et normalisations	F. SPIECE
	4. Recherches techniques	L. MOURET
B. MARCHÉ		G. THEVES Directeur
		A. STAKHOVITCH Conseiller principal
	1. Structure et règles du marché	*
	2. Etudes à court et à moyen terme	H. KUTSCHER
	3. Prix et barèmes
4. Matières premières et analyse du marché	V. NOVELLA	
5. Caisse de péréquation	J. NICOLAI	

* Unités placées sous l'autorité directe du directeur.

VI. Direction générale « Problèmes du travail, assainissement et reconversion »

Directeur général : F. VINCK

Secrétaire de la direction générale : J. DANIS

29, rue Aldringer, Luxembourg - Tél. 292.41

Direction	Division	Responsable
A. TÂCHES OPÉ- RATIONNELLES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programmes régionaux de reconversion et de développement d'industries nouvelles 2. Assainissement, réadaptation et emploi 3. Maisons ouvrières 4. Documentation 	<p>G. MICHEL Directeur</p> <p>M. BONNEMAISON</p> <p>R. COINTRE</p> <p>H. ZÖLLNER</p> <p>R. GRÉGOIRE</p>
B. PRÉPARATION ET ÉTUDES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conditions de travail et relations industrielles 2. Salaires et sécurité sociale 3. Formation professionnelle 	<p>Ch. SAVOULLAN Directeur</p> <p>H. OLLENHAUER</p> <p>P. DE BOER</p> <p>H. MASSOTH</p>
C. SÉCURITÉ ET MÉDECINE DU TRAVAIL - AFFAIRES GÉNÉRALES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sécurité du travail 2. Médecine et hygiène du travail 	<p>M. CONVENEVOLE Directeur</p> <p>M. GERLACHE</p> <p>D^r A. CLAASS</p>

VII. Direction générale « Crédit et investissements »

Directeur général : **H. SKRIBANOWITZ**

Secrétaire de la direction générale : **G. WEYRICH**

Place de la Gare, Luxembourg - Tél. 434.91

Direction	Division	Responsable
A. CRÉDIT		A. THEUNISSEN Directeur
	1. Trésorerie	R. HACKER
	2. Emprunts	Ph. WERTHAUER
	3. Prêts industriels et autres prêts	F. GILLET
B. INVESTISSEMENTS		A. du CASTEL Directeur
	1. Prêts et garanties	W. RUHE
	2. Enquêtes sur les investissements	A. SCHMITZ

COMITÉ CONSULTATIF

Secrétaire : A. SUPINO

3, boulevard Joseph-II, Luxembourg - Tél. 288.31/41

Le Comité consultatif, créé auprès de la Haute Autorité aux termes de l'article 18 du traité, se compose de cinquante et un membres, nommés à titre personnel, pour une période de deux ans, par le Conseil de ministres.

Les sièges sont répartis à égalité entre producteurs, travailleurs, utilisateurs et négociants.

En outre, quatre personnes (« observateurs »), désignées par le Conseil, participent aux travaux du Comité sur la base d'un statut particulier.

Le bureau du Comité consultatif, élu pour la période d'un an, se compose du président, des deux vice-présidents et de trois membres du Comité. Le bureau est élu par le Comité en session plénière.

La Haute Autorité peut consulter le Comité consultatif dans tous les cas où elle le juge opportun ; elle est tenue de le consulter chaque fois que la consultation est prescrite par le traité.

I. Le bureau *

Président

Pierre DELVILLE

Vice-président

Wilhelm MICHELS

Vice-président

Domenico TACCONE

Membres

Frans DOHMEN

Jean PICARD

Éric CONROT

* Pour la période du 15 janvier 1965 au 14 janvier 1966.

II. Les Commissions permanentes

Commission « Objectifs généraux »

Président : GARDENT

Membres : VAN ANDEL, BALESE, BENTZ VAN DEN BERG, BORNARD, CAPANNA, CAVAZZUTI, COOSEMANS, CORTOT, GAILLY, GINOCCHIO, JUNG, KOEHLER, MARTIN, NICKELS, PEETERS, PICARD, VAN DER REST, ROLSHOVEN, ROTH, TACCONE, THOMASSEN, VOS, WIRTZ

Commission « Marché et prix »

Président : CAPANNA

Membres : ACHILLE, BALESE, BARBOU, BENTZ VAN DEN BERG, CAREME, CORTI, DOHMEN, FERRY, FLORY, GOTTSCHALL, HELLBERG, KOSKA, MICHELS, NICKELS, PEETERS, PICARD, VAN DER POLS, VAN DER REST, SOHN, DE LA VALLÉE POUSSIN, WEISS, WIRTZ, ZACCONE

Commission « Problèmes du travail »

Président : van BERK

Membres : ACHILLE, BARBOU, BORNARD, CAPANNA, COOSEMANS, CORTI, DYCKERHOFF, GAILLY, GOTTSCHALL, HANIEL, HAYOT, HEROLD, KOEHLER, LABBÉ, PEETERS, VANDER POLS, SCHLUPPKOTTEN, THOMASSEN, DE LA VALLÉE POUSSIN, VOS, WIRTZ, WOEHRLE, ZACCONE

Commission « Projets de recherches »

Président : ROBERT

Membres : CAREME, CAVAZZUTI, CONROT, FERRY, GARDENT, GINOCCHIO, HEROLD, JUNG, KOSKA, MARTIN, PEETERS, ROTH, SOHL, SOHN, TACCONE, DE LA VALLÉE POUSSIN, WEISS

III. Les membres et les observateurs *

Abréviations : ch. = charbon
a. = acier

	Producteurs	
Membres		
Allemagne	K. HANIEL	ch.
	H. KOEHLER	a.
	W. KOSKA	ch.
	R. ROLSHOVEN	ch.
	K. SCHLUPPKOTTEN	a.
	H. G. SOHL	a.
Belgique	P. DELVILLE	ch.
	M. PEETERS	ch.
	P. VAN DER REST	a.
France	J. Cl. ACHILLE	ch.
	J. FERRY	a.
	P. GARDENT	ch.
	R. LABBÉ	a.
Italie	A. CAPANNA	a.
Luxembourg	E. CONROT	a.
Pays-Bas	P. A. A. WIRTZ	ch.
	P. R. BENTZ VAN DEN BERG	a.
Observateurs		
Allemagne	H. BURCKHARDT	ch.
Italie	M. CARTA	ch.
	Travailleurs	
Membres		
Allemagne	K. van BERK	ch.
	A. HEROLD	a.
	W. MICHELS	a.
	R. NICKELS	ch.
	K. H. SOHN	a.
	A. WOEHRLE	a.

* Pour la période du 15 janvier 1965 au 14 janvier 1967.

Belgique	R. BALESSE	ch.
	A. GAILLY	a.
	M. THOMASSEN	ch.
France	J. BORNARD	ch.
	Ch. CORTOT	ch.
	R. CAREME	a.
	L. ROBERT	a.
Italie	G. B. CAVAZZUTI	a.
	B. CORTI	a.
Luxembourg	A. WEISS	a.
Pays-Bas	F. DOHMEN	ch.

Observateurs

Pays-Bas	P. J. VOS	a.
-----------------	-----------	----

Utilisateurs et négociants

Membres

Allemagne	H. DYCKERHOFF	ch.
	W. FLORY	a.
	K. GOTTSCHALL	a.
	F. HELLBERG	ch.
	E. JUNG	a.
	P. ROTH	ch.
Belgique	Ch. DE LA VALLÉE POUSSIN	ch.
France	J. BARBOU	a.
	R. GINOCCHIO	ch.
	J. MARTIN	a.
	J. PICARD	ch.
Italie	D. TACCONE	a.
	U. ZACCONE	ch.
Luxembourg	J. HAYOT	a.
	G. THORN	ch.
Pays-Bas	G. VAN ANDEL	ch.
	K. VAN DER POLS	a.

Observateurs

Belgique	L. COOSEMANS	a.
-----------------	--------------	----

Royaume-Uni — Haute Autorité

CONSEIL D'ASSOCIATION

Un accord a été conclu le 21 décembre 1954 établissant l'association entre la C. E. C. A. et le Royaume-Uni. Cet accord est entré en vigueur le 23 septembre 1955.

Le Conseil d'association, qui se réunit à la demande du gouvernement du Royaume-Uni ou de la Haute Autorité, a constitué trois comités : le comité du charbon, le comité de l'acier et le comité des relations commerciales.

Composition

Le Conseil d'association comprend au plus quatre personnes représentant le gouvernement du Royaume-Uni et quatre personnes représentant la Haute Autorité.

Co-secrétaires : N. STATHAM, Foreign Office
Ch. REICHLING, directeur des relations extérieures

Comités permanents

Comité du charbon

Présidents : D. J. EZRA, membre du « National Coal Board »
H. DEHNEN, directeur général du Charbon à la Haute Autorité

Comité de l'acier

Présidents : R. W. FOAD, membre de l' « Iron and Steel Board »
F. PECO, directeur général de l'Acier à la Haute Autorité

Comité des relations commerciales

Présidents : E. L. PHILLIPS, C. M. G., « Board of Trade »
E. P. WELLENSTEIN, secrétaire général de la Haute Autorité

Confédération suisse — Haute Autorité

COMMISSION MIXTE PERMANENTE

prévue dans l'accord de consultation du 7 mai 1956

Gouvernement suisse — Gouvernements —

Haute Autorité

COMMISSION DE TRANSPORTS

instituée par l'accord ferroviaire du 26 juillet 1956 sur l'établissement
de tarifs directs internationaux ferroviaires pour les transports de charbon
et d'acier en transit par le territoire suisse

Gouvernement autrichien — Gouvernements —

Haute Autorité

COMMISSION DE TRANSPORTS

créée par l'accord ferroviaire du 1^{er} juillet 1958

ORGANE PERMANENT POUR LA SÉCURITÉ DANS LES MINES DE HOUILLE

Président : Paul FINET, membre de la Haute Autorité

Secrétaire : Marcel GERLACHE, chef de division à la direction générale des problèmes du travail, de l'assainissement et de la reconversion

L'Organe permanent comprend 24 membres, chaque pays ayant désigné deux représentants gouvernementaux, un représentant des organisations d'employeurs et un représentant des organisations de travailleurs. Des représentants du Bureau international du travail sont invités à participer, à titre consultatif, aux travaux de l'Organe permanent et le gouvernement du Royaume-Uni a été invité à y envoyer des observateurs.

COMMISSION DES PRÉSIDENTS

(article 78 du traité C. E. C. A.)

Président : Ch. L. HAMMES, président de la Cour de justice

Membres : Dino DEL BO, président de la Haute Autorité
Jean DUVIEUSART, président du Parlement européen
LE PRÉSIDENT du Conseil spécial de ministres

Secrétariat : 12, rue de la Côte-d'Eich, Luxembourg - Tél. 215.21

COMMISSAIRE AUX COMPTES

(article 78 du traité C. E. C. A.)

Urbain VAES

19, rue d'Épernay, Luxembourg - Tél. 297.20

**COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE
(C. E. E.)**

Introduction

La Communauté économique européenne, créée en 1958, a pour mission d'appliquer à l'ensemble des économies des six pays de la Communauté les principes qui ont fait leurs preuves avec la C. E. C. A., c'est-à-dire de substituer progressivement aux économies jusqu'à présent séparées de nos six pays une large zone de politique économique commune, à l'intérieur de laquelle non seulement toutes les marchandises, mais également les hommes, les services et les capitaux pourront circuler librement.

Les barrières douanières et les restrictions quantitatives aux échanges entre les « Six » seront progressivement supprimées au cours d'une période transitoire qui, commencée le 1^{er} janvier 1959, devait s'achever en 1969. Cependant, devant les résultats très satisfaisants obtenus depuis un an, les « Six » ont décidé d'accélérer ce processus.

Parallèlement à la suppression des barrières douanières entre les « Six », la Communauté va remplacer les tarifs douaniers, que ses membres appliquent aux importations en provenance des autres pays du monde, par un seul tarif extérieur, les deux premiers alignements ayant d'ores et déjà été effectués.

La libre circulation de la main-d'œuvre permettra aux travailleurs des « Six » d'exercer un emploi dans n'importe quel pays de la Communauté. Les restrictions aux mouvements des capitaux seront progressivement levées. La reconnaissance d'un droit d'établissement pour les entreprises, les succursales, les agences et les particuliers, ainsi que la liberté des prestations de services seront assurées sur tout le territoire de la Communauté.

Si la création du Marché commun entraîne la suppression de tous les obstacles qui s'opposent aux échanges, la Communauté ne pourra réaliser pleinement ses objectifs que si toutes

les pratiques de nature à restreindre ou à fausser le jeu d'une concurrence saine et loyale sont éliminées.

Mais le Marché commun, ce n'est pas seulement l'élimination des obstacles aux échanges entre les « Six », c'est aussi et surtout le rapprochement des politiques économiques de chacun de nos pays, qui devra aboutir à une véritable politique commune qui doit permettre l'expansion de la production à un rythme plus rapide que celui qui aurait été permis à chacun des « Six » isolément.

Le Marché commun associe à la Communauté européenne dix-huit Etats africains et malgache. Des accords d'association existent également avec la Grèce et avec la Turquie.

A l'activité de la Communauté économique européenne se rattache un ensemble d'institutions et de comités (Banque européenne d'investissement, Fonds social européen, Comité monétaire, Comité des transports, Comité de politique conjoncturelle, Comité d'experts en conjoncture, Comité de politique budgétaire, Comité des gouverneurs des banques centrales, Comité de politique économique à moyen terme, Commission administrative pour la sécurité sociale des travailleurs migrants, etc.).

Pour les publications de la Communauté économique européenne, voir *Catalogue des publications des Communautés européennes*.

Pour les décisions, etc. de la Commission, voir *Journal officiel des Communautés européennes*.

La Commission

23-27, avenue de la Joyeuse-Entrée, Bruxelles 4 - Tél. 35.00.40

La Commission est composée de neuf membres nommés d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres. Seuls les nationaux des Etats membres peuvent faire partie de la Commission qui ne peut comprendre plus de deux membres ayant la nationalité d'un même Etat. La durée de leur mandat est de quatre ans. Il est renouvelable. Le président et les trois vice-présidents de la Commission sont désignés parmi les membres de celle-ci pour deux ans, selon la même procédure que celle prévue pour la nomination des membres de la Commission. Leur mandat peut être renouvelé.

Les membres de la Commission exercent leurs fonctions en toute indépendance. Ils ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme. De son côté, chaque Etat membre s'engage à respecter ce caractère et à ne pas chercher à influencer les membres de la Commission dans l'exécution de leur tâche.

Président	Walter HALLSTEIN
Chef de cabinet	Karl-Heinz NARJES
Chef de cabinet adjoint	Jürgen KALKBRENNER
Chef de cabinet adjoint	Klaus MEYER
Conseiller spécial du président	Pierre BOURGUIGNON
Vice-président	Sicco L. MANSHOLT
Chef de cabinet	Alfred MOZER
Chef de cabinet adjoint	Sjouke JONKER
Vice-président	Robert MARJOLIN
Chef de cabinet	Jean FLORY
Chef de cabinet adjoint
Vice-président	Lionello LEVI SANDRI
Chef de cabinet	Lamberto LAMBERT
Chef de cabinet adjoint	Mario MARI
Membre de la Commission	Jean REY
Chef de cabinet	Pierre LUCION
Chef de cabinet adjoint	Alex HOVEN
Membre de la Commission	Hans von der GROEBEN
Chef de cabinet	Ernst ALBRECHT
Chef de cabinet adjoint	Manfred CASPARI
Membre de la Commission	Lambert SCHAUS
Chef de cabinet	Lucien KRAUS
Chef de cabinet adjoint	Adrien RIES
Membre de la Commission	Henri ROCHEREAU
Chef de cabinet	Jean CHAPPERON
Chef de cabinet adjoint	Henri VARENNE
Membre de la Commission	Guido COLONNA di PALIANO
Chef de cabinet	Rinieri PAULUCCI di CALBOLI
Chef de cabinet adjoint	Stefano PONZANO

COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL

Relations extérieures

Président : Jean REY

Membres : Robert MARJOLIN
Guido COLONNA di PALIANO

Affaires économiques et financières

Président : Robert MARJOLIN

Vice-président : Hans von der GROEBEN

Membres : Sicco L. MANSHOLT
Lionello LEVI SANDRI

Marché intérieur

Président : Guido COLONNA di PALIANO

Membres : Jean REY
Lambert SCHAUS

Concurrence

Président : Hans von der GROEBEN

Membres : Robert MARJOLIN
Jean REY

Affaires sociales

Président : Lionello LEVI SANDRI

Membres : Sicco L. MANSHOLT
Henri ROCHEREAU

Agriculture

Président : Sicco L. MANSHOLT

Membres : Hans von der GROEBEN
Lambert SCHAUS
Henri ROCHEREAU

Transports

Président : Lambert SCHAUS

Membres : Henri ROCHEREAU
Guido COLONNA di PALIANO

Développement de l'outre-mer

Président : Henri ROCHEREAU

Membres : Hans von der GROEBEN
Lionello LEVI SANDRI

Administration (relève de la réunion des présidents)

Walter HALLSTEIN, président
Sicco L. MANSHOLT, vice-président
Robert MARJOLIN, vice-président
Lionello LEVI SANDRI, vice-président

Presse et information

Président : Guido COLONNA di PALIANO

Membres : Sicco L. MANSHOLT
Hans von der GROEBEN
Henri ROCHEREAU

SERVICES DE LA COMMISSION

Secrétariat

Secrétaire exécutif : **E. NOËL**

Secrétaire exécutif adjoint : **H. SIGRIST**

23-27, avenue de la Joyeuse-Entrée, Bruxelles 4 - Tél. 35.00.40

Division	Responsable
1. Greffe	F. DE KOSTER
2. Liaisons intérieures	J. STEPELS
3. Liaisons avec les institutions des Communautés et les assemblées européennes	H. ÉTIENNE
4. Rapport général - Autres rapports périodiques	T. DONDÉ

Groupe du porte-parole

23-27, avenue de la Joyeuse-Entrée, Bruxelles 4 - Tél. 35.00.40

Porte-parole de la Commission : **B. OLIVI**

Division ou autre unité administrative	Responsable
Information vers la Communauté	P. COLLOWALD Chef de secteur C. MEYERS A. PATRIS J. SCHWED G. SPERANZA
Information vers les pays tiers	D. BEHM Chef de secteur

I. Direction générale « Relations extérieures »

Directeur général : A. HERBST

Assistant : G. SCHOFFER

23-27, avenue de la Joyeuse-Entrée, Bruxelles 4 - Tél. 35.00.40

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. AFFAIRES GÉNÉRALES - POLITIQUE COMMERCIALE MULTILATÉRALE	1. Affaires générales - Protocole ** 2. Relations avec les organisations douanières et commerciales - États-Unis d'Amérique 3. Relations avec les organisations internationales	T. HIJZEN * Directeur G. BERGHOLD P. SCHLÖSSER F. GIANFRANCHI
B. EUROPE OCCIDENTALE - ADHÉSION ET ASSOCIATION	1. Relations avec le Conseil de l'Europe, l'U.E.O., l'O.C.D.E., l'A. E. L. E. - Grande-Bretagne, Danemark, Irlande 2. Pays européens (Europe septentrionale et centrale) 3. Pays européens (Europe méridionale) (1)	R. TOULEMON Directeur F. FRESI R. ROUSSEL

(1) Les relations avec les pays méditerranéens non européens seront de la compétence de cette division dans la mesure où elles visent une association.

* Egalement représentant spécial de la commission pour les négociations commerciales du G. A. T. T.

** Service du protocole : J. KASEL.

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
C. POLITIQUE COMMERCIALE VIS-À-VIS DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	1. Questions de principe de la politique commerciale en relation avec l'aide au développement - Asie 2. Afrique - Proche-Orient - Moyen-Orient - Amérique latine 3. Politique commerciale dans le secteur des produits de base	M. di MARTINO Directeur
		R. BOSMANS
		P. MASSERER
		H. DE GROOD
D. POLITIQUE COMMERCIALE GÉNÉRALE	1. Questions de principe - Uniformisation (art. 110 et suivants) - Instruments 2. Questions agricoles - Canada, Australie, Nouvelle-Zélande 3. Questions industrielles (développement des échanges et clauses de sauvegarde) - Japon, Hong-Kong 4. Pays de l'Est	W. ERNST Directeur
		J. SCHNEIDER
		F. KLEIN
		M. COLOMB de DAUNANT
E. DIRECTEUR CHARGÉ DE TÂCHES SPÉCIALES ET DE NÉGOCIATIONS		A. DE BAERDEMAEKER Directeur
<i>Bureau de liaison avec le G. A. T. T. (Genève)</i>		P. NICOLAS
<i>Bureau de liaison avec l'O. C. D. E. (Paris)</i>		H. CAMMANN

II. Direction générale « Affaires économiques et financières »

Directeur général : **F. BOBBA**

Assistant : U. STEFANI

Conseiller : M. HEDREUL

Secrétaire du Comité monétaire : R. de KERGORLAY

80, rue d'Arlon, Bruxelles 4 - Tél. 13.67.51

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. ÉCONOMIES NATIONALES ET CONJONCTURE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conjoncture 2. France 3. Allemagne 4. Italie 5. Benelux 6. Méthodes d'analyse et enquêtes de conjoncture 	H. STEFFE Directeur P. van den BEMPT H. AHRENS (Mlle) G. van DUIJN L. FLOSS F. PORRE H. LARGETEAU
B. PROBLÈMES MONÉTAIRES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Questions monétaires courantes 2. Mouvements des capitaux 3. Coordination des politiques monétaires et financières 	T. de VRIES Directeur F. BOYER de la GIRODAY
C. STRUCTURE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Structure économique 2. Développement régional - Politique économique à moyen terme 3. Politique commerciale 4. Économie énergétique 	A. PRATE Directeur A. COMBA G. BRONDEL
D. ÉTUDES		C. SEGRÉ Directeur

III. Direction générale « Marché intérieur »

Directeur général : **A. PRATE**

Assistant : **M. HIRIGOYEN COURCY**

Conseiller : **R. LUZZATO**

80, rue d'Arlon, Bruxelles 4 - Tél. 13.67.51

* 89, rue de la Loi, Bruxelles 4 - Tél. 13.67.51

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. CIRCULATION DES MAR- CHANDISES	1. Restrictions quantita- tives (sauf monopoles nationaux)	Guido MILANO Directeur
	2. Restrictions quantita- tives : monopoles nationaux	M. MACROM
	3. Élimination des droits de douane	K. SCHILLING A. ADRIAANSE
B. PROBLÈMES DOUANIERS *	1. Tarif douanier com- mun	A. DUBOIS Directeur
	2. Problèmes d'écono- mie tarifaire	E. CAFIERO
	3. Législation douanière	W. SCHOLZ
	4. Valeur en douane : études particulières	R. TOUZELET K. PINGEL
C. DROIT D'ÉTA- BLISSEMENT ET SERVICES	1. Industrie, artisanat, commerce, agricul- ture et transports	H. BRUNS Directeur
	2. Sociétés, marchés publics, cinéma et tourisme	U. BRUNS- WÜSTEFELD
	3. Professions libérales, assurances et banques	J.-P. CLEENEWERCK de CRAYENCOURT

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
D. INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	Secrétariat des études par secteur 1. Industrie 2. Petites et moyennes entreprises, artisanat 3. Commerce et distribution	F. BRAUN Directeur C. FACINI A. SMULDERS E. GAUTIER

IV. Direction générale « Concurrence »

Directeur général : P. VERLOREN van THEMAAT

Assistant : C. VAN AKEN

Conseiller : I. SCHWARTZ

12, avenue de Broqueville, Bruxelles 15 - Tél. 71.00.90

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. ENTENTES ET MONOPOLES, DUMPING, DIS- CRIMINATIONS PRIVÉES		H. SCHUMACHER Premier directeur R. JAUME Deuxième directeur
	1. Questions générales	W. SCHLIEDER
	2. Questions écono- miques
	3. Contrôle	J. VANDAMME
	4. Cas particuliers I : Produits chimiques, dumping	R. MUSSARD
	5. Cas particuliers II : Métaux, produits métalliques et élec- tromécaniques	H. SCHEUFELE
	6. Cas particuliers III : Textiles, matériaux de construction, ali- mentation	R. ALBINI
	7. Cas particuliers IV : Services, commerce, divers	G. LINSSEN
	Secrétariat du comité consultatif en matière d'ententes et de posi- tions dominantes

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
B. RAPPROCHEMENT DES LÉGISLATIONS	1. Questions générales 2. Droit commercial, droit des sociétés, droit de la procédure 3. Droit économique. Aspects concurrentiels des réglementations de droit public 4. Rapprochement des législations pour remédier aux entraves techniques aux échanges. Droit pénal économique	J. DIEU Directeur P. PUJADE W. HAUSCHILD Ch. CAMPET N. BEL
C. PROBLÈMES FISCAUX	1. Questions générales 2. Impôts indirects 3. Impôts directs 4. Elimination des discriminations fiscales	P. NASINI Directeur A. SCHULZE-BRACHMANN J. JANSEN G. HUTCHINGS R. VAN DAMME
D. AIDES DES ÉTATS, DISCRIMINATIONS DE LA PART DES ÉTATS	1. Questions générales 2. Régimes généraux d'aides 3. Cas particuliers I 4. Cas particuliers II	A. SACLÉ Directeur F. VAN PRAET C. GIOVANELLI K. FRIEDRICH G. ETZENBACH

Secrétaire exécutif du Groupe de travail permanent de documentation et d'assistance technique (G. T. P. D. A. T.): Ch. VAN AKEN.

V. Direction générale « Affaires sociales »

Directeur général : J. D. NEIRINCK

Assistant : P. WATHELET

5, rue de Loxum, Bruxelles 1 - Tél. 11.72.25

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. TRAVAIL	1. Problèmes du travail 2. Hygiène et sécurité du travail	W. DOERR Directeur L. CRIJNS R. LOMAZZI
B. MAIN-D'ŒUVRE	1. Emploi 2. Libre circulation des personnes Directeur F. BESSE H. HENZE
C. FONDS SOCIAL ET FORMATION PROFESSIONNELLE	1. Fonds social 2. Formation professionnelle	J. van DIERENDONCK Directeur U. MUNZI E. WINKLER
D. SÉCURITÉ SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX	1. Sécurité sociale 2. Services sociaux	J. RIBAS Directeur J. HASSE C. RAMACCIOTTI
	Secrétaire de la Commission administrative pour la sécurité sociale des travailleurs migrants	A. DUQUESNE

VI. Direction générale « Agriculture »

Directeur général : L. G. RABOT

Directeur général adjoint : B. HERINGA

Assistant : H. von VERSCHUER

12, avenue de Broqueville, Bruxelles 15 - Tél. 71.00.90

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. AFFAIRES GÉNÉRALES		M. MEYER BURCKHARDT Directeur
	1. Politique commerciale pour autant qu'elle intéresse l'agriculture	H. MARMULLA
	2. Affaires européennes	J. WESTHOFF
	3. Affaires dépassant le cadre de l'Europe	P. MALVE
	4. Organisations internationales gouvernementales de l'agriculture	G.-V. dal PERO-BERTINI
	5. Relations avec les organisations non gouvernementales	G. RENCKI
B. ORGANISATION DES MARCHÉS DES PRODUITS VÉGÉTAUX		A. USAI Directeur
	1. Céréales et produits dérivés	R. LEONDURAND
	2. Sucre	D. GRUPE
	3. Oléagineux, matières grasses, plantes textiles
	4. Affaires relatives aux différents produits	M. BARTHELEMY

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
C. ORGANISATION DES MARCHÉS DES PRODUITS ANIMAUX	1. Bétail et viandes	G. AMIET Directeur
	2. Produits laitiers
	3. Produits de l'aviculture	S. KORTH
D. ORGANISATION DES MARCHÉS DES PRODUITS DES CULTURES SPÉCIALISÉES, PÊCHE, SYLVICULTURE	1. Fruits et légumes et produits de transformation	A. PIZZUTI Directeur
	2. Vin, alcools et produits dérivés	C. DRIESPRONG
	3. Produits de la pêche	P. BERTIN
	4. Forêts et produits forestiers X. LE CHATELIER
E. STRUCTURES AGRICOLES	1. Coordination des politiques nationales de structure, programmes communautaires d'orientation agricole	R. GROOTEN Directeur
	2. Examen et contrôle techniques des projets d'orientation agricole	Th. DAMS
	3. Amélioration des conditions sociales en agriculture	P. BOCCI
	4. Analyse des structures agricoles	R. CRAPS A. HERZOG

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
F. ÉCONOMIE ET LÉGISLATION AGRICOLES		H.-B. KROHN Directeur
	1. Bilans, études, information	F. STROOBANTS
	2. Rapports, réseau d'information comptable	C. BAILLET
	3. Harmonisation des dispositions législatives, réglementaires et administratives	H. STEIGER
	4. F. E. O. G. A. : « Fonds européen d'orientation et de garantie agricole »	H. ZIJLMANS
5. Conditions de concurrence en agriculture	

VII. Direction générale « Transports »

Directeur général : P. RHO

Assistant : J. DOUSSET

1, avenue de Cortenberg, Bruxelles 4 - Tél. 35.00.40

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. ORGANISATION DU MARCHÉ DES TRANSPORTS		G. KRAUSS Directeur
	1. Accès au marché	F. VENTRELLA
	2. Rapprochement des conditions de départ	H. SCHULZE
	3. Navigation maritime et aérienne	J. d'ELBREIL
B. PRIX ET CONDITIONS DE TRANSPORTS		A. REINARZ Directeur
	1. Politique tarifaire générale	H. GOSSE
	2. Dispositions particulières du traité	J. LEMMENS
C. COORDINATION DES INVESTISSEMENTS ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES		J. NOËL-MAYER Directeur
	1. Coordination des investissements	M. de AGAZIO
	2. Études économiques	E. VITTORELLI
	3. Coûts des transports	R. GOERGEN

VIII. Direction générale
« Développement de l'outre-mer »

Directeur général : H. HENDUS

Assistant : D. FRISCH

56, rue du Marais, Bruxelles 1 - Tél. 18.81.00

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. AFFAIRES GÉNÉRALES	1. Questions de base, questions juridiques et droit d'établissement 2. Programmes de bourses 3. Stages, colloques, organisations internationales	J. J. van der LEE Directeur G. POENSGEN E. de la PARRA O. I. SOLF
B. ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT	1. Politique de développement 2. Études de développement	J. DURIEUX Directeur M. SCHAEFFER
C. FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT	1. Programmes 2. Opérations et contrôles techniques 3. Opérations financières	J. FERRANDI Directeur E. WIRSING G. SORGE P. RIPOCHE
D. ÉCHANGES COMMERCIAUX	1. Libération des échanges 2. Expansion économique	G. UGO Directeur P.-E. FAY F. de BENEDICTIS

IX. Direction générale « Administration »

Directeur général : B. M. SMULDERS

Assistant : E. VOLPI

1, avenue de Cortenberg, Bruxelles 4 - Tél. 35.00.40

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. PERSONNEL		B. von GOELER Directeur
	1. Statut et questions de principe	H. HITZLBERGER
	2. Recrutements	E. ANGELINI
	3. Administration du personnel	R. MORIZON
	4. Traitements et missions	H. BLENKERS
	5. Organisation	W. ZEILMAKER
	6. Privilèges, pensions et impôt communautaire	Ph. WHITECHURCH
B. BUDGET ET FINANCES		J. van GRONSVELD Directeur
	1. Budget
	2. Contrôle financier
	3. Finances	J.-R. SCHWENCK

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
C. AFFAIRES INTÉRIEURES		D. STRASSER Directeur
	1. Immeubles, matériel, conférences	J. MAUDET
	2. Documentation et bibliothèque
	3. Diffusion, archives, courrier, service intérieur	P. BUCHET
	4. Traduction, reproduction de documents, édition
5. Interprétation	R. VAN HOOF	

COMITÉ MONÉTAIRE

Le Comité monétaire qui joue un rôle consultatif a pour mission :

- de suivre la situation monétaire et financière des Etats membres et de la Communauté, ainsi que le régime général des paiements des Etats membres et de faire rapport régulièrement au Conseil et à la Commission à ce sujet ;
- de procéder à des consultations sur le fonctionnement du système monétaire international, le recours par un Etat membre à des crédits internationaux importants ou l'octroi de tels crédits ;
- de formuler des avis, soit à la requête du Conseil ou de la Commission, soit de sa propre initiative, à l'intention de ces institutions.

Les Etats membres nomment chacun deux membres du Comité monétaire.

Allemagne

Membres

R. GOCHT, directeur, ministère fédéral de l'économie

O. EMMINGER, vice-président du Comité monétaire, membre du comité de direction de la Deutsche Bundesbank

Suppléants

BONUS, Ministerialdirigent, ministère fédéral des finances

G. SCHLEIMINGER, directeur, chef de service de la Deutsche Bundesbank

Belgique

Membres

F. de VOGHEL, vice-gouverneur de la Banque nationale de Belgique

M. D'HAENZE, directeur général de l'administration de la trésorerie et de la dette publique

Suppléants

J. MERTENS de WILMARS, sous-directeur à la Banque nationale de Belgique

R. LOMBA, chef du service des relations avec l'étranger, ministère des finances

France

Membres

M. PEROUSE, directeur du trésor, ministère des finances

B. CLAPPIER, vice-président du Comité monétaire, sous-gouverneur de la Banque de France

Suppléants

C. PIERRE-BROSSOLETTE, directeur adjoint à la direction des finances extérieures, ministère des finances

KOCH, directeur du service des études à la Banque de France

Italie

Membres

G. STAMMATI, directeur général du trésor, ministère du trésor

R. OSSOLA, chef du service des études de l'économie internationale de la Banca d'Italia

Suppléants

M. CARDINALI, inspecteur général des devises, ministère du commerce extérieur

L. FRONZONI, délégué de la Banca d'Italia pour le Benelux

Luxembourg

Membres

P. BASTIAN, commissaire du gouvernement

J. HEINEN, conseiller de direction à la Caisse d'épargne de l'État

Suppléants

R. WEBER, membre du comité de direction de la Caisse d'épargne de l'État

M. SCHMIT, chef du service du budget, ministère des finances

Pays-Bas

Membres

E. van LENNEP, président du Comité monétaire, trésorier général, ministère des finances

J. H. O. Graaf van den BOSCH, directeur de la Nederlandsche Bank N. V.

Suppléants

A. W. R. Baron MACKAY, sous-directeur de la Nederlandsche Bank N. V.

S. N. EISMA, trésorerie générale, ministère des finances

Commission de la Communauté économique européenne

Membres

F. BOBBA, directeur général des affaires économiques et financières

T. de VRIES, directeur à la direction générale des affaires économiques et financières

Suppléants

H. STEFFE, directeur à la direction générale des affaires économiques et financières

F. BOYER de la GIRODAY, chef de division à la direction générale des affaires économiques et financières

Secrétaire du Comité monétaire

R. de KERGORLAY

COMITÉ DE POLITIQUE CONJONCTURELLE

Allemagne

H. IRMLER, membre du comité de direction de la Deutsche Bundesbank
J. B. SCHÖLLHORN, ministère fédéral de l'économie
BONUS, Ministerialdirigent, ministère fédéral des finances

Belgique

J. MERTENS de WILMARS, sous-directeur à la Banque nationale de Belgique
A. WIBAIL, directeur général du service d'études du ministère des affaires économiques
M. DEFOSSEZ, conseiller financier au service d'études et de documentation, ministère des finances

France

M. PEROUSE, directeur du trésor, ministère des finances
J. SAINT-GEOURS, chef de service des études économiques et financières, ministère des finances
H. FOURNIER, directeur général des études et du crédit de la Banque de France

Italie

C. MARZANO, « ragioniere generale » de l'Etat, ministère du trésor
G. STAMMATI, directeur général du trésor, ministère du trésor
S. GUIDOTTI, conseiller économique, Banca d'Italia

Luxembourg

J. SCHMIT, conseiller de gouvernement au ministère des affaires économiques
S. SCHMITZ, attaché de gouvernement au ministère des finances
G. ALS, directeur du service central de la statistique et des études économiques

Pays-Bas

G. BROUWERS, secrétaire général au ministère des affaires économiques
H. BURGER, chef du service des études, ministère des finances
A. W. BASTIAANSE, chef du service des études de la Nederlandsche Bank N. V.

Commission de la Communauté économique européenne

R. MARJOLIN, vice-président de la Commission de la C. E. E.
H. STEFFE, directeur à la direction générale des affaires économiques et financières
F. BOBBA, directeur général des affaires économiques et financières

Président du Comité monétaire

E. van LENNEP, trésorier général, ministère des finances des Pays-Bas

Secrétariat du Comité

R. de KERGORLAY

COMITÉ D'EXPERTS EN CONJONCTURE

Président : H. D. STEFFE

directeur des économies nationales et de la conjoncture auprès de la C. E. E.

Secrétaire : W. de SCHEPPER

Allemagne

WEBER, Oberregierungsrat, ministère fédéral de l'économie

M. W. BAUER, directeur scientifique du Rheinisch-Westfälisches Institut für Wirtschaftsforschung

SCHLESINGER, directeur de la Deutsche Bundesbank

Belgique

A. WIBAIL, directeur général des études et de la documentation générale au ministère des affaires économiques

VERBEECK, conseiller adjoint au service d'études et de documentation générale, ministère des affaires économiques

R. RUTSAERT, université de Louvain

R. BEAUVOIS, chef du service d'études de la Banque nationale de Belgique

JANSSENS, conseiller au service d'études de la Banque nationale de Belgique

France

C. GRUSSON, directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.)

MERAUD, directeur adjoint de l'école nationale de la statistique et de l'administration économique

MAYER, service des études économiques et financières, ministère des finances

J. VACHER, administrateur à l'Institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.)

PREVOT, administrateur civil au ministère des finances

Italie

G. LANDRISCINA, secrétariat général du C. I. R. auprès du ministère du Bilan

G. MICONI, directeur de l'Istituto Nazionale per lo Studio della Congiuntura

Mme A. IPSEVITCH, Istituto Nazionale per lo Studio della Congiuntura

S. GUIDOTTI, conseiller économique auprès de la Banca d'Italia

A. PENNACCHIETTI, Banca d'Italia

Luxembourg

THILL, attaché au ministère des affaires économiques

Pays-Bas

W. H. J. van OORSCHOT, directeur général des relations économiques avec l'étranger, ministère des affaires économiques

H. TENT, direction générale des relations économiques avec l'étranger, ministère des affaires économiques

HAMMERSTEIN, direction de politique économique générale, ministère des affaires économiques

BUSSINK, Centraal Planbureau

Haute Autorité

P. MAILLET, directeur à la direction générale « Économie et énergie », Haute Autorité de la C. E. C. A.

H. KRIJNSE-LOCKER, administrateur principal à la direction générale « Économie et énergie », Haute Autorité de la C. E. C. A.

H. DEHNEN, directeur général de la direction générale « Charbon », Haute Autorité de la C. E. C. A.

K. ZIJLSTRA, administrateur principal à la direction générale « Charbon », Haute Autorité de la C. E. C. A.

A. STAKHOVITCH, conseiller principal à la direction générale « Acier », Haute Autorité de la C. E. C. A.

B. ZAMARON, direction générale « Acier », Haute Autorité de la C. E. C. A.

Euratom

J.-C. LECLERCQ, chef de la division énergie, direction « Industrie et économie », Commission de l'Euratom

WEIGHARDT, direction « Industrie et économie », Euratom

Office statistique

R. WAGENFÜHR, directeur général de l'Office statistique des Communautés européennes

R. DUMAS, directeur de la statistique générale à l'Office statistique des Communautés européennes

O. C. D. E.

J. FAY, directeur à la direction économique de l'O. C. D. E.

COMITÉ DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE À MOYEN TERME

Le Comité de politique économique à moyen terme est composé de quatorze membres. Chaque gouvernement désignera deux hauts fonctionnaires parmi les responsables de la politique économique générale. La Commission de la C. E. E. sera représentée, elle aussi, par deux membres et assurera le secrétariat de ce Comité.

Il est chargé d'établir, en se basant sur des études prospectives préparées sous l'égide de la Commission, un avant-projet de programme de politique économique à moyen terme d'une durée d'environ cinq ans. Il travaillera en liaison avec le Parlement européen et le Comité économique et social.

Allemagne

Membres

W. LANGER, secrétaire d'Etat au ministère fédéral de l'économie, président du Comité de politique économique à moyen terme

H. BONUS, Ministerialdirigent, ministère fédéral de l'économie

Suppléants

O. SCHLECHT, administrateur, ministère fédéral de l'économie

D. ROSENKRÄNZER, Oberregierungsrat, ministère fédéral des finances

Belgique

Membres

KERVYN de LETTENHOVE, secrétaire général du bureau de programmation économique

VAN HERBRUGGEN, conseiller à la direction générale des études et de la documentation, chef de cabinet adjoint du ministre des affaires économiques et de l'énergie

Suppléants

JOSZ, chef de cabinet du premier ministre

DEFOSSEZ, directeur général des études au ministère des finances

France

Membres

P. MASSE, commissaire général au Plan d'équipement et à la productivité, vice-président du Comité de politique économique à moyen terme

J. SAINT-GEOURS, chef de service des études économiques et financières au ministère des finances et des affaires économiques

Membres

J. RIPERT, commissaire général adjoint au Plan d'équipement et à la productivité

(Deuxième suppléant à désigner)

Italie

Membres

G. LANDRISCINA, vice-secrétaire du Comité italien pour la reconstruction

E. CAPACCIOLI, chef de cabinet au ministère du budget

Suppléants

S. PETRICCIONI, expert auprès du ministère du budget

A. HERZEL, directeur de section au ministère du trésor

Luxembourg

Membres

J. SCHMIT, conseiller de gouvernement, ministère de l'économie nationale

A. SIMON, conseiller de gouvernement adjoint, ministère de l'économie nationale

Suppléants

J. SCHMITZ, attaché de gouvernement, ministère du trésor

M. SCHMIT, inspecteur au gouvernement, chef du service du budget, ministère du budget et ministère du trésor

Pays-Bas

Membres

G. BROUWERS, secrétaire général au ministère des affaires économiques, vice-président du Comité économique à moyen terme

Mme H. BURGER, chef du service des études au ministère des finances

Suppléants

P. J. VERDOORN, directeur adjoint du Centraal Planbureau

Mme L. A. Ph. van der LEIJ, chef de la section politique sociale et économique générale au ministère des affaires sociales et de la santé publique

Commission de la C. E. E.

Membres

Robert MARJOLIN, vice-président de la Commission

Lionello LEVI SANDRI, vice-président de la Commission

Hans von der GROEBEN, membre de la Commission

Suppléants

Franco BOBBA, directeur général des affaires économiques et financières

Alain PRATE, directeur à la direction générale des affaires économiques et financières

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES

Le Comité des gouverneurs des banques centrales procédera à des consultations sur le crédit, le marché de la monnaie et des changes. Il procédera à un échange d'informations sur les principales mesures relevant de la compétence des banques centrales, chaque fois que possible. En règle générale, la Commission est invitée à se faire représenter par un de ses membres aux sessions de ce Comité.

M. ANSIAUX, gouverneur de la Banque nationale de Belgique

K. BLESSING, gouverneur de la Deutsche Bundesbank

J. BRUNET, gouverneur de la Banque de France

G. CARLI, gouverneur de la Banca d'Italia

M. W. HOLLTROP, gouverneur de la Nederlandsche Bank, président du Comité

COMITÉ DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Le Comité de politique budgétaire rassemblera de hauts fonctionnaires chargés de l'élaboration des budgets nationaux.

Allemagne

Membre

H. C. KORFF, directeur, ministère fédéral des finances

Suppléants

H. MARETSCH, administrateur, ministère fédéral des finances

F. BRECKNER, administrateur, ministère fédéral de l'économie

Belgique

Membre

G. ILEGEMS, directeur général de l'administration du budget et du contrôle des dépenses au ministère des finances

Suppléants

M. FRANK, inspecteur général des finances au ministère des finances

P. VAN PRAET, inspecteur général au service d'études et de documentation du ministère des finances

France

Membre

R. MARTINET, directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques

Suppléants

R. PICOT, administrateur civil à la direction du budget

.....

Italie

Membre

C. MARZANO, « ragioniere generale » de l'Etat, ministère du trésor

Suppléants

V. SANNA, inspecteur général au ministère du trésor, direction générale du trésor

V. MILAZZO, inspecteur général au ministère du trésor, comptabilité générale de l'Etat

Pays-Bas

Membre

W. DREES, directeur du budget, ministère des finances

Suppléants

H. BURGER, chef du service des études, ministère des finances

W. F. VAN DER GRIEND, chef de la section affaires budgétaires, ministère des finances

Luxembourg

Membre

A. SIMON, conseiller de gouvernement adjoint, ministère de l'économie nationale

Suppléant

M. SCHMIT, inspecteur au gouvernement, chef du service du budget, ministère du budget et ministère du trésor

COMITÉ DES TRANSPORTS

Le Comité des transports est composé d'experts indépendants désignés par les gouvernements des Etats membres. Il a un rôle consultatif et son avis est demandé en matière de transports par la Commission, chaque fois qu'elle le juge utile, sans préjudice des attributions de la section des transports du Comité économique et social.

Président : A. STOLTENHOFF *

Vice-président : G. SANTONI *

Secrétaire : J. FISCH

Allemagne *

a) Hauts fonctionnaires de l'administration centrale

Membres effectifs

A. STOLTENHOFF, administrateur au ministère fédéral des transports

G. STORSBERG, Oberregierungsrat au ministère fédéral de l'économie

Membres suppléants

K. HAUSMANN, administrateur au ministère fédéral des transports

G. KEUSSEN, administrateur au ministère fédéral de l'économie

b) Experts dans les secteurs des chemins de fer, des transports routiers et de la navigation intérieure

Membres effectifs

STILLE, administrateur à l'administration centrale des chemins de fer

G. GEIGER, président de la « Zentralarbeitsgemeinschaft des Strassenverkehrsgewerbes e. V. (ZAV) »

W. DIX, membre du comité de direction de la « Westfälische Transport-Aktien-Gesellschaft »

Membres suppléants

K. OPPERMANN, président de l'Association des chemins de fer allemands n'appartenant pas à l'Etat fédéral

A. HEIMES, membre exécutif du comité de direction de la « Arbeitsgemeinschaft Güterfernverkehr im Bundesgebiet »

K. RASCHKE, expert des questions de transport auprès de la direction principale de la « Gewerkschaft Öffentliche Dienste, Transport und Verkehr »

* Pour l'exercice 1964-1965 venu à expiration le 27 janvier 1965.

Belgique

a) Hauts fonctionnaires de l'administration centrale

Membres effectifs

M. NEUVILLE, directeur général a. i. de la direction des transports

S. FRANÇOIS, directeur d'administration du service de la navigation intérieure

Membres suppléants

M. POPPE, directeur d'administration a. i., services généraux

M. DE KIMPE, inspecteur en chef, S. N. C. B.

b) Experts dans les secteurs des chemins de fer, des transports routiers et de la navigation intérieure

Membres effectifs

A. MARCELLE, administrateur-délégué de la Fédération nationale belge des transporteurs routiers

L. DEVREUX, conseiller à la Fédération des industries belges

L. PEETERS, secrétaire de la section de la navigation intérieure de la Centrale chrétienne des ouvriers du transport

Membres suppléants

M. MOLENAAR, directeur de la Fédération nationale des exploitants d'autobus et d'autocars et du groupement national des exploitants de taxis et taxis-camionnettes

M. de POOTER, président de la Fédération des expéditeurs de Belgique

A. CHARLIER, secrétaire national du secteur cheminots de la Centrale générale des services publics

France

a) Hauts fonctionnaires de l'administration centrale

Membres effectifs

E. CORBIN, ingénieur général des ponts et chaussées, chargé des relations internationales au ministère des travaux publics et des transports

J. WIMBEE, ingénieur des ponts et chaussées, adjoint au chef de service des affaires économiques et internationales

Membres suppléants

E. DALGA, administrateur chargé des fonctions de sous-directeur du ministère des travaux publics et des transports

GABARRA, service des affaires générales et transports internationaux au ministère des affaires étrangères

b) Experts dans les secteurs des chemins de fer, des transports routiers et de la navigation intérieure

Membres effectifs

L. LACOSTE, ingénieur en chef à la S. N. C. F. — chef de la division du trafic marchandises — direction commerciale de la S. N. C. F.

C. LEBLANC, délégué général de la Fédération nationale des transports routiers

J. BERNHEIM, directeur de l'Office national de la navigation

Membres suppléants

P. BUTET, président de la Fédération des cheminots C. F. D. T.

P. FELCE, secrétaire général de la Fédération des transports (F. O.)

C. BONET-MAURY, secrétaire général de la section des affaires internationales du Conseil national de la navigation fluviale

Italie

a) Hauts fonctionnaires de l'administration centrale

Membres effectifs

G. SANTONI RUGIU, directeur général adjoint des Chemins de fer de l'Etat, ministère des transports

A. MORGANTI, inspecteur général au ministère des transports

Membres suppléants

G. GALLO, inspecteur général au ministère de l'industrie et du commerce

F. DE FONZO, directeur au ministère de la marine marchande

b) Experts dans les secteurs des chemins de fer, des transports routiers et de la navigation intérieure

Membres effectifs

F. TARGIA, directeur central des chemins de fer de l'Etat, ministère des transports

U. BERNIERI, directeur central de l'E. A. M.

R. RINALDI, directeur général de l'A. N. A. S.

Membres suppléants

G. CUTRONA, direction générale des chemins de fer de l'Etat

C. TOSTI di CREMONI, inspecteur général au ministère des transports

G. MICELI, secrétaire général de l'A. N. A. C.

C. PERINI, inspecteur général auprès du magistrat pour le Pô

Luxembourg

a) Hauts fonctionnaires de l'administration centrale

Membres effectifs

R. LOGELIN, conseiller de gouvernement, ministère des transports

A. CLEMANG, commissaire du gouvernement, ministère des transports

Membres suppléants

C. KASEL, attaché au ministère des transports

P. HAMER, commissaire du gouvernement

- b) Experts dans les secteurs des chemins de fer, des transports routiers et de la navigation intérieure

Membres effectifs

A. ROBERT, sous-directeur au Groupement des industries sidérurgiques luxembourgeoises

J. MARSON, secrétaire général de la Fédération nationale des cheminots et des travailleurs des transports luxembourgeois

A. WEIDIG, secrétaire général de la Fédération chrétienne du personnel des transports

Membres suppléants

L. JUNG, secrétaire à la Fédération des industriels luxembourgeois

J. LEURS, caissier de la Fédération nationale des cheminots et des travailleurs des transports luxembourgeois

M. OESTGES, président de la Fédération chrétienne du personnel des transports

Pays-Bas *

- a) Hauts fonctionnaires de l'administration centrale

Membres effectifs

K. VONK, conseiller général auprès du ministère des transports et du Waterstaat

P. R. LEOPOLD, secrétaire général des chemins de fer néerlandais

Membres suppléants

R. J. ZWANENBURG, attaché pour les transports à la représentation permanente des Pays-Bas

A. PARENT, chef de division aux chemins de fer néerlandais

- b) Experts dans les secteurs des chemins de fer, des transports routiers et de la navigation intérieure

Membres effectifs

J. ELSHOUT, président de la N. P. R. C.

E. W. P. VERBEEK, directeur de la fondation « Organisation néerlandaise des transports routiers internationaux » (N. I. W. O.)

H. W. KOPPENS, membre du bureau de la Fédération néerlandaise des travailleurs du secteur des transports

Membres suppléants

W. F. van GUNSTEREN, directeur de la compagnie de navigation DAMCO

W. K. F. VIS, secrétaire général de l'organisation générale des usagers et des transporteurs pour compte propre (E. V. O.)

W. BRAK, membre de la direction centrale des groupements syndicaux chrétiens aux Pays-Bas

* Pour l'exercice 1964-1965 venu à expiration le 27 janvier 1965.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

La Commission administrative est notamment chargée :

- de régler toute question administrative ou d'interprétation découlant des règlements relatifs à la sécurité sociale des travailleurs migrants ;
- d'effectuer toutes traductions se rapportant aux règlements relatifs à la sécurité sociale des travailleurs migrants, à la demande des autorités et organismes compétents d'un Etat membre ;
- de promouvoir et de renforcer la collaboration en matière de sécurité sociale, en vue notamment d'une action sanitaire et sociale d'intérêt commun ;
- d'effectuer par compensation le paiement de certains remboursements entre les institutions intéressées des Etats membres.

La Commission administrative est composée d'un représentant gouvernemental de chacun des Etats membres, assisté, le cas échéant, de conseillers techniques.

Secrétaire : DUQUESNE

Allemagne

Représentant

K. JANTZ, directeur au ministère fédéral du travail et de la prévoyance sociale

Suppléant

H. KAUPPER, conseiller au ministère fédéral du travail et de la prévoyance sociale

Belgique

Représentant

DELPEREE, secrétaire général au ministère de la prévoyance sociale

Suppléant

PELLEGRIN, directeur général a.i. au ministère de la prévoyance sociale

France

Représentant

A. BARJOT, directeur général de la sécurité sociale au ministère du travail

Suppléant

MEVEL, administrateur civil au ministère du travail

Italie

Représentant

G. CARAPEZZA, directeur général au ministère du travail et de la prévoyance sociale

Suppléant

CAROPPO, directeur de la division pour les questions internationales au ministère du travail et de la prévoyance sociale

Luxembourg

Représentant

A. KAYSER, président de l'Office des assurances sociales

Suppléant

M. NOSBUSCH, conseiller de gouvernement, ministère du travail et de la sécurité sociale

Pays-Bas

Représentant

A. C. M. van de VEN, directeur général de la prévoyance sociale et des conditions du travail au ministère des affaires sociales et de la santé publique

Suppléant

G. MEIJERINK, chef de la division des assurances sociales, ministère des affaires sociales et de la santé publique

Commission de la C. E. E.

Représentant

J. RIBAS, directeur de la sécurité sociale et des services sociaux

Suppléant

J. HASSE, chef de la division de la sécurité sociale

Haute Autorité de la C. E. C. A.

Représentant

Ch. SAVOUILLAN, directeur à la direction générale des problèmes du travail, de l'assainissement et de la reconversion

Suppléant

J. WEDEL, administrateur principal à la direction générale des problèmes du travail, de l'assainissement et de la reconversion

FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Le Fonds social européen a pour mission de promouvoir à l'intérieur de la Communauté les facilités d'emploi et la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs. Le Fonds social accorde dans certains cas son concours financier en vue d'assurer aux travailleurs un réemploi productif par la rééducation professionnelle ou par des indemnités de réinstallation ou dans le but d'octroyer des aides en faveur des travailleurs dont l'emploi est réduit ou suspendu temporairement à la suite de la conversion de l'entreprise à d'autres productions, pour leur permettre de conserver le même niveau de rémunération en attendant d'être réemployés pleinement.

L'administration du Fonds incombe à la Commission. Elle est assistée dans cette tâche par un comité présidé par un membre de la Commission et composé de représentants des gouvernements et des organisations syndicales de travailleurs et d'employeurs.

Représentants des gouvernements

Allemagne

Membres

H. KNOLLE, conseiller au ministère fédéral du travail et de la prévoyance sociale

K. SCHMITT, administrateur au ministère fédéral des finances

Suppléant

Ch. ROSENMÖLLER, Oberregierungsrat, ministère fédéral de l'économie

Belgique

Membres

Fr. DENIS, directeur général de l'administration de l'emploi

R. ETIENNE, directeur général de l'Office national de l'emploi

Suppléant

M. DEFOSSEZ, directeur général du service d'études et de documentation, ministère des finances

France

Membres

P. DEMONDION, directeur adjoint au ministère du travail

R. MERMOUX, conseiller financier auprès de la représentation permanente de la France

Suppléant

Ph. ROUVIER, directeur de l'expansion industrielle au ministère de l'industrie

Italie

Membres

- A. ALTARELLI, chef de cabinet au ministère du travail et de la prévoyance sociale
P. CASTAGNOLI, inspecteur général chef au ministère du trésor

Suppléant

- G. FALCHI, conseiller, direction générale de l'émigration, ministère des affaires étrangères

Luxembourg

Membres

- P. WILWERZ, ancien ministre, conseiller d'Etat, directeur de l'Office national du travail
A. SIMON, conseiller de gouvernement adjoint, ministère de l'économie nationale et de l'énergie

Suppléant

- M. MARSON, conseiller de gouvernement adjoint

Pays-Bas

Membres

- O. MANSHOLT, directeur général de la prévoyance sociale, ministère des affaires sociales et de la santé publique
J. S. HILBERS, inspecteur adjoint, ministère des finances

Suppléant

- J. PABON, chef de la section problèmes du marché international du travail et de l'émigration, ministère des affaires sociales et de la santé publique

Représentants des organisations syndicales de travailleurs

Allemagne

Membres

- B. HEISE, membre du comité de direction du Deutsche Gewerkschaftsbund, section principale de politique sociale
T. PÜTZ, membre du comité de direction du Deutsche Gewerkschaftsbund, instruction professionnelle

Suppléant

- S. EIKE, Deutsche Angestelltengewerkschaft

Belgique

Membres

N. de BOCK, secrétaire national de la Fédération générale du travail de Belgique
J. KEULEERS, premier secrétaire adjoint de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique

Suppléant

A. COLLE, président national de la Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique

France

Membres

C. MOURGUES, secrétaire confédéral de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (C. G. T. - F. O.)

J. TESSIER, secrétaire général de la Fédération internationale des syndicats chrétiens (C. F. T. C.)

Suppléant

R. STIEVENARD, secrétaire fédéral de la Fédération générale de l'agriculture (C. F. T. C.)

Italie

Membres

C. ROCCHI, secrétaire confédéral de la C. I. S. L.

F. GALLUPPI, dirigeant syndical de la « Unione italiana del Lavoro »

Suppléant

.....

Luxembourg

Membres

R. HENGEL, secrétaire central de la Fédération nationale des ouvriers

P. SCHOCKMEL, secrétaire général de la Confédération luxembourgeoise des syndicats chrétiens

Suppléant

R. LALLEMANG, membre du comité directeur de la Fédération des employés privés

Pays-Bas

Membres

F. van BAKEL, secrétaire de la Nederlandse Katholieke Arbeidersbeweging

L. P. G. NELEMANS, secrétaire du Nederlands Verbond van Vakverenigen

Suppléant

P. TJEERDSMA, secrétaire du Christelijk Nationaal Vakverbond

Représentants des organisations syndicales d'employeurs

Allemagne

Membres

W. HERBST, Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände

E. HATESAUL, gérant de la Land- und forstwirtschaftlichen Arbeitgebervereinigung Niedersachsen

Suppléant

W. SCHLODTFELD, directeur adjoint de la Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände

Belgique

Membres

R. MOREEUW, secrétaire national du Nationaal Christelijk Middenstandsverbond

P. ARETS, conseiller à la Fédération des industries belges

Suppléant

J. de BRUYN, secrétaire général de la Fédération des entreprises non industrielles de Belgique

France

Membres

M. MEUNIER, vice-président du Conseil national du patronat français

F. CEYRAC, secrétaire général de la commission sociale du C. N. P. F.

Suppléant

F. NOVE-JOSSERAND, vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

Italie

Membres

R. TOSCANI, secrétaire général adjoint de la Confindustria (Confederazione generale industria)

G. MISSERVILLE, Confederazione generale dell'agricoltura italiana, service syndical, bureau des problèmes internationaux du travail

Suppléant

G. GLISENTI, directeur central de l'I. R. I.

Luxembourg

Membres

J. HAYOT, directeur, Fédération des industriels luxembourgeois

G. THORN, directeur, Groupement des industries sidérurgiques

Suppléant

F. WEYLER, vice-président de la Chambre des métiers

Pays-Bas**Membres**

W. L. RENAUD, secrétaire central du Centraal Sociaal Werkgeversverbond

F. JANSEN, directeur des mines de l'Etat

Suppléant

J. de HEIJ, secrétaire du Katholieke Boeren- en Tuindersbond

COMITÉS CONSULTATIF ET TECHNIQUE

prévus au règlement n° 38/64/C. E. E.
relatif à la libre circulation des travailleurs
à l'intérieur de la Communauté

A - COMITÉ CONSULTATIF *

a) Représentants des gouvernements

Allemagne

Membres effectifs

R. MILLER, Regierungsdirektor, ministère fédéral du travail et de la prévoyance sociale

K. BREULL, conseiller ministériel, ministère fédéral de l'intérieur

Membre suppléant

K. ZÖLLNER, directeur de l'administration, Bundesanstalt für Arbeitsvermittlung und Arbeitslosenversicherung

Belgique

Membres effectifs

F. DENIS, directeur général à l'administration de l'emploi, ministère de l'emploi et du travail

J. DEQUAN, conseiller à l'administration de l'emploi, ministère de l'emploi et du travail

Membre suppléant

W. PEETERS, conseiller adjoint à l'administration de l'emploi, ministère de l'emploi et du travail

France

Membres effectifs

Mlle L. LEGRAND, sous-directeur de la réglementation de l'emploi et de l'immigration, ministère du travail

M. CANTAN, chef de bureau au ministère de l'intérieur

Membre suppléant

G. RAZEL, sous-directeur du peuplement et des naturalisations, ministère de la santé publique et de la population

* Mandat du 6 février 1964 au 5 février 1966.

Italie

Membres effectifs

A. ALTARELLI, directeur général du placement de la main-d'œuvre, ministère du travail et de la prévoyance sociale

G. FALCHI, conseiller de la direction générale émigration, ministère des affaires étrangères

Membre suppléant

R. PURPURA, directeur général des liens de travail, ministère du travail et de la prévoyance sociale

Luxembourg

Membres effectifs

F. EWEN, attaché de gouvernement au ministère du travail et de la sécurité sociale

F. NIMAX, chef de service à l'Office national du travail

Membre suppléant

E. QUARING, attaché économique au ministère des affaires économiques

Pays-Bas

Membres effectifs

D. R. MANSCHOLT, directeur général de la direction du placement de la main-d'œuvre, ministère des affaires sociales et de la santé publique

Th. J. van der PEIJL, directeur général adjoint de la direction du placement de la main-d'œuvre, ministère des affaires sociales et de la santé publique

Membre suppléant

J. W. S. PABON, chef de la division des questions de travail sur le plan international et de l'émigration, Rijksarbeidsbureau, ministère des affaires sociales et de la santé publique

b) Représentants des organisations syndicales des travailleurs

Allemagne

Membres effectifs

W. HENKELMANN, chef de division, direction fédérale du Deutsche Gewerkschaftsbund

A. WEIMER, membre de la direction centrale de la Industriegewerkschaft Bau-Steine-Erde

Membre suppléant

A. HARTMANN, attaché à la direction fédérale de la Deutsche Angestellten-gewerkschaft

Belgique

Membres effectifs

H. KUYLEN, secrétaire adjoint de l'Algemeen Christelijk Vakverbond
A. DELOURME, secrétaire national de la fédération générale du travail de Belgique

Membre suppléant

M. THOMAS, membre du service d'études de la fédération générale du travail de Belgique

France

Membres effectifs

R. SCHAFFAUSER, secrétaire confédéral de la C. F. D. T.
R. LOUET, secrétaire confédéral de la Confédération Force Ouvrière (C. G. T./F. O.)

Membre suppléant

R. STIEVENARD

Italie

Membres effectifs

F. SIMONCINI, secrétariat national et chef du service des études UIL
.....

Membre suppléant

F. BADUEL-GLORIOSO, chef du bureau des relations internationales de la C. I. S. L.

Luxembourg

Membres effectifs

H. HENGEL, secrétaire général adjoint de la fédération nationale des ouvriers du Luxembourg
M. KNAUF, secrétaire régional de la fédération nationale des ouvriers du Luxembourg

Membre suppléant

J. KLEIN, secrétaire de la confédération luxembourgeoise des syndicats chrétiens

Pays-Bas

Membres effectifs

W. van TILBURG, membre de la direction du Nederlands Verbond van Vakverenigingen
P. TJEERDSMA, membre de la direction du Christelijk Nationaal Vakverbond

Membre suppléant

Fr. van BAKEL, membre de la direction du Nederlands Katholiek Vakverbond

c) Représentants des organisations syndicales d'employeurs

Allemagne

Membres effectifs

K. W. HERBST, avocat, membre de la direction de la Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände

G. BÖHME, avocat, chef de la division des questions sociales, Farbenfabriken Bayer

Membre suppléant

W. SCHLOTFELDT, avocat, chef adjoint de la division des questions sociales internationales de la Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände

Belgique

Membres effectifs

A. VERSCHUEREN, directeur des questions sociales à la Fédération des industries belges (F. I. B.)

F. LARDOT, directeur des questions sociales à l'alliance agricole belge

Membre suppléant

W. MICHEL, conseiller adjoint à la F. I. B.

France

Membres effectifs

L. MATHERON, délégué général adjoint de la fédération nationale du bâtiment

R. LENOBLE, directeur adjoint à la fédération professionnelle agricole pour la main-d'œuvre saisonnière

Membre suppléant

B. VRILLON, chef de service du conseil national du patronat français

Italie

Membres effectifs

M. MILANO, chef du service de l'instruction professionnelle et des problèmes du travail de la Confederazione generale dell'industria italiana

G. MISSERVILLE, chef du bureau des affaires internationales de la Confederazione generale dell'agricoltura italiana

Membre suppléant

M. LO VECCHIO MUSTI, directeur des services syndicaux de la Confederazione generale italiana del commercio e del turismo

Luxembourg

Membres effectifs

M. WAGNER, chef du personnel de l'ARBED

F. WEYLER, vice-président de la chambre des métiers

Membre suppléant

E. BEISSEL, secrétaire général de la S. A. métallurgique de Rodange

Pays-Bas

Membres effectifs

J. W. JANSSEN, secrétaire du Centraal Sociaal Werkgeversverbond

H. H. KLERK, secrétaire du Verbond van Protestant-Christelijke Werkgevers in Nederland

Membre suppléant

N. VAANDRAGER, secrétaire du Koninklijk Nederlands Landbouw Comité

B - COMITÉ TECHNIQUE * Allemagne

Membre effectif

R. MILLER, Regierungsdirektor, ministère fédéral du travail et de la prévoyance sociale

Membre suppléant

H. ZÖLLNER, directeur de l'administration, Bundesanstalt für Arbeitsvermittlung und Arbeitslosenversicherung

Belgique

Membre effectif

J. DEQUAN, conseiller à l'administration de l'emploi, ministère de l'emploi et du travail

Membre suppléant

W. PEETERS, conseiller adjoint à l'administration de l'emploi, ministère de l'emploi et du travail

France

Membre effectif

M^{lle} L. LEGRAND, sous-directeur de la réglementation de l'emploi et de l'immigration, ministère du travail

Membre suppléant

M. CANTAN, chef de bureau au ministère de l'intérieur

* Mandat du 6 février 1964 au 5 février 1966.

Italie

Membre effectif

A. ALTARELLI, directeur général du placement de la main-d'œuvre, ministère du travail et de la prévoyance sociale

Membre suppléant

G. FALCHI, conseiller de la direction générale émigration, ministère des affaires étrangères

Luxembourg

Membre effectif

F. EWEN, attaché de gouvernement au ministère du travail et de la sécurité sociale

Membre suppléant

F. NIMAX, chef de service à l'Office national du travail

Pays-Bas

Membre titulaire

Th. J. van der PEIJL, directeur général adjoint de la direction du placement de la main-d'œuvre, ministère des affaires sociales et de la santé publique

Membre suppléant

J. W. S. PABON, chef de la division des questions de travail sur le plan international et de l'émigration, Rijksarbeidsbureau, ministère des affaires sociales et de la santé publique

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

Siège provisoire : 85, boulevard de Waterloo, Bruxelles 1 - Tél. 13.40.00

- La Banque européenne d'investissement a été créée pour contribuer, en faisant appel au marché des capitaux et à ses ressources propres, au développement équilibré et sans heurt du marché commun dans l'intérêt de la Communauté. A cette fin, elle facilite, par l'octroi de prêts et de garanties, sans poursuivre de but lucratif, le financement de projets dans tous les secteurs de l'économie (cf. article 130 du traité de la C. E. E.). L'association de pays tiers a progressivement étendu le champ d'activité de la banque à la Grèce, aux 18 Etats africains et malgache, aux pays et territoires d'outre-mer associés et à la Turquie.
- Les membres de la Banque européenne d'investissement sont les six Etats membres de la C. E. E.
- Le Conseil des gouverneurs est composé des ministres désignés par les Etats membres (en général les ministres des finances). Il établit les directives générales relatives à la politique de crédit de la Banque et veille à l'exécution de ces directives. Le Conseil décide de l'augmentation du capital souscrit, nomme les membres du conseil d'administration et du comité de direction et approuve le bilan annuel et le compte des profits et pertes.
- Le conseil d'administration est composé de 12 administrateurs et de 12 suppléants nommés pour une période de cinq ans par le Conseil des gouverneurs sur désignation respective des Etats membres et de la Commission de la C. E. E. Ce Conseil a compétence exclusive pour décider de l'octroi de crédits et de garanties et de la conclusion des emprunts. Il fixe les taux d'intérêts pour les prêts ainsi que les commissions des garanties et contrôle la saine administration de la Banque.
- Le comité de direction est composé d'un président et de deux vice-présidents, nommés pour une période de six ans par le Conseil des gouverneurs sur proposition du conseil d'administration. Il assure la gestion des affaires courantes de la Banque, prépare les décisions du conseil d'administration et en assure l'exécution. Le président de la Banque est également président du conseil d'administration.

Conseil des gouverneurs

- Allemagne : Rolf DAHLGRÜN, ministre des finances, président du Conseil (1964-1965)
- Belgique : André DEQUAE, ministre des finances
- France : Valéry GISCARD d'ESTAING, ministre des finances et des affaires économiques
- Italie : Emilio COLOMBO, ministre du trésor
- Luxembourg : Pierre WERNER, ministre d'Etat, président du gouvernement, ministre du trésor
- Pays-Bas : Hendrikus-Johannes WITTEVEEN, ministre des finances

Conseil d'administration

Président : Paride FORMENTINI

Administrateurs

- F. BOBBA, directeur général des affaires économiques et financières à la Commission de la Communauté économique européenne, Bruxelles
- S. BOOMSTRA, directeur des finances extérieures au ministère des finances, La Haye
- A. de LATTRE, directeur des finances extérieures au ministère des finances et des affaires économiques, Paris
- R. DENUCE, conseiller financier du Crédit communal de Belgique, Bruxelles
- G. DI NARDI, président de la S. p. A. Navalmeccanica, Rome
- R. DUCCI, ambassadeur, ministère des affaires étrangères, Rome
- F. FECHNER, directeur au ministère fédéral des finances, Bonn
- H. MARTINI, membre du comité de direction de la Kreditanstalt für Wiederaufbau, Francfort-sur-le-Main
- A. MÜLLER-ARMACK, secrétaire d'Etat honoraire, Cologne
- M. PEROUSE, directeur du trésor au ministère des finances et des affaires économiques, Paris
- J. SALTES, président-directeur général du Crédit national, Paris
- S. SIGLIANTI, président de l'Istituto Mobiliare Italiano, président de l'Associazione Bancaria Italiana, Rome

Suppléants

A. PRATE, directeur à la Commission de la Communauté économique européenne, Bruxelles

O. W. VOS, directeur au ministère des finances, La Haye

R. BOYER, administrateur de la Banque française du commerce extérieur, membre du Conseil national du crédit, Paris

P. GUILL, conseiller de gouvernement au ministère des finances, Luxembourg

A. CAPANNA, vice-directeur général de la Finsider, Rome

F. BERNARD, conseiller au ministère fédéral des finances, Bonn

W. DUDEK, Senator der Finanzen a. D., Hambourg-Harbourg

E. vom HOFÉ, chef de division au ministère fédéral des affaires économiques, Bonn-Duisdorf

F. BLOCH-LAINE, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, Paris

L. FRONZONI, délégué de la Banca d'Italia pour le Benelux, conseiller financier près des ambassades d'Italie à Bruxelles, La Haye et Luxembourg, Bruxelles

J. RIPERT, commissaire général adjoint du Plan d'équipement et de la productivité, Paris

A. BALDARI, inspecteur général du trésor, inspectorat général pour les rapports financiers avec l'étranger, ministère du trésor, Rome

Comité de direction

Paride FORMENTINI, président

Yves LE PORTZ, vice-président

Ulrich MEYER-CORDING, vice-président

Directions

Direction des
affaires générales :

H. LENAERT, directeur

A. RIETZ, directeur adjoint, chef du personnel

W. von BERGEN, conseiller, relations extérieures

M. LAUCHE, conseiller

Direction des prêts
dans les pays membres :

H. W. von LINDEINER, directeur

R. dalla CHIESA, directeur adjoint

M. ALBERT, directeur adjoint

H. CRAMER, conseiller

Direction des prêts
dans les pays associés :

G. TRANCART, directeur

K.-H. DRECHSLER, directeur adjoint

G. MARTELLI, directeur adjoint

Direction des finances
et de la trésorerie :

G. SERTOLI, directeur

A. PETERSEN, conseiller, chef de la comptabilité
générale

Direction des études :

A. CAMPOLONGO, directeur

P. BARRE, directeur adjoint

M. TEICHERT, conseiller

Ch. DUPONT, conseiller

J. G. SNAAUW, conseiller

Direction des affaires
juridiques :

J. N. van den HOUTEN, directeur

J. KÄSER, conseiller

E. GREPPI, conseiller

X. HERLIN, conseiller

Conseillers techniques :

H. JEANDET

H. BERGMANN

M. GOFFI

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE
(EURATOM)**

Introduction

La Communauté européenne de l'énergie atomique a pour but de promouvoir l'exploitation pacifique de l'énergie atomique au bénéfice des 177 millions d'habitants du marché commun et de permettre à l'Europe d'édifier une puissante industrie nucléaire.

A cet effet, la Communauté doit :

« a) développer la recherche et assurer la diffusion des connaissances techniques,

b) établir des normes de sécurité uniformes pour la protection sanitaire de la population et des travailleurs, et veiller à leur application,

c) faciliter les investissements, et assurer, notamment en encourageant les initiatives des entreprises, la réalisation des installations fondamentales nécessaires au développement de l'énergie nucléaire dans la Communauté,

d) veiller à l'approvisionnement régulier et équitable de tous les utilisateurs de la Communauté en minerais et combustibles nucléaires,

e) garantir, par des contrôles appropriés, que les matières nucléaires ne sont pas détournées à d'autres fins que celles auxquelles elles sont destinées,

f) exercer le droit de propriété qui lui est reconnu sur les matières fissiles spéciales,

g) assurer de larges débouchés et l'accès aux meilleurs moyens techniques, par la création d'un marché commun des matériels et équipements spécialisés, par la libre circulation des capitaux pour les investissements nucléaires, et par la liberté d'emploi des spécialistes à l'intérieur de la Communauté,

CORRIGENDUM

au

GUIDE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Page 59 : dernier nom dans la colonne « Responsable » :
lire P. DUHOUX au lieu de P. Dehoux.

Page 107 : supprimer le nom de A. PRATE dans la colonne « Responsable ».

Page 108 : deuxième nom dans la colonne « Responsable » :
lire M. MACRON au lieu de M. Macrom.

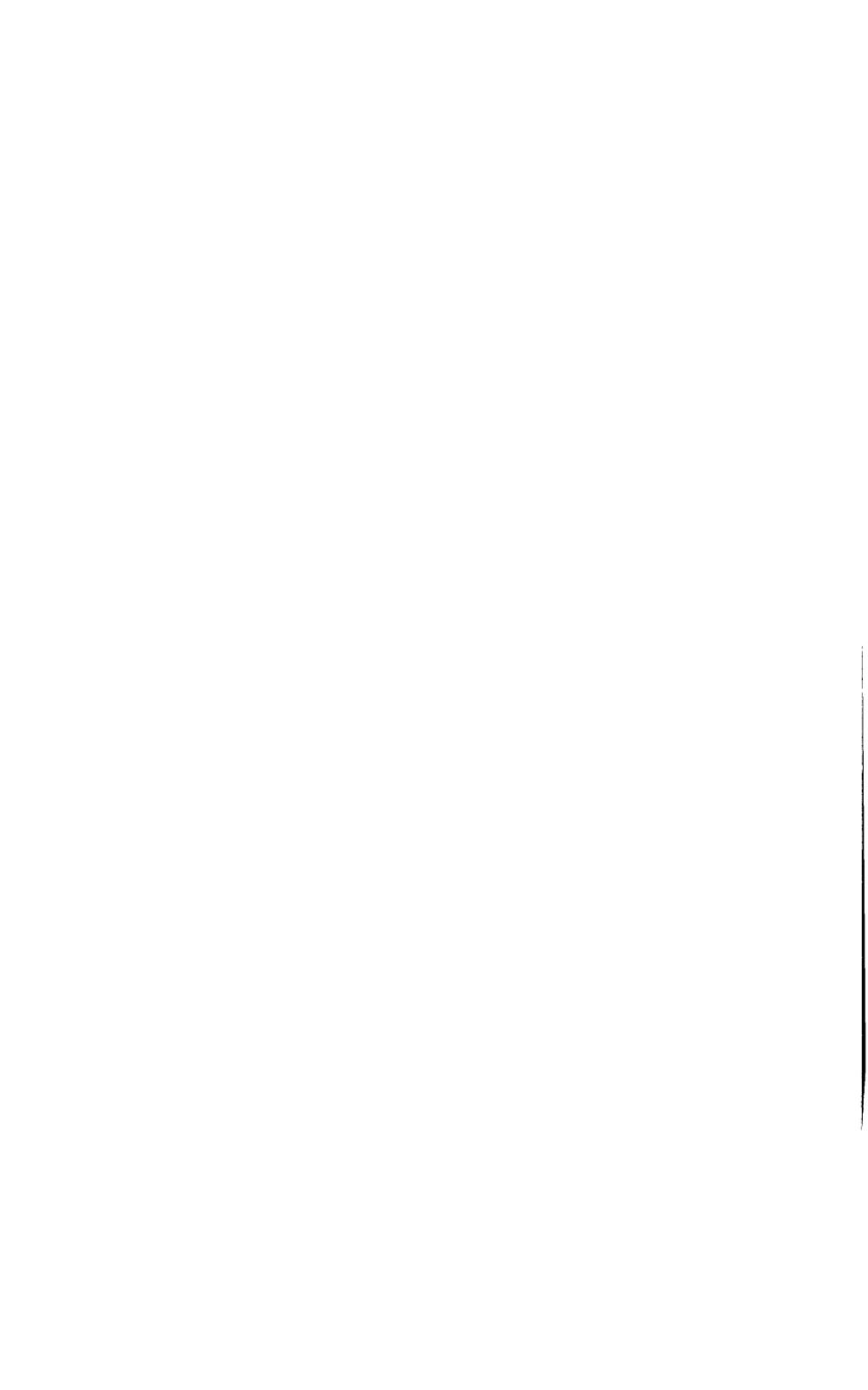
Remplacer la page 58 par

Direction générale B

Questions institutionnelles, sociales, économiques et financières, agricoles, documentation

Directeur général : G. ZAMPAGLIONE

Matière	Responsable
Questions institutionnelles - Comité économique et social (C.E.E. - C.E.E.A.) et Comité consultatif (C.E.C.A.) - Questions sociales	E. HEYNIG Directeur E. CHIOCCIOLI Administrateur principal
Affaires parlementaires - Relations avec les organismes et mouvements européens	G. de THOMASIS Chef de division
Questions relatives à l'agriculture	F. ROSSI Directeur J. BOCQUILLON Chef de division H.-R. KAHL Administrateur principal Ch. STREBLER Administrateur principal M. FORMENTINI Administrateur principal
Questions économiques, documentation, publications, information	R. POURVOYEUR Chef de division D. A. E. de LOOS Administrateur principal
Questions monétaires, financières et de conjoncture	W. SCHLICHTING Chef de division



Remplacer la page 93 par

Confédération suisse — Haute Autorité

COMMISSION MIXTE PERMANENTE

prévue dans l'accord de consultation du 7 mai 1956

**Gouvernement suisse — Gouvernements —
Haute Autorité**

COMMISSION DE TRANSPORTS

instituée par l'accord ferroviaire du 26 juillet 1956 sur l'établissement
de tarifs directs internationaux ferroviaires pour les transports de charbon
et d'acier en transit par le territoire suisse

**Gouvernement autrichien — Gouvernements —
Haute Autorité**

COMMISSION DE TRANSPORTS

créée par l'accord ferroviaire du 1^{er} juillet 1958



Remplacer la page 177 par

Service de presse et d'information des Communautés européennes

Directeur : J. R. RABIER ⊙

Conseiller chargé de la liaison avec la C. E. C. A. :

R. RENCKENS △

Assistant : M. MELANI ⊙

244, rue de la Loi, Bruxelles - Tél. 35.00.40 ⊙

18, rue Aldringer, Luxembourg - Tél. 292.41 △

Division	Responsable
Affaires générales - Stages et visites	U. KREBS ⊙
Information ouvrière et syndicale	J. MOONS △
Information agricole
Information Outre-Mer	P. CROS ⊙
Information universitaire	J. MOREAU ⊙
Foires et expositions *
Publications	D. PRAG △
Radio — Télévision — Cinéma	R. DUMONT du VOITEL ⊙

* Délégué spécial des Communautés pour l'exposition de Montréal : A. LAMY.

Remplacer la page 178 par

Bureaux de presse et d'information	Responsable
Bonn
La Haye	R. SIMONS COHEN
Paris	F. FONTAINE
Rome
Genève	N. KOHLHASE
Londres
Washington	L. B. TENNYSON
New York	M. MART
Montevideo

Liste des bureaux de presse

Bonn : Zitelmannstrasse 11 - Tél. 2 60 41 - 2 16 22

La Haye : Alexander Gogelweg 22 - Tél. 33 41 23

Paris : 61, rue des Belles-Feuilles - Tél. KLE 53.26

Rome : Via Poli 29 - Tél. 688.182 - 670.696

Genève : 72, rue de Lausanne - Tél. 31.87.30

Londres S.W. 1 : Chesham Street 23 - Tél. BEL 49.04-7

Washington 6 D.C.: 808, Farragut Building, 900-17th Street - Tél. 296-5131

New York 10017 : 2207, Commerce Building 155 East 44th Street - Tél. 212 MU 204.58

Montevideo : Avenida 18 de Julio 1451 *

Pour les publications du Service de presse et d'information, voir *Catalogue des publications des Communautés européennes*.

* Ce bureau est en cours d'installation.

h) instituer avec les autres pays et avec les organisations internationales toutes liaisons susceptibles de promouvoir le progrès dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire » (article 2, traité C. E. E. A.).

Le programme de recherches de l'Euratom est destiné à compléter les recherches entreprises dans les Etats membres et à réaliser un certain degré de coordination entre les projets conçus dans un domaine déterminé. Pour la période 1963-1967 l'Euratom a un budget de recherche de 425 millions de dollars. La moitié environ de cette somme sera dépensée dans les quatre établissements du Centre commun de recherches situés à Ispra (Italie), Geel (Belgique), Karlsruhe (Allemagne) et Petten (Pays-Bas). L'Euratom mène le reste de ses recherches dans le cadre de contrats d'association conclus avec des institutions nationales publiques ou privées ou avec des firmes, les deux parties concourant au financement du projet et fournissant le personnel de recherche, ou bien dans le cadre de contrats directs où les recherches sont effectuées pour le compte de l'Euratom. L'Euratom occupe environ 2 300 chercheurs, dont 1 300 environ à Ispra.

Pour les publications de la Communauté européenne de l'énergie atomique, voir *Catalogue des publications des Communautés européennes*, *Catalogue des rapports Euratom* (doc. EUR. n° 225), *Euratom - Informations* (catalogue permanent des publications scientifiques et techniques de la Communauté). Pour les décisions, etc. de la Commission, voir *Journal officiel des Communautés européennes*.

La Commission

51, rue Belliard, Bruxelles - Tél. 13.40.90

La Commission est composée de cinq membres de nationalité différente. Seuls les nationaux des Etats membres peuvent être membres de la Commission. Ces derniers sont nommés d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres. Leur mandat a une durée de quatre ans. Il est renouvelable. Le président et le vice-président de la Commission sont désignés parmi les membres de celle-ci pour une durée de deux ans. Les cinq membres exercent leurs fonctions en pleine indépendance dans l'intérêt de la Communauté.

Président**Pierre CHATENET**

Chef de cabinet Hervé de VITRY d'AVAUCOURT

Vice-président**Antonio CARRELLI**

Chef de cabinet Eraldo ZACCHERONI

Chef de cabinet adjoint
 Giuseppe CANCELLARIO D'ALENA**Commissaire européen****Paul DE GROOTE**

Chef de cabinet Maurice GIBON

Chef de cabinet adjoint Philippe MECHELYNCK

Commissaire européen**Emmanuel SASSEN**

Chef de cabinet Jozef LOEFF

Chef de cabinet adjoint Abraham de BOER

Commissaire européen**Robert MARGULIES**

Chef de cabinet Horst STEINFORT

Chef de cabinet adjoint Jean-Claude MUELLER

SERVICES CENTRAUX DE LA COMMISSION

I. Secrétariat exécutif

Secrétaire exécutif : G. GUAZZUGLI MARINI

Secrétariat de direction : A. SILJ

Service	Responsable
Greffe de la Commission - Liaisons intérieures - Coordination - Conférences et protocole *	L. VERNAEVE
Relations avec le Conseil de ministres, la C. E. C. A., la C. E. E. et la Cour de justice	R. FOURIER-RUELLE
Relations avec le Parlement européen et le Comité économique et social	H. von MOLTKE

Groupe du porte-parole

J. POORTERMAN

Porte-parole

M. VAN LUNEN

Porte-parole adjoint

P. BÄHR

A. MORRIS

J.-M. DAILLET

F. PAOLINI

* Conférences et protocole : T. de CREEFT.

II. Recherches et enseignement *

Directeur général : J. GUERON

Secrétariat de direction : P. SQUARTINI

Service	Responsable
Affaires générales Contrats et marchés Constructions	É. HUBERT Directeur M. CARPENTIER H. PHILIPP
Programmes	H.-H. HAUNSCHILD Directeur
Biologie	R. APPLEYARD Directeur
Réactions thermonucléaires	D. PALUMBO Directeur
Réacteurs à gaz poussés et réacteurs à haut flux Réacteurs d'essais	P. CAPRIOGLIO Directeur H. EHRINGER
Réacteurs à eau lourde	J.-C. LENY Directeur
Accord Euratom - Etats-Unis	P. KRUYIS
Réacteurs rapides	A. de STORDEUR

* Etablissements du Centre commun de recherches nucléaires, voir p. 166 et 167.

III. Industrie et économie

Directeur général : E. von GELDERN

Secrétariat de direction : H. YDO

Service	Responsable
<p>Industrie</p> <p>Réacteurs et centrales nucléaires</p> <p>Propulsion navale nucléaire</p> <p>Industries nucléaires connexes</p> <p>Bureau « Eurisotop »</p>	<p>C. RAMADIER Directeur</p> <p>E. PARKER</p> <p>W. ROJAHN</p> <p>A. BARUFFA</p> <p>G. PRÖPSTL</p>
<p>Économie</p> <p>Coût et rentabilité, financement, transport des matières radioactives</p> <p>Programmes nucléaires, politique énergétique</p> <p>Investissement, recherches industrielles</p> <p>Relations industrielles, marché commun nucléaire</p> <p>Approvisionnements</p> <p>Problèmes spéciaux et assurances nucléaires</p>	<p>H. MICHAELIS Directeur</p> <p>R. SCALLIET</p> <p>J.-C. LECLERCQ</p> <p>O. PEEREBOOM</p> <p>W. s' JACOB</p> <p>R. TURK</p> <p>H. D. MOSTHAF</p>

IV. Relations extérieures

Directeur général : F. CANCELLARIO D'ALENA

Secrétariat de direction : D. BLIN

Service	Responsable
Relations bilatérales et Agence européenne de l'énergie nucléaire	R. FOCH Directeur
Accord Euratom - Etats-Unis et Agence européenne de l'énergie nucléaire	M. AMORY
Amérique du Nord	L. BOST
Autres pays tiers	D. HAMMER
Relations multilatérales et affaires générales	W. PAULY Directeur
Affaires générales - Organisation économique de coopération et de développement - Organisation mondiale de la santé - Bureau international du travail - Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	G. de MILLY
Union de l'Europe occidentale - Conseil de l'Europe - Interamerican Nuclear Energy Commission	G. GENUARDI
Agence internationale de l'énergie atomique - Questions concernant l'exportation de matières brutes et de matières fissiles spéciales	D. BLIN

Bureau de liaison Washington : C. HEIDENREICH

En fonction auprès de la délégation à Londres : M. MACIOTI

V. Contrôle de sécurité

Directeur : F. SPAAK a. i.

Secrétariat de direction : J. VAN DER KAM

Service	Responsable
Contrôle et comptabilité	J. VAN DER KAM
Inspection et engagements extérieurs	P. BOMMELLE

VI. Diffusion des connaissances

Directeur : H. SÜNNER

Secrétariat de direction : J. LANNOY

Service	Responsable
Centre d'information et de documentation (C. I. D.)	R. BREE Directeur
Documentation	M. VERHOEF
Publications	A. MAUPERON
Bibliothèques	M. LEDIVELEC (M ^{lle})
Propriété industrielle	J. LANNOY
Contrats et licences	L. VAN HEGELSOM
Bureau des brevets	J. RENAUDIE

VII. Protection sanitaire

Directeur général : P. RECHT

Secrétariat de direction : H. ERISKAT

Service	Responsable
Réglementation de la protection et affaires sociales	E. JACCHIA Directeur
Affaires sociales - Relations avec les organisations professionnelles	G. ZINGONE
Application des normes de base - Harmonisation des législations nationales
Etudes et documentation de protection sanitaire	G. TONZIG
Contrôle de la radioactivité	M. COLLET
Etudes techniques - Effluents radioactifs et sécurité des installations nucléaires	E.-A. HAMPE
Hygiène et médecine atomiques - Chaîne alimentaire	J. SMEETS

VIII. Administration et personnel

Directeur général : W. FUNCK

Secrétariat de direction : I. DUBOIS

Service	Responsable
Affaires générales et statut	H. BUURMAN Directeur
Personnel Administration du personnel Service social Recrutements et effectifs Candidatures Service linguistique	L. TINELLI Directeur I. GHIJA D. MINELLA Y. DESBOIS J. GIBBELS S. PIGNOT
Administration Affaires générales (budget et assurances) Service intérieur Traitements et indemnités Achats Service central des archives	A. WEGNER H. SCHRECKENBERG C. SNOEREN B. ASBEEK-BRUSSE R. VISSER
Service médical	A. MASSART Médecin-conseil

Etudes et recherches de nature administrative et financière

M. LACROIX

IX. Budget et finances

Directeur général : P. NACIVET

Secrétariat de direction : P. LAMBERT

Service	Responsable
Budgets	G. GOJAT Directeur (Contrôleur financier de la Commission)
Affaires générales	G. IMPARATO
Budget de fonctionnement	P. LAMBERT
Budget de recherches	G. KLEINSIMON
Affaires fiscales et douanières	E. SCHAEFER
Finances et comptabilité	Th. MULDER (Comptable de la Commission)
Comptabilité générale et caisse	K. BLUEMEL
Comptabilité analytique et organisation comptable	A. RUYGERS

Conseillers de la Commission

A. M. EULER L. SUTTOR

Conseiller spécial du président

J. ISAAC-GEORGES

Bureau de sécurité

Directeur : F. van der VALK

CENTRE COMMUN DE RECHERCHES NUCLÉAIRES

Établissement d'Ispra

<p>Directeur général</p> <p>Directeur scientifique</p> <p>Directeur adjoint de l'établissement</p> <p>Services administratifs</p>	<p>G. RITTER</p> <p>H. KRAMERS Directeur général</p> <p>F. P. MERCEREAU Directeur</p> <p>F. ZAMPETTI Directeur</p>
<p>Département de physique des réacteurs</p>	<p>V. RAIEVSKI Directeur</p>
<p>Département de chimie</p>	<p>R. LINDNER Directeur</p>
<p>Projet Orgel</p>	<p>J.-C. LENY Directeur</p>
<p>Technologie - Etudes mécaniques - Recherches techniques</p> <p>Echanges thermiques</p> <p>Métallurgie</p> <p>Physico-chimie</p> <p>Centre de calcul</p>	<p>S. FINZI</p> <p>G. GRASS</p> <p>C. MORANVILLE</p> <p>C. MARCHETTI</p> <p>.....</p>

Établissement de Petten

Directeur	P. CAPRIOGLIO
Administration Technologie Matériaux Laboratoires chauds	P. HERRINCK M. GRENON G. STERNHEIM P. PESENTI

Établissement de Karlsruhe

(Institut des transuraniens)

Directeur	J. BLIN
Administration Services scientifiques et techniques Métallurgie Chimie analytique Transplutoniens	K. WELISCH H. MATTYS R. LESSER M. MAURICE J. KOOI

Établissement de Geel

(Bureau central de mesures nucléaires)

Directeur	J. SPAEPEN
Administration Neutronique Radio-isotopes Spectrométrie Electronique Chimie Métrologie classique	E. PIRONIO K. H. BOECKHOFF et C. ALLARD A. SPERNOL G. DEBUS H. MEYER K. LAUER H. MORET

AGENCE D'APPROVISIONNEMENT

L'Agence est dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est placée sous le contrôle de la Commission.

Directeur général : F. SPAAK

COMITÉ CONSULTATIF DE L'AGENCE D'APPROVISIONNEMENT D'EURATOM

Président : W. HAASE

**Vice-présidents : J. MABILE
J. VAN DER SPEK**

Secrétaire : M. BUZZONETTI

Allemagne

F. BECKENBAUER, directeur de la société Eisenwerk-Gesellschaft-Maximilianshütte AG

W. HAASE, chef de la section « matières fissiles » du ministère fédéral de l'énergie atomique

P. KETZER, directeur, chef du service économique de la Metallgesellschaft AG

W. MACKENTHUN, ingénieur, chef de service de la Vereinigung Deutscher Elektrizitätswerke (VDEW)

H. SCHIMMELBUSCH, directeur de la Deutsche Gold- und Silber-Scheideanstalt, anc. Roessler (Degussa), directeur de la Nuklear-Chemie und Metallurgie GmbH (Nukem)

H. SENNEKAMP, ingénieur, chef du service « métaux » du ministère fédéral de l'économie

Belgique

I. de MAGNEE, professeur à l'université libre de Bruxelles

A. THYS, ingénieur civil des mines et électricien, administrateur-directeur de la S. A. Electrobél

J. VAN DER SPEK, ingénieur civil mécanicien et électricien, chef de département de l'Union minière du Haut-Katanga, administrateur-directeur de la Belgonucléaire S. A.

France

- J. ANDRIOT, secrétariat général à l'énergie, ministère de l'industrie
- B. GOLDSCHMIDT, directeur des relations extérieures et des programmes au Commissariat à l'énergie atomique
- D. GRANJON, directeur général de la Compagnie française des minerais d'uranium
- J. MABILE, directeur des productions au Commissariat à l'énergie atomique
- G. PERRINEAU, président de la Fédération des chambres syndicales et des minerais et métaux bruts
- J. STOLZ, chef de service à l'Electricité de France

Italie

- G. BALLADORE PALLIERI, avocat, professeur de droit international à l'université du Sacré-Cœur
- M. CAMPANINI, ingénieur, directeur général de la société AGIP Nucleare
- F. CASTELLI, directeur central de l'ENEL
- A. FOGAGNOLO, ingénieur, directeur de la division « mare » de la société FIAT
- L. ORSONI, directeur du service nucléaire de la société Montecatini

Pays-Bas

- H. K. MANI, directeur de l'énergie nucléaire au ministère des affaires économiques
- J. H. OERLEMANS, directeur général de la Steenkolen Handelsvereniging N. V., administrateur de la N. V. Internationale Ertshandel « Wambersie »
- Th. R. SELDENRATH, professeur à l'université technique de Delft, membre et secrétaire du Conseil des mines

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le Comité scientifique et technique joue un rôle consultatif. Il est obligatoirement consulté dans les cas prévus au traité C. E. E. A. Il peut être consulté dans tous les cas où la Commission le juge opportun.

Le Comité est composé de vingt membres, nommés par le Conseil après consultation de la Commission. Les membres du Comité sont nommés à titre personnel pour une durée de cinq ans. Ils ne peuvent être liés par aucun mandat impératif. Le Comité scientifique et technique désigne chaque année parmi ses membres son président et son bureau.

Liste des membres du Comité scientifique et technique

Président

A. M. ANGELINI, professeur, membre de la commission de direction du C. N. E. N. (Comitato Nazionale per l'Energia Nucleare), directeur général de l'ENEL, professeur d'électrotechnique à l'université de Rome

Vice-président

L. BUGNARD, professeur, directeur de la biologie et de la santé, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine

Membres

P. AILLERET, directeur général adjoint, délégué général aux problèmes scientifiques et techniques à l'Electricité de France

J.-J. BARON, directeur de la division « applications atomiques » de la société Pechiney, président de la Compagnie industrielle des combustibles atomiques frittés (C. I. C. A. F.), président de la société Titanium, administrateur-directeur général de la société industrielle du Zirconium (INDUZIR), membre du comité des programmes techniques du Centre national d'études spatiales

H. J. BORN, professeur, directeur de l'Institut de radiochimie de l'université technique de Munich, membre de la commission spécialisée II et des groupes de travail II/4 et IV/3 de la Deutsche Atomkommission, membre de la commission de sécurité des réacteurs

N. B. CACCIAPUOTI, professeur, directeur de l'Institut de physique, université de Pise ; directeur, section de Pise, de l'Institut national de physique nucléaire

G. CESONI, directeur de la société FIAT, section énergie nucléaire, et directeur général de la société SORIN

W. DE KEYSER, professeur, laboratoire de cristallographie et études de matières solides

M. DE MERRE, président-administrateur délégué de la Société générale métallurgique de Hoboken

R. DONDELINGER, directeur général adjoint des Acieries réunies de Burbach-Eich-Dudelange S. A. (ARBED)

Tito FRANZINI, professeur de physique expérimentale à l'Académie navale de Livourne

G. GIACOMELLO, professeur, directeur du Centre de chimie nucléaire du Conseil national de la recherche (C. N. R.), directeur de l'Institut supérieur de santé

O. HAXEL, professeur, directeur du second Institut de physique de l'université de Heidelberg, membre de la Deutsche Atomkommission

R. JULIA, président, directeur général du Groupement Alsacienne-Atlantique (G. A. A.), administrateur-directeur général de la Société industrielle de combustible nucléaire (S. I. C. N.), directeur général de la Société alsacienne de constructions mécaniques (S. A. C. M.), vice-président-directeur général de DYNATOM, président-directeur général de Télévision Grammont

D. G. H. LATZKO, professeur extraordinaire à l'université technique de Delft, Laboratoire pour l'approvisionnement énergétique au moyen de vapeur (section construction mécanique), ingénieur principal de la Provinciaal Electriciteitsbedrijf van Noord-Holland (P. E. N.)

H. MANDEL, membre adjoint du comité de direction de la Rheinisch-Westfälisches Elektrizitätswerk AG, membre du groupe de travail II-III/1 « réacteurs nucléaires » de la Deutsche Atomkommission, chargé de cours de technique des réacteurs à l'université technique d'Aix-la-Chapelle

F. PERRIN, haut commissaire à l'Energie atomique, professeur au Collège de France

J. C. van REENEN, directeur de la société De Rotterdamsche Droogdok Maatschappij N. V.

W. SCHNURR, gérant de la Kernreaktor Bau- und Betriebs-Gesellschaft mbH

J. WENGLER, sénateur, président de la commission de sécurité des réacteurs, membre du groupe de travail II-III/1 « réacteurs nucléaires », collaborateur de la Farbwerke Hoechst AG

Secrétariat

H. H. HAUNSCHILD (Commission d'Euratom)

COMITÉ CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE NUCLÉAIRE

Président : P. CHATENET

Secrétariat : A. ZIPCY (Conseil de ministres)

P. DUCHATEAU (Commission d'Euratom)

ACCORD ÉTATS-UNIS - EURATOM

I. Comité mixte de réacteurs de puissance - Joint Reactor Board

E. von GELDERN, membre
ayant droit de vote

C. RAMADIER

H. MICHAELIS

P. KRUYIS

F. OBOUSSIER

Th. MULDERIS

Ch. F. SCHANK, voting Member

M. B. BILES

R. BEHMER

D. H. GROESELMA

K. H. SHEA

Secrétaire :

H. LECUYER

II. Comité mixte de recherche et de développement - Joint Research and Development Board

J. GUERON, membre
ayant droit de vote

P. NACIVET

Th. VOGELAAR

Cl. RAMADIER

C. MARCHETTI

H. EHRINGER

P. KRUYIS

Ch. F. SCHANK, voting Member

M. B. BILES

R. BEHMER

D. H. GROESELMA

K. H. SHEA

Secrétaires :

P. KRUYIS

M. B. BILES

ACCORD ATOMIC ENERGY OF CANADA Ltd - EURATOM

Comité mixte technique - Joint Technical Board

J. GUERON

L. R. HAYWOOD

ACCORD ROYAUME-UNI - EURATOM

I. Comité permanent de coopération - Continuing committee for co-operation

P. CHATENET

E. SASSEN

F. COUSINS, Minister
of technology

Sir W. PENNEY, Chairman
Atomic Energy Authority

II. Groupe mixte de travail - Joint working group

F. CANCELLARIO D'ALENA

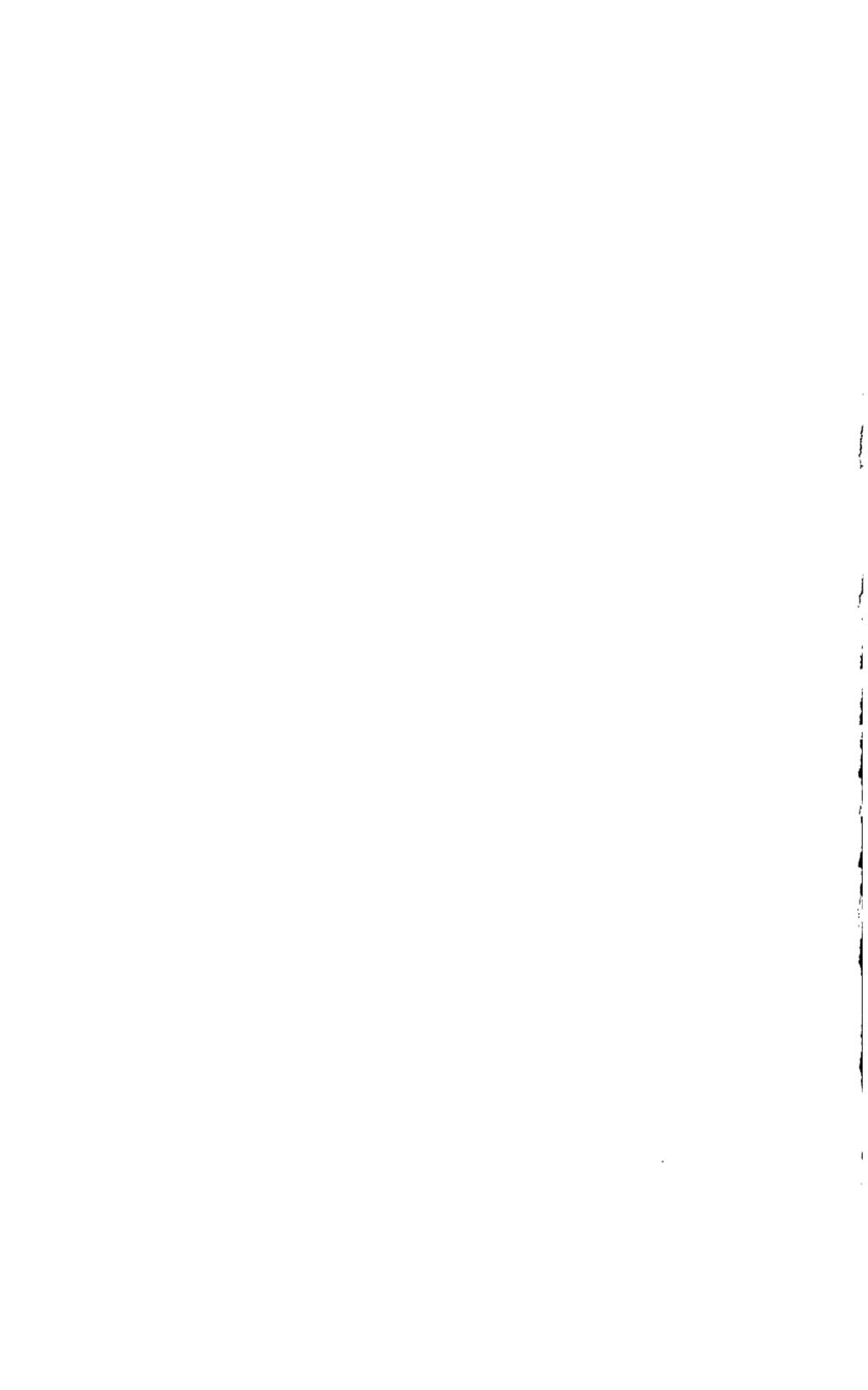
J. GUERON

E. von GELDERN

D. E. H. PEIRSON

H. CARTWRIGHT

.....



SERVICES COMMUNS DES EXÉCUTIFS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Les exécutifs des trois Communautés européennes disposent de trois services communs, à savoir le Service juridique commun, le Service de presse et d'information et l'Office statistique des Communautés européennes.

Les conseils d'administration des services communs

Service juridique

Président : E. M. J. A. SASSEN, membre de la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique

Membres : Albert WEHRER, membre de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

Jean REY, membre de la Commission de la Communauté économique européenne

Service de presse et d'information

Président : Guido COLONNA di PALIANO, membre de la Commission de la Communauté économique européenne

Membres : E. M. J. A. SASSEN, membre de la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique

Albert COPPÉ, vice-président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

Office statistique

Président : Albert COPPÉ, vice-président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

Membres : Paul DE GROOTE, membre de la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique

Lionello LEVI SANDRI, vice-président de la Commission de la Communauté économique européenne

Service juridique des exécutifs européens

Directeurs généraux : M. GAUDET (chargé plus spécialement des affaires de la C. E. E.)

R. KRAWIELICKI (chargé plus spécialement des affaires de la C. E. C. A.)

Th. VOGELAAR (chargé plus spécialement des affaires de la C. E. E. A.)

Assistants : H. MANZANARES (C. E. C. A)

P. GILSDORF (C. E. E. - C. E. E. A.)

51, rue Belliard, Bruxelles - Tél. 13.40.90

2, place de Metz, Luxembourg - Tél. 288.31

Conseillers juridiques

Branche C. E. C. A.

R. BAEYENS

P. LAMOUREUX

G. MARCHESINI

H. MATTHIES

W. MUCH

G. OLIVIER

É. REUTER

G. SAUTTER

I. TELCHINI

B. van der ESCH

K.-P. ZIMMER

E. ZIMMERMANN

Branche C. E. E.

G. BEBR

L. van der BURG

L. DE LA FONTAINE

H. EHRING

P. LELEUX

C. MAESTRIFIERI

G. OLMÍ

A. SCIOLLA-LAGRANGE

M. SOHIER

G. LE TALLEC

J. THIESING

Branche C. E. E. A.

J.-P. DELAHOUSSE

H.-J. GLAESNER

P. MAJOLI

P. MATHIJSEN

F. OBOUSSIER

J. GIJSSELS

Service de presse et d'information des Communautés européennes

Directeur : J. R. RABIER Δ

Conseiller chargé de la liaison avec la C. E. C. A. :

R. RENCKENS \odot

Assistant : M. MELANI

244, rue de la Loi, Bruxelles - Tél. 35.00.40 \odot

18, rue Aldringer, Luxembourg - Tél. 292.41 Δ

Division	Responsable
Affaires générales - Stages et visites	U. KREBS \odot
Information ouvrière et syndicale	J. MOONS Δ
Information agricole
Information Outre-Mer	P. CROS \odot
Information universitaire	J. MOREAU \odot
Foires et expositions *
Publications
Radio — Télévision — Cinéma	R. DUMONT du VOITEL \odot

* Délégué spécial des Communautés pour l'exposition de Montréal : A. LAMY.

Bureaux de presse et d'information	Responsable
Bonn
La Haye	R. SIMONS COHEN
Paris	F. FONTAINE
Rome
Genève	N. KOHLHASE
Londres	D. PRAG
Washington	L. B. TENNYSON
New York	M. MART
Montevideo
<p>Liste des bureaux de presse</p> <p>Bonn : Zitelmannstrasse 11 - Tél. 2 60 41 - 2 16 22</p> <p>La Haye : Alexander Gogelweg 22 - Tél. 33 41 23</p> <p>Paris : 61, rue des Belles-Feuilles - Tél. KLE 53.26</p> <p>Rome : Via Poli 29 - Tél. 688.182 - 670.696</p> <p>Genève : 72, rue de Lausanne - Tél. 31.87.30</p> <p>Londres S.W. 1 : Chesham Street 23 - Tél. BEL 49.04-7</p> <p>Washington 6 D.C.: 808, Farragut Building, 900-17th Street - Tél. 296-5131</p> <p>New York 10017 : 2207, Commerce Building 155 East 44th Street - Tél. 212 MU 204.58</p> <p>Montevideo : 1451, avenue 18 de Julio *</p>	

Pour les publications du Service de presse et d'information, voir *Catalogue des publications des Communautés européennes*.

* Ce bureau est en cours d'installation.

Office statistique des Communautés européennes

188 a, avenue de Tervueren, Bruxelles 15 - Tél. 71.00.90 ⊙

Hôtel Staar, Luxembourg - Tél. 408.41 □

51-53, rue Belliard, Bruxelles 4 - Tél. 13.40.90 △

Directeur général : R. WAGENFÜHR ⊙ □

Assistant : H. SCHUMACHER ⊙ □

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
A. Statistiques générales	1. Méthodes	R. DUMAS ⊙ Directeur
	2. Comptabilité nationale	G. BERTAUD □ J. PETRE ⊙
	3. Banque, comptes financiers	P. ERBA ⊙
	4. Commerce intérieur	E. KLEINE ⊙
	5. Pays tiers, publications	R. SANNWALD ⊙
B. Statistiques de l'énergie et des associés d'outre-mer ; exploitations mécanographiques	Conseiller	V. PARETTI ⊙ Directeur
	1. Bilans énergétiques	H. FREYTAG □ □
	2. Energie nucléaire	J. DARRAGON △
	3. Associés d'outre-mer	J. REYNIER ⊙
C. Statistiques du commerce extérieur et des transports		C. LEGRAND ⊙ Directeur
	1. Commerce extérieur	M. MESNAGE ⊙
	2. Transports	H. REUM □ ⊙

Direction	Division ou autre unité administrative	Responsable
D. Statistiques industrielles et artisanales	<ol style="list-style-type: none"> 1. Méthodes statistiques structurelles, analyses générales 2. Industries de base (sans sidérurgie et mines de fer) et transformation des métaux 3. Sidérurgie, mines de fer 	<p>F. GROTIUS □ ⊙ Directeur</p> <p>G. DUON ⊙</p> <p>V. SCHETGEN ⊙</p> <p>J. CHARRAYRE □</p>
E. Statistiques sociales	<ol style="list-style-type: none"> 1. Salaires 2. Sécurité sociale, niveau de vie, emploi 	<p>P. GAVANIER □ Directeur</p> <p>S. RONCHETTI □</p> <p>W. van der WEERDEN □</p>
F. Statistiques agricoles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Produits animaux, prix, comptes agricoles 2. Produits végétaux, bilans, structure agricole 	<p>..... Directeur</p> <p>S. LOUWES ⊙</p> <p>G. THIEDE ⊙</p>

ORGANISMES COMMUNS À LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET À L'EURATOM

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

3, boulevard de l'Empereur, Bruxelles - Tél. 12.39.20

Le Comité économique et social a été créé par les traités de Rome (articles 193 à 195 du traité instituant la C. E. E. et articles 165 à 167 du traité instituant la C. E. E. A.).

Le Comité est un organe consultatif des Commissions et des Conseils des deux Communautés.

Il est obligatoirement consulté par les Conseils ou par les Commissions dans les cas prévus aux traités de Rome (*traité de la C. E. E.* : agriculture, libre circulation des travailleurs, droit d'établissement, services, transports, rapprochement des législations, politique sociale, Fonds social européen, formation professionnelle ; *traité de la C. E. E. A.* : programmes de recherche et d'enseignement, création d'écoles pour la formation de spécialistes, protection de la santé, investissement, accès aux emplois qualifiés dans le domaine nucléaire, contrats d'assurance relatifs à la couverture du risque). Il peut être consulté par ces institutions dans tous les cas où elles le jugent opportun.

Le Comité économique et social a été institué aux fins d'associer les différentes catégories de la vie économique et sociale à la réalisation du Marché commun et pour entendre, sur les différents problèmes, la voix du secteur privé.

Le Comité est composé de représentants des différentes catégories de la vie économique et sociale, notamment des producteurs, des agriculteurs, des transporteurs, des travailleurs, des négociants et artisans, des professions libérales et de l'intérêt général.

Il comprend 101 membres (Allemagne : 24, Belgique : 12, France : 24, Italie : 24, Luxembourg : 5, Pays-Bas : 12) qui sont nommés, pour quatre ans, par les Conseils de ministres, sur proposition des différents gouvernements. Leur mandat est renouvelable. Ils sont désignés à titre personnel et ne doivent être liés par aucun mandat impératif.

Le Comité désigne parmi ses membres son président et son bureau pour une durée de deux ans. Le bureau organise les travaux du Comité.

Le Comité comprend des sections spécialisées pour les domaines principaux relevant des traités de Rome. Les sections spécialisées sont chargées par le bureau d'élaborer des avis sur des problèmes déterminés faisant l'objet de consultations de la part des Conseils et des Commissions.

L'assemblée plénière, sur la base des avis des sections, élabore ses propres avis qui sont adressés (avec les avis des sections) aux Conseils et aux Commissions.

Les sessions du Comité ne sont pas publiques.

Secrétaire général : J. GENTON

Bureau du Comité économique et social *

Président : P. GIUSTINIANI
Vice-présidents : P. A. COOL
A. GENIN
Membres : W. ALBEDA
M. BERNS
O. BRENNER
M. DE CESARE
G. KLEY
J. D. KUIPERS
L. MACARIO
F. MEYVAERT
C. MOURGUES
J. de PRÉCIGOUT
H. SCHAEFER
G. VELTER

LISTE DES CONSEILLERS **

A. Liste alphabétique

ACHILLE, Jean-Claude ⁽¹⁾	ALDERS, Jacobus Anthonius
AICARDI, Maurice ⁽²⁾	Gerardus ⁽²⁾
ALBEDA, W. ⁽²⁾	AMEYE, Louis C. ⁽¹⁾

* Le mandat de ce bureau vient à expiration le 24 avril 1966.

** Le deuxième exercice quadriennal du Comité se termine le 24 avril 1966.

(1) Sièges au titre du groupe des employeurs (dont le président est M. Major).

(2) Sièges au titre du groupe des travailleurs (dont le président est M. Giunti).

(3) Sièges au titre du groupe des autres activités (dont le président est M. Meyvaert).

ANCHISI, Luigi (3)
 BABAU, Marcel (2)
 BEERMANN, Hermann (2)
 BERNS, Mathias (3)
 BODART, Léopold (3)
 BÖLGER, Bouwe (1)
 BONATO, Corrado (3)
 BOON, Constant (3)
 BOULADOUX, Maurice (2)
 BRAND, Friedrich (3)
 BRAUN, Théo (2)
 BRÉART, Georges (3)
 BRENNER, Otto (2)
 BROUSSE, Pierre (1)
 BUTSCHKAU, Fritz (3)
 CANONGE, Henri (3)
 CANTONI, Giuseppe (3)
 CELEN, Antoine (2)
 CIRCAUD, Paul (3)
 CLAUSEN, Otto (3)
 COOL, Petrus, Augustinus (2)
 DAGNINO, Virgilio (3)
 DALLA CHIESA, Enzo (2)
 DE BIASI, Vittorio (1)
 DE BIÈVRE, Clément (1)
 DE BRABANDERE, Étienne (3)
 DE CESARE, Mario (3)
 ECKEL, Paul (3)
 ESPERET, Gérard (2)
 FONTANILLE, Jean (1)
 GEFELLER, Wilhelm (2)
 GEILE, Wilhelm (1)
 GENIN, Albert (3)
 GENOESE ZERBI, Domenico (3)
 GERMOZZI, Manlio (3)
 GINGEMBRE, Léon (3)
 GIUNTI, Torello (1)
 GIUSTINIANI, Piero (1)
 van GREUNSVEN, J. M. W. (2)

GUTERMUTH, Heinrich (2)
 HAFERKAMP, Wilhelm (2)
 HALLÉ, Pierre (3)
 ter HEIDE, Harm (2)
 HESSE, Gerda (2)
 HIERONIMI, Theo (1)
 HILDGEN, Alphonse (2)
 JANSEN, H. J. (3)
 JONKER, Willem (1)
 KLEY, Gisbert (1)
 KRAMER, Hans (1)
 KUIPERS, John, Denis (1)
 LANDGREBE-WOLFF, Irmgard (3)
 MACARIO, Luigi (2)
 MAJOR, Louis (2)
 MALTERRE, André (3)
 von MANTEUFFEL, Hanskarl (1)
 MATUSCHKA
 GREIFFENCLAU, Richard (1)
 MERLI BRANDINI, Pietro (2)
 MEUNIER, Marcel (1)
 MEYVAERT, Fritz (3)
 MINOLA, Enrico (1)
 MOURGUES, Camille (2)
 PARRI, Enrico (2)
 PATAT, Franz (3)
 PEUGEOT, François (1)
 PIGA, Vincenzo (3)
 POLOTTI, Giulio (3)
 PORENA, Eduardo (3)
 de PRÉCIGOUT, Jean (1)
 PURPURA, Rosario (3)
 QUINTIERI, Quinto (1)
 RENAUD, Edmond (1)
 ROCHE, Émile (3)
 ROLLINGER, Raymond (3)
 ROSSI, Aride (2)
 RUSSE, Hermann, Josef (2)
 SCHAEFER, Hermann (3)

SEIBEL, Heinz (1)
 SERWY, Willy (2)
 SCHRIJVERS, A. F. H. C. (1)
 van TILBURG, Willem,
 Frederik (2)
 TODISCO, Sergio (3)
 UMSTAETTER, Franz (3)
 VAN HOORICK, Hilaire, Frans,
 Gérard (2)
 VEILLON, Charles (2)

VELTER, Georges, Marie (1)
 WAGNER, Léon (2)
 WEBER, Maria (2)
 WEBER, Paul, Henri (1)
 WELLMANNS, Hermann (3)
 van de WOESTIJNE, W. J. (3)
 ZIJLSTRA, R. (3)
 ZINO, Ugo (2)
 ZOLI, Gian, Carlo (3)

(2 sièges à pourvoir)

B. Liste des conseillers par nationalité

Allemagne		Belgique
BEERMANN, H.		
BRAND, F.	KRAMER, H.	AMEYE, L. C.
BRENNER, D.	LANDGREBE-WOLFF, I.	BODART, L.
BUTSCHKAU, F.	von MANTEUFFEL, H.	BOON, C.
CLAUSEN, O.	MATUSCHKA-	CELEN, A.
ECKEL, P.	GREIFFENCLAU, R.	COOL, A.
GEFELLER, W.	PATAT, F.	DE BIÈVRE, C.
GEILE, W.	RUSSE, H. J.	DE BRABANDERE, É.
GUTERMUTH, H.	SCHAEFER, H.	MAJOR, L.
HAFERKAMP, W.	SEIBEL, H.	MEYVAERT, F.
HESSE, G.	UMSTAETTER, F.	SERWY, W.
HIERONIMI, C. R.	WEBER, M.	VAN HOORICK H.
KLEY, G.	WELLMANS, H.	VELTER, G. M.

Section spécialisée pour les questions économiques

Bureau : de PRÉCIGOUT, président GIUNTI
 BRAUN SERWY
 BRENNER

Section spécialisée pour les transports

Bureau : MAJOR, président BROUSSE
 BOUSSER GIUNTI
 BRAND van de WOESTIJNE

Section spécialisée pour les questions sociales

Bureau : van TILBURG, président GERMOZZI
 CANONGE KLEY
 COOL ROLLINGER

Section spécialisée pour les activités non salariées et services

Bureau : ROLLINGER, président HIERONIMI
 BABAU SERWY
 DE CESARE van GREUNSVEN

Section spécialisée pour les pays et territoires d'outre-mer

Bureau : KLEY, président van TILBURG
 BODART WAGNER
 ESPERET ZOLI

Section spécialisée nucléaire pour les problèmes sociaux et sanitaires et pour l'enseignement

Bureau : ECKEL, président VAN HOORICK
 SEIBEL VEILLON
 TODISCO WEBER, P.

Section spécialisée nucléaire pour les problèmes économiques

Bureau : BOULADOUX, président
 ACHILLE PATAT
 GUTERMUTH WEBER, P.

Secrétariat

Secrétaire général : J. GENTON

Cabinet - Secrétariat du bureau et de l'assemblée plénière - Liaisons avec les institutions et les organisations professionnelles et les « groupes » - Coordination - Presse - Information

Chef de cabinet : G. VANHAEVERBEKE

Coordination : P. JANNELLI

Presse et information : Mme L. CARISSIMO

Division A : Chef de division :

Question économiques ; questions sociales, nucléaire pour les problèmes économiques ; nucléaire pour les problèmes sociaux, sanitaires et de l'enseignement (secrétariat des sections spécialisées et de sous-comités)

Administrateurs : M. SIMOND

E. RHEIN

.....

Division B : Chef de division : D. DELFINI

Agriculture ; transports ; activités non salariées et services ; développement de l'outre-mer (Secrétariat des sections spécialisées et de sous-comités)

Administrateurs : L. VERMEYLEN

Ch. d'ANSEMBOURG

A. GRAZIOSI

Administration : Chef des services de l'administration : P. PIXIUS

Administration générale ; budget - comptabilité ; personnel ; services généraux (réunions, documentation, dactylographie, archives, matériel)

Administrateurs : K. SCHWAIGER

J. SCHEIBER

Service linguistique : Chef du service : D. HILSEBOS

Chef adjoint du service linguistique : A. WOLFF

**COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET DE LA COMMUNAUTÉ
EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE**

Secrétariat : 89, rue de la Loi, Bruxelles - Tél. 13.67.51

La Commission de contrôle examine les comptes de la totalité des recettes et des dépenses du budget de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (article 206 du traité C. E. E. ; article 180 du traité C. E. E. A.). Les commissaires et le président de la Commission de contrôle sont désignés par le Conseil statuant à l'unanimité pour une période de cinq ans. La Commission de contrôle établit, après la clôture de chaque exercice, un rapport qu'elle adopte à la majorité des membres qui la composent.

Composition

Président : Giovanni FREDDI

Membres : Charles BAUCHARD

Albert DUHR

David SIMONS

Eduard SINA

Urbain VAES

**MISSIONS D'ÉTATS TIERS
ET REPRÉSENTATIONS DES ÉTATS ASSOCIÉS
AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Afrique du Sud (auprès des trois Communautés européennes)

Chancellerie : 14, rue de l'Arbre, Bruxelles 1

Tél. 12.98.40

Adresse postale : 43, rue de la Régence

Albertus B. F. BURGER, ambassadeur, chef de la mission

Algérie (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 52, rue d'Arlon, Bruxelles 4

Tél. 11.14.87

Boualem BESSAÏH, ambassadeur, chef de la mission

Argentine (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 77, avenue de la Toison-d'Or, Bruxelles 6

Tél. 33.00.29 - 38.36.03

Adolfo Pedro LACU, premier conseiller, chargé d'affaires a. i.

Australie (auprès de la C. E. E. et de la C. E. E. A.)

Chancellerie : 4, boulevard Brand-Whitlock, Bruxelles 4

Tél. 35.01.10 - 35.01.19 - 35.17.46

Ralph Lindsay HARRY, ambassadeur, chef de la mission

Autriche (auprès des trois Communautés européennes)

Chancellerie : 35-36, avenue des Klauwaerts, Bruxelles 5

Tél. 49.00.84 (2 lignes) - 49.21.40 (3 lignes)

42, rue Notre-Dame, Luxembourg

Tél. 269.57

Ernst LEMBERGER, ambassadeur, chef de la mission

Dr. Heinrich PFUSTERSCHMID-HARDTENSTEIN, secrétaire de légation, chef adjoint de la mission (Luxembourg)

- Brésil** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 51, rue de la Loi, Bruxelles 4
Tél. 13.65.47
Mme Odette de CARVALHO e SOUZA, ambassadeur, chef de la mission
- Burundi** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 29, chaussée de Tervueren, Waterloo
Tél. 54.96.75
Louis BARUSASIYEKO, ambassadeur, représentant
- Cameroun** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 24, boulevard Louis-Schmidt, Bruxelles 4
Tél. 35.61.76
Vincent-de-Paul AHANDA, ambassadeur, représentant
- Canada** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 35, rue de la Science, Bruxelles 4
Tél. 13.38.50
Sydney D. PIERCE, O. B. E., ambassadeur, chef de la mission
- République centrafricaine** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 304, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 48.71.42 - 48.71.46
Roger GUÉRILLOT, ambassadeur, représentant
- Ceylan** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 13, Hyde Park Gardens, Londres W. 2
Tél. AMB 18.41
G. P. MALALASEKERA, O. B. E., ambassadeur, chef de la mission
- Chili** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 15, boulevard de l'Empereur, Bruxelles 1
Tél. 11.68.03
José PIÑERA, ambassadeur, chef de la mission

Colombie (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 30, avenue Marnix, Bruxelles 5
Tél. 13.02.82

Gabriel GIRALDO JARAMILLO, ambassadeur, chef de la mission

Congo (Brazzaville) (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 57bis, rue Schaeffer, Paris-16^e
Tél. PAS 77.09

Nicolas MONDJO, ambassadeur, représentant

Congo (Léopoldville) (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 30, rue Marie-de-Bourgogne, Bruxelles 4
Tél. 13.66.10

Joseph MBEKA, ambassadeur, représentant

Corée (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 34, Hallwylstrasse, Berne
Tél. 43.10.81 - 43.10.82

Hahn Been LEE, ambassadeur, chef de la mission (désigné)

Costa Rica (auprès de la C. E. C. A. et de la C. E. E.)

Chancellerie : 9, route de Renipont, Ohain
Tél. 53.19.23

Guillermo ARGUEDAS PEREZ, ambassadeur, chef de la mission

Côte-d'Ivoire (auprès des trois Communautés européennes)

Chancellerie : 234, avenue F.-D.-Roosevelt, Bruxelles 5
Tél. 72.23.57

Koffi AOUSSOU, ambassadeur, représentant

Dahomey (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 81 A, rue de la Loi, Bruxelles 1
Tél. 11.76.20

Émile POISSON, ambassadeur, représentant

Danemark (auprès des trois Communautés européennes)

Chancellerie : 12, rue Belliard, Bruxelles 4
Tél. 12.39.33

Tyge DAHLGAARD, ambassadeur, chef de la mission

République dominicaine (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 119, avenue Winston-Churchill, Bruxelles 18
Tél. 44.64.71

Manuel A. DURAN-BARRERA, ambassadeur, chef de la mission

El Salvador (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie :

Ricardo GALLARDO, ambassadeur, chef de la mission

Équateur (auprès de la C. E. E.)

Chancellerie : 105, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 37.91.93

Alfredo VALDIVIESO GANGOTENA, chargé d'affaires a. i.

Espagne (auprès des trois Communautés européennes)

Chancellerie : 19, rue de la Science, Bruxelles 4
Tél. 11.73.90 à 11.73.99

José NUÑES IGLESIAS, ambassadeur, chef de la mission

États-Unis (auprès des trois Communautés européennes)

Chancellerie : 23, avenue des Arts, Bruxelles 1
Tél. 13.44.50 - 13.44.55
35, boulevard Royal, Luxembourg
Tél. 243.53 - 257.40

John W. TUTHILL, ambassadeur, chef de la mission

Christian A. CHAPMAN, conseiller, représentant adjoint pour les affaires de la C. E. C. A.

Finlande (auprès des trois Communautés européennes)

Chancellerie : 130a, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 49.61.93

Olavi Kalervo MURTO, ambassadeur, chef de la mission

- Gabon** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 265, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 49.33.60
Marcel SANDOUNGOUT, ambassadeur, représentant
- Grèce** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 35, rue Belliard, Bruxelles 4
Tél. 11.98.35 - 11.98.43
Constantin N. TRANOS, ambassadeur, chef de la mission, délégué permanent auprès de la C. E. E.
- Guatemala** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 222, avenue Albert, Bruxelles 18
Tél. 45.66.68
Carlos PAREDES LUNA, ambassadeur, chef de la mission
- Haïti** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 208, avenue de Tervueren, Bruxelles 15
Tél. 71.57.21
Jean-Claude KERNISAN, ambassadeur, chef de la mission
- Haute-Volta** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 16, place Guy-d'Arezzo, Bruxelles 6
Tél. 43.50.11 - 43.50.12
Georges BRESSON, ambassadeur, représentant
- Inde** (auprès de la C. E. E. et de la C. E. C. A.)
Chancellerie : 583, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 48.65.46 - 48.65.47
Krishen Behari LALL, ambassadeur, chef de la mission
- Iran** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 325, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 47.74.05 - 47.74.06
Mohammed Ali MOLAVI, ministre, chargé d'affaires a. i.
- Irlande** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 304, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 49.43.52 - 49.44.14
Frank BIGGAR, ambassadeur, chef de la mission

- Islande** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 124, boulevard Haussmann, Paris-8^e
Tél. LAB 81.54 - 83.78
Petur THORSTEINSSON, ambassadeur, chef de la mission
- Israël** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 35, rue Washington, Bruxelles 5
Tél. 47.98.76 - 47.98.77
Amiel E. NAJAR, ambassadeur, chef de la mission
- Japon** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 31, avenue des Arts, Bruxelles 4
Tél. 13.63.65
Morio YUKAWA, ambassadeur, chef de la mission
- Liban** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 81, avenue F.-D.-Roosevelt, Bruxelles 5
Tél. 47.31.21 - 47.88.88
Nagib SADAKA, ambassadeur, chef de la mission
- Liberia** (auprès de la C. E. C. A.)
Chancellerie : 2, rue de Vienne, Paris-8^e
Tél. LAB 89.24
Jacques Ferdinand HOFMANN, ambassadeur, chef de la mission
- Madagascar** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 276, avenue de Tervueren, Bruxelles 15
Tél. 70.17.26
Armand RAZAFINDRABE, ambassadeur, représentant
- Mali** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 112, rue Camille-Lemonnier, Bruxelles 18
Tél. 45.74.32
Mamadou TRAORE, ambassadeur, représentant
- Maroc** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 21, avenue des Arts, Bruxelles 4
Tél. 11.42.31 - 11.42.32
Bensalem GUESSOUS, ambassadeur, chef de la mission

- Mauritanie** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : Friedrichstrasse 8, Bad Godesberg
Tél. 658.27 - 658.28
Mamadou TOURE, ambassadeur, représentant
- Mexique** (auprès de la C. E. E. et de la C. E. C. A.)
Chancellerie : 10, rue Émile-Claus, Bruxelles 5
Tél. 48.26.84
- Niger** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 15, boulevard de l'Empereur, Bruxelles 1
Tél. 11.84.13 - 11.84.27
Abdou SIDIKOU, ambassadeur, représentant
- Nigeria** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 3bis, avenue de Tervueren, Bruxelles 4
Tél. 35.40.71 (2)
Pius Nwabufo Charles OKIGBO, ambassadeur, chef de la mission
- Norvège** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 16, place Surllet-de-Chokier, Bruxelles 1
Tél. 18.35.54 - 18.35.56
Jahn Brochmann HALVORSEN, ambassadeur, chef de la mission (désigné)
- Nouvelle-Zélande** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 51, rue de la Loi, Bruxelles
Tél. 13.31.43 - 13.31.45
Sir Thomas MACDONALD, K. C. M. G., ambassadeur, chef de la mission
- Pakistan** (auprès de la C. E. C. A. et de la C. E. E.)
Chancellerie : 153, avenue de Tervueren, Bruxelles 4
Tél. 33.97.82 - 33.97.83
Muhammad AYUB, ambassadeur, chef de la mission
- Pérou** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 148, avenue de Tervueren, Bruxelles 4
Tél. 71.73.98
Jorge VELANDO, conseiller, chargé d'affaires a. i.

- Philippines** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 193, chaussée de la Hulpe, Bruxelles 17
Tél. 72.33.73 - 72.43.92
Vincente I. SINGIAN, ambassadeur, chef de la mission
- Portugal** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 66, boulevard de l'Impératrice, Bruxelles 1
Tél. 13.25.78 - 13.25.80
Albano Pires FERNANDES NOGUEIRA, ambassadeur,
chef de la mission
- Royaume-Uni** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 68, rue Joseph-II, Bruxelles 4
Tél. 18.12.80 - 18.12.83 à 89
45, boulevard Royal, Luxembourg
Tél. 276.10 - 276.19
J. A. M. MARJORIBANKS, C. M. G., ambassadeur, chef
de la mission (désigné)
James MURRAY, chef adjoint de la mission (Luxembourg)
- Rwanda** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 201, boulevard Auguste-Reyers, Bruxelles 4
Tél. 34.17.63
Augustin MUNYANEZA, ambassadeur, représentant
- Sénégal** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 1039, chaussée de Waterloo, Bruxelles 18
Tél. 74.59.27
Djime Momar GUEYE, ambassadeur, représentant
- Somalie** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 29, avenue Brugmann, Bruxelles 6
Tél. 38.41.66
Hussein NUR ELMI, ambassadeur, représentant
- Suède** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 148, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 49.21.58
Sten LINDH, ambassadeur, chef de la mission
- Suisse** (auprès des trois Communautés européennes)
Chancellerie : 102, rue de la Loi, Bruxelles 4
Tél. 11.80.13
Paul Henri WURTH, ambassadeur, chef de la mission

- Tchad** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 52, boulevard du Jardin-Botanique, Bruxelles 5
Tél. 18.75.43
Adoum AGANAYE, ambassadeur, représentant
- Thaïlande** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 66, avenue de Tervueren, Bruxelles 4
Tél. 35.58.24
Luang DITHAKAR BHAKDI, ambassadeur, chef de la mission
- Togo** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 1, avenue Maurice, Bruxelles 5
Tél. 49.66.65
Joachim HUNLEDE, ambassadeur, représentant
- Trinidad et Tobago** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 51, South Audley Street, Londres W. 1
Tél. HYD 26.01
W. A. ROSE, ministre, chef de la mission (désigné)
- Tunisie** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 48, rue Defacqz, Bruxelles 5
Tél. 38.63.53 - 38.63.54
Slaheddine EL GOULLI, ambassadeur, chef de la mission
- Turquie** (auprès de la C. E. E. et de la C. E. E. A.)
Chancellerie : 477-485, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 39.34.44 - 49.32.96 - 49.33.28
Oguz GÖKMEN, ambassadeur, chef de la mission, délégué permanent auprès de la C. E. E.
- Uruguay** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 437, avenue Louise, Bruxelles 5
Tél. 49.46.26
Julio A. LACARTE-MURO, ambassadeur, chef de la mission
- Venezuela** (auprès de la C. E. E.)
Chancellerie : 22, boulevard de la Cambre, Bruxelles
Tél. 47.23.84
Manuel Rafael RIVERO, ambassadeur, chef de la mission

ANNEXE

LES ÉCOLES EUROPÉENNES

Les Ecoles européennes ont été créées en vertu d'un statut signé à Luxembourg le 12 avril 1957 et d'un protocole signé à Luxembourg le 13 avril 1962 par les plénipotentiaires des gouvernements des six pays de la Communauté européenne. Elles ont pour but d'assurer l'éducation en commun d'enfants du personnel des Communautés européennes. D'autres enfants, quelle que soit leur nationalité, peuvent y être admis. L'enseignement y est donné sur la base de programmes et d'horaires unifiés, dans le respect des consciences et des convictions individuelles. Les études secondaires sont sanctionnées par le baccalauréat européen, qui leur donne accès aux universités des six pays de la Communauté. L'Autriche ainsi que les universités de la Suisse et de Grande-Bretagne ont également reconnu le diplôme.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR

Le Conseil supérieur est constitué par le ou les ministres de chacune des parties contractantes de qui relèvent l'éducation nationale et (ou) les relations culturelles avec l'étranger. Il est chargé de l'application du statut de l'Ecole européenne. Il se réunit au moins une fois par an. Les ministres peuvent s'y faire représenter.

Composition du Conseil supérieur au niveau des représentants des ministres

Président en exercice :	J. BASDEVANT
Délégations :	
Allemagne	W. DEHNKAMP von DZIEMBOWSKI
Belgique	H. LEVARLET
France	J. BASDEVANT
Italie	J. AUBA L. SABBATUCCI
Luxembourg	A. FRAJESE
Pays-Bas	A. AREND J. B. DREWES J. de BRUYN

Les représentants des institutions européennes ont également un siège au Conseil supérieur :

C. E. C. A.	H. HAIGHTON
C. E. E.	B. SMULDERS
C. E. E. A.	P. BOURGUIGNON W. FUNCK

Représentant du Conseil supérieur et
président des conseils d'administration :

A. VAN HOUTTE

Adjoint du représentant du
Conseil supérieur :

Yv. HEUMANN

Conseils d'inspection

Cycle secondaire :

Allemagne

K. OEHMANN

Belgique

R. VANDERVEIKEN

France

G. HUN

Italie

G. MARGIOTTA (président en
exercice)

Luxembourg

A. GLODEN

Pays-Bas

M. J. van BUYTENEN

Cycle primaire :

Allemagne

R. DIESEL

Belgique

F. CHRISTIAENS

France

G. HOLDERITH

Italie

G. FLORIANI

Luxembourg

H. STERGES (président en
exercice)

Pays-Bas

H. A. DIJKSTERHUIS

ÉCOLE EUROPÉENNE DE LUXEMBOURG

Boulevard de la Foire - Tél. 404.01

Directeur :

Dr K. VOSS

Adjoints du directeur :

Ecole secondaire :

.....

Ecole primaire :

J. VOOGT

ÉCOLE EUROPÉENNE DE BRUXELLES

1137, chaussée de Waterloo - Tél. 74.32.16

Directeur : S. SARDO

Adjoints du directeur :

Ecole secondaire : M. DESMADRYL

Ecole primaire : Ed. SCHUH

ÉCOLE EUROPÉENNE DE MOL/GEEL

Europa-Wijk, Geel - Tél. 588.35

Directeur : Dr B. AL

Adjoints du directeur :

Ecole secondaire :

Ecole primaire : A. LIBOTTON

ÉCOLE EUROPÉENNE DE VARÈSE

64, via Montello - Tél. 266.63

Directeur : M. DECOMBIS

Adjoints du directeur :

Ecole secondaire : C. SCHNEIDER

Ecole primaire : A. CONTI

ÉCOLE EUROPÉENNE DE KARLSRUHE

Anebosweg 2 - Tél. 576.77

Directeur : J. BISSDORFF

Adjoints du directeur :

Ecole secondaire :

Ecole primaire : A. VIVES

ÉCOLE EUROPÉENNE DE BERGEN

Zuurvensweg - Tél. 30.33 .

Directeur : M. PLASTRIA

Adjoints du directeur :

Ecole secondaire :

Ecole primaire :

FF 5,— FB 50,— DM 4,— Lire 620,— Fl. 3,60

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

3533/2/65/9

